

CHAPITRE SECOND.

PLANCHE SECONDE. — SAINT THOMAS.

ARTICLE PREMIER.

DE L'HISTOIRE DE SAINT THOMAS APÔTRE, ET DES LÉGENDES EN GÉNÉRAL.

74. Pour commencer par une déclaration bien franche qui nous mette à l'abri de tout soupçon d'enthousiasme aveugle, avouons d'abord que les récits représentés dans cette verrière ont été fort mal notés dès le temps de saint Augustin. Selon le docteur d'Hippone, désavoués par la tradition, ils ne reposent guère que sur la foi de misérables conteurs, dont le crédit n'a quelque poids que chez les adeptes du manichéisme (1). Signalement extrêmement grave, mais dont les conséquences pourraient être étendues outre mesure. On ne nous soupçonnera point de les exagérer, car nous en ajournerons l'appréciation jusqu'au moment où le lecteur, mieux préparé, n'imaginera pas que nous prétendions rattacher à une seule indication toute une doctrine qu'il taxerait de système.

Le peu de mots que l'Écriture sainte consacre à des données historiques sur l'apôtre saint Thomas, est entièrement renfermé dans l'évangile de saint Jean (2), et nous le montre toujours comme un homme doué à la fois d'un caractère brusque et résolu, mais d'un esprit exigeant. Quand les autres disciples veulent détourner leur maître de se rendre en Judée où l'on trame sa perte, c'est Thomas qui met fin à ces représentations timides, en disant (Joan. XI, 16) : *Suivons-le, nous aussi, pour mourir avec lui.* A la cène il interrompt les touchantes paroles du Fils de Dieu (Joan. XIV, 5), pour lui demander un éclaircissement (3). Après la résurrection, lui seul manque dans l'assemblée des apôtres auxquels le Sauveur vient se montrer; et, quand on lui rapporte cette apparition, tous les témoignages des autres ne lui sont rien : il tiendra la résurrection de Jésus-Christ pour une fable, s'il ne s'en est pas assuré par lui-même dans le plus grand détail (Joan. XX, 24—29). Mais sitôt que Jésus-Christ vient à lui, il rend témoignage à la divinité de son maître par une confession éclatante; et une tradition grave, quoi

(1) Augustin., *Contra Faustum*, libr. XXII, cap. 79 (t. VIII, 409). « Legunt scripturas apocryphas Manichæi a nescio quibus auctoribus fabularum sub apostolorum nomine scriptas; que suorum scriptorum temporibus in auctoritatem sanctæ Ecclesiæ recipi mererentur si sancti et docti homines qui tunc in hac vita erant, et examinare talia poterant, eos vera locutos esse cognoscerent. Ibi tamen legunt apostolum Thomam, quum esset in quodam nuptiarum convivio peregrinus et prorsus incognitus, a quodam ministro palma percussus, imprecatum fuisse homini continuum sevamque vindictam. Nam quum egressus fuisset ad fontem unde aquam convivantibus ministraret, cum leo irruens interemit; manumque ejus, qua caput apostoli levi ictu percusserat, a corpore avulsam secundum verbum ejusdem apostoli id optantis atque imprecantis, canis intulit mensis in quibus ipse discumbebat apostolus. Etc. » — Id., *Contr. Adimant.*, cap. 17 (ibid., 137); et de *Sermone D. in monte*, libr. I, cap. 20 (t. III, P. II, p. 194). On verra (n° 82) que le moyen âge n'ignorait point cette censure.

(2) Partout ailleurs saint Thomas ne paraît que dans l'énumération des apôtres, où il occupe tantôt la huitième place (Marc. III, 18. — Luc. VI, 15), tantôt la septième (Matth. X, 3), ou la sixième (Act. I, 13). Le canon de la messe, comme les litanies des saints, lui donnent le sixième rang, c'est-à-dire le cinquième si l'on ne comptait saint Paul. Les portes de bronze de Saint-Paul-hors-des-murs à Rome lui assignaient le même numéro d'ordre, et c'est celui qu'il occupe encore dans les fenêtrages supérieurs de la cathédrale de Reims. Mais à Bourges, dans la série des apôtres qui occupe une partie de la claire-voie, c'est sans faire abstraction de saint Paul qu'on a placé saint Thomas au cinquième rang. Nous

reviendrons sur ces variations en expliquant les planches XXV et XXVI.

(3) Léonard de Vinci, peintre-philosophe aussi, lui, n'en déplaît à ceux qui ont décoré Raphael Mengs de ce titre, aura voulu retracer ce caractère de saint Thomas dans la cène, lorsqu'il peignait cet apôtre souriant d'un air de défiance, pendant que tous les autres paraissent empressés et vivement émus autour de lui. Car, si je ne me trompe, on se méprend beaucoup en prétendant que son incertitude ait pour objet le mystère de l'Eucharistie. Une telle pensée ne serait pas digne d'un grand peintre, et ferait tache sur l'ensemble. Il s'agit de la trahison prochaine de Judas, que Jésus-Christ vient d'annoncer, et qui met tous les convives en rumeur. Thomas ne se persuade point qu'on puisse prendre au sérieux une menace de perfidie parmi les douze disciples d'élite; il partage la générosité des autres; seulement, il la ressent à sa manière dans cette circonstance; c'est donc uniquement l'expression, et non le sentiment, qui se détache sur le fond général. Alors seulement je reconnaitrai le saint Thomas de l'Evangile: esprit difficile, mais cœur ardent; alors seulement je retrouve un grand maître dans cette fresque imposante. Raphael Morghen s'en est fait bien accroire, ce me semble, lorsqu'il s'est permis de compléter à sa fantaisie un pareil modèle, en traçant dans la bordure de la robe de saint Thomas (autour du cou): *Quia vidisti, Thomas, credidisti.* Cette prétendue traduction n'est qu'un misérable contre-sens, pour ne la qualifier que d'une note très-débonnaire. Que si c'avait pu être la pensée du peintre, tant pis pour la philosophie de Léonard! Mais on doit tout supposer plutôt que d'admettre l'absurde.

qu'on ait dit, lui attribue assez constamment l'article du Symbole qui proclame la résurrection de Notre-Seigneur (1). Lorsque les apôtres, non encore affermis par la descente de l'Esprit saint, pouvaient craindre d'attirer les regards par une réunion suspecte, Thomas n'apparaît plus séparé du chef de l'apostolat : il accompagne Pierre à la pêche miraculeuse (Joan. XXI), nous le trouvons le premier nommé après le prince des apôtres, et cinq autres seulement avec eux sont témoins de ce prodige.

Si nous cherchons hors des livres saints quelque donnée historique ultérieure sur la prédication de saint Thomas, il est impossible de ne pas reconnaître un solennel témoignage dans ce concert de voix qui, dès le III^e siècle (c'est-à-dire dès que l'histoire ecclésiastique sort du berceau), parlent unanimement de la mission de cet apôtre dans la Perse et dans l'Inde. Le moyen âge en cela n'est que l'écho des premiers âges (2), et l'Inde en a conservé des souvenirs assez imposants pour ébranler le scepticisme d'hommes que leurs préjugés d'éducation pouvaient disposer à traiter cavalièrement les traditions chrétiennes (3). Ce sont là des faits dont il serait intéressant de présenter le détail et d'estimer la portée.

(1) Rufin., *in Symbol. apost.* (p. 53. Cs. Pseudo-Augustin., *de symbolo*, Opp., t. VI, 278); et Vallarsi, *not. in h. l.* — Pseudo-Augustin., *serm.* CCXL, CCXLI (t. V, 394—396). — Leon. M. *epist.* 31, *ad Pulch. Aug.*, cap. 4 (t. I, 857, sq.). — Vigil. Taps., *cont. Ar.*, libr. I, 11, 12 (Bibl. PP. VIII, 747). — Missal. gallic., ap. Gregor. M. Opp. t. IX, 207. — N. Alexand., *H. E.*, sœc. 1, diss. 12; et Mansi, *in h. l.* — Etc., etc.

On montrait même à Jérusalem le lieu où s'étaient réunis les apôtres pour arrêter cette commune profession de foi (*symbolum*, *collatio*). Cs. Georg. Gemnicens., *Ephemerid. terræ sanctæ* (D. Pex, t. II, p. III, p. 538). — Anselm., *Descript. terræ sanctæ* (ap. H. Canis., *Thesaur. monumentor.*, ed. Basnage, t. IV, 786). — Etc. Non pas qu'il soit sûr que Jérusalem ait été le lieu de cette réunion; selon plusieurs, ce serait Antioche.

(2) Venant. Fortunat., part. I, libr. V, cap. 2, v. 11 (p. 157). — Gaudent., *serm.* XVII. — Rufin., *H. E.*, libr. I, cap. 9 (p. 230). — Origen., *in Genes.* III. (t. II, 24; Cs. Euseb., *H. E.*, libr. III, cap. 1, et Val. *in h. l.*) — Ambros., *in Ps.* XLV, 10 (t. I, 934). — Gregor. Nyss., ap. Zacagni, p. 391. — Hieronym., *Epist. ad Marcell.* (t. IV, P. I, p. 167). — Etc., etc. Cs. Ribadeneira, *Flos SS.*, Dix. 21. — Hohlenberg, *de Originib. . . Eccl. christ. in India.* — Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, P. II, p. xxv—xxxv. — Etc., etc.

Le moyen âge nous a conservé quelques traces plus ou moins vagues de pèlerinages au tombeau de l'apôtre saint Thomas, soit qu'on allât à Edesse vénérer ses ossements, qui passent pour avoir été transportés de bonne heure (en tout ou en partie) dans ce lieu, soit qu'on pénétrât jusqu'au Malabar et au Coromandel. Cs. Althelm., ap. Mai, *N. collect. Vatic.*, t. IX, p. xxjii. — Wilhelm. Malmesb., ap. Stolberg, *Alfred.* — Godwin, *de Præsul. Angl.* (ed. G. Richardson, p. 332). — Cesar. Heisterb., *Illustr. miracul.*, lib. VIII, cap. 59. — Gregor. Turon., *de Glor. mart.*, libr. I, cap. 32 (ed. Ruinart, p. 757). — Sh. Turner, *History of the Anglo-Saxons*, book V, chap. 6, and Appendix *ad hoc* (4^e édit. Lond., 1828, t. II, p. 145—148, et 158—166). — Pontoppidan., *Gesta. . . Danorum extra Daniam*, t. I, p. 27, 54. — Grasse, *Lehrbuch ein. Litterär-gesch.*, Sagenkr. d. Mittelalt., p. 343. — Etc.

Spelman (*Ælfredi. . . Vita*, libr. II, 70, p. 112) n'ose pas faire tort à la mémoire du grand Alfred, peut-être, en laissant apercevoir qu'un pèlerinage lui fût un motif d'équiper des vaisseaux pour les Indes; il ne lui attribue donc que l'intention de faire porter des aumônes aux chrétiens de ces contrées éloignées. Mais Gibbon, qui a toujours d'excellentes raisons toutes prêtes, convient du fait (chap. 47) sans balancer. Sa ressource, après cet aveu, pour sauver l'honneur du grand homme, c'est d'en faire un hypocrite qui, sous ombre de pèlerinage, ne songeait qu'à des spéculations commerciales. C'est tout ce que le célèbre historien trouve de mieux à la décharge, ou même à la gloire du prince saxon. Il aimerait bien tout autant supposer que les annalistes de la *Vieille-Angleterre* ont inventé cette histoire; mais (voyez le raffinement!) il ne lui paraît pas possible que le XII^e siècle fût de force à composer un semblable récit (*loc. cit.*). Et cela s'appelle écrire l'histoire! Et cela ne nuit aucunement (que dis-je? cela sert passablement) à la réputation de l'homme qui met en œuvre de semblables aperçus! Césaire d'Heisterbach, cependant, nous fait voir que les Indes n'étaient pas un pays perdu pour cette époque. Et les romanciers d'alors, où avaient-ils pris l'idée de transporter leurs héros dans l'Inde?

En écrivant l'histoire de la géographie, on n'a pas assez tenu compte des missions, et surtout des pèlerinages. Les auteurs protestants, élevés dans un mépris souverain de ces bigoterics, n'auront pas daigné s'apercevoir que les annales de la superstition étaient précisément les archives de leurs matériaux en ce genre (je mets les choses au mieux, et suppose la bonne foi dans tous). Ainsi se trouve confisquée toute une période de connaissances pratiques dont on fait à peine mention dans plusieurs ouvrages spéciaux qui se donnent pour avoir approfondi la matière; et lorsque la tâche de l'historien eût été de discuter les traditions les plus obscures, il a négligé même les documents les plus positifs. Quant aux écrivains plus ou moins catholiques qui sont venus après ceux-ci, ils ont pensé (les uns débonnairement, les autres traîtreusement) que les travaux de leurs devanciers avaient à peu près épuisé la matière, et n'ont eu garde de reprendre sous œuvre un labeur extrêmement fastidieux, dont les bases leur semblaient devoir être définitivement fixées. Nous avons, enfants de l'Église, beaucoup trop présumé de la bonne foi d'autrui; mais notre préjugé en ceci a été mis à de trop rudes épreuves depuis trois siècles pour qu'il soit permis d'y persister encore. Toutefois, il reste à présenter aux esprits flottants et aux cœurs honnêtes, mais égarés, l'appréciation des enseignements historiques qui ont généralement pris le dessus depuis soixante ans. Et quand il nous sera donné de rompre le silence, on verra choir à grand bruit bien des réputations qui paraissaient enracinées profondément. Il ne sera pas même nécessaire en général d'aborder le XIX^e siècle; il suffira de faire voir qu'il a traduit en langage populaire les assertions exprimées en latin par ses prédécesseurs, et rien de plus. De l'érudition mensongère on s'est avancé jusqu'à l'affirmation pure et simple. Voilà tout le progrès, du moins en France, dans les écrits hostiles à l'Église et à ses institutions ou à ses dogmes.

Mais pour revenir au moyen âge et aux pèlerinages dirigés vers le tombeau de saint Thomas, il semble que plusieurs questions d'art ne peuvent guère se résoudre si l'on n'admet une influence indienne quelconque sur certains hommes, du X^e au XII^e siècle. Il est telle miniature qui rappelle si naturellement les idoles de l'Inde, qu'on a peine à s'en rendre raison, si l'on ne veut y voir que des fantaisies spontanées d'imagination.

(3) Marco Polo, *Milione*, libr. III, cap. 20, 27 (ed. cit., t. II, 414, 421—423; et t. I, p. 178—180), et Baldelli, *in h. l.* — Fr. de Sousa, *Oriente conquistado a J. C.*, Conq. II, d. 1, 34—39 (t. I, 249—256). — Bartoli, *Asia*, libr. I, § 51, etc. — Hohlenberg, *op. cit.*, p. 49, 50, 53—55, 61, etc. — F. Wilford, *Origin. . . of the christian religion in India* (Asiatik Researches, t. X, 73—79, 83). — Barros, *da Asia*, decad. III, libr. VII, cap. 11 (Lisb. 1777, t. VI, 228—237). — Paulin. a s. Bartholom., *India orientalis christiana*, 127—145. — Kircher, *Chin. illustr.*, p. 57. — Ch. Swanston, *A Memoir of the primitive church of Malaya. . .* (Journal of the royal asiatik society of Great Britain. . . , t. I, 1833, p. 171—178). — Augusti, *Denkwürdigkeiten. . .*, t. III, 219—235. — Etc. Je ne parle pas des articles de T. Robinson dans le *Journal of literature and science*, qui porte le nom de la société littéraire de Madras auxiliaire de la société royale asiatique (t. I, octob. 1833, p. 7, etc.) C'est bien une des plus pauvres choses qui se puissent écrire sur ce sujet. Il suffirait de dire que Lacroze est une des principales autorités qu'on y prend pour base; et la correction du texte

Mais d'autres pourront prendre quelque verrière de saint Thomas (comme celles de Chartres, de Sens, de Tours, etc.) pour thèmes de développements circonstanciés; pour nous, l'ampleur du contingent que nous avons fourni sur le *cycle de la Nouvelle-Alliance* interdit désormais une certaine exubérance à nos explications, et semble même pouvoir justifier çà et là quelque sécheresse (1). D'ailleurs, notre projet, à vrai dire, n'est point de nous étendre sur les vitraux à légendes. Les sujets théologiques surtout fixeront notre attention. Ce sont les moins appréciés, disons-le même, les moins connus; et ce sont pourtant les plus beaux et les plus féconds en grandes pensées, mais ce sont à la fois ceux qui courent risque de rencontrer moins d'interprètes compétents.

75. Qu'on ne nous soupçonne point toutefois de mépriser les légendes. On se méprendrait beaucoup sur notre pensée, et nous sommes bien aises de détruire d'avance ce préjugé dans l'esprit du lecteur qui aurait pu le concevoir. Si donc l'on désire se former d'avance une idée de la marche que nous suivrons en ce genre, nous avouerons ingénument qu'en général nous croyons au poids de cette preuve dont Platon se contente si fréquemment : *Tel est le dire de nos ancêtres, et je m'en repose sur leur témoignage*. Non, nous ne tiendrions pas pour bien employée la science qui viserait à établir la stupidité ou la mauvaise foi de nos pères. Bien plus, nous la repoussons avec chaleur cette science sans âme; nous la tenons pour fausse et de mauvais aloi: persuadés qu'il est, même en histoire, des questions où le sentiment doit être admis en témoignage, et qu'il peut produire, sinon la certitude, du moins une probabilité grave. Lui seul, après tout, dans l'application pratique des preuves morales, conduit à cette équité qui est plus juste que la rigueur (2). Peut-être quelqu'un sourira-t-il de notre naïveté, mais nous le laisserons faire; et la rougeur ne nous montera point au front pour cette marque de commisération plus ou moins bienveillante. Car il faut convenir que si, nous autres catholiques, nous semblons parfois devenir crédules à force d'être croyants, les savants luthériens ou calvinistes tombent communément dans un excès tout opposé. Or, j'ose dire que, même en adoptant les jugements de ceux qui nous censurent, notre défaut nous serait honorable. Il annonce, en effet, chez nous une bienveillance qui penche comme tout naturellement à l'estime d'autrui. Au contraire, cette critique habituellement si sourcilieuse que professe la science protestante, ne suppose-t-elle pas en dernière analyse un certain mépris de ses semblables? On dirait que les hérésies du xv^e siècle ont jeté parmi leurs disciples une ferme persuasion de la sottise ou de l'improbité humaine. Le témoignage ne leur est rien jusqu'à révision ultérieure des pièces du procès; et à quoi n'a-t-on pas fait le procès! Cependant, comme cette révision ne peut être reprise par chaque nouveau savant sur tous les points de l'histoire, il faut bien en définitive qu'on s'en tienne quelquefois au jugement des critiques venus avant nous (3). Mais alors c'est l'autorité d'un seul homme que l'on préfère à celle des siècles; et je laisse à penser s'il était bien ridicule d'embrasser d'avance l'autre parti.

Je voudrais bien savoir où un homme puise cette intrépide confiance en soi, qui lui fait croire tout indécis tant qu'il n'a pas prononcé lui-même. Ceux qui l'ont précédé étaient apparemment de la même nature que lui; et si tous ont pris le change, quel est ce privilège qui le distingue tout à coup de la masse commune? Le bon sens et la bonne foi étaient-ils inconnus au monde avant vous? et, cela étant, qui vous en garantit donc la possession? Il faut nous résigner à partager la droiture d'esprit et de

est à la hauteur de la compilation : noms et titres y sont mutilés impitoyablement. Assemani, s'il m'en souvient bien, y reçoit trois ou quatre masques différents. Pour être juste, cependant, il ne faudrait pas laisser croire que ce travail fût absolument aussi chétif que celui de Wrede dans les *Asiatik Researches* (t. VII, 363, etc.), ou de Lacroze lui-même, ou de ce Beausobre, dont la réputation n'est vraiment inexplicable. Cs. Hohlenberg, p. 88, sqq.; 103, sqq.

(1) S'il n'existait au monde qu'une seule église conçue par la pensée des xii^e et xiii^e siècles, ou bien si la description d'un monument de ce genre exigeait absolument des ressources assez gigantesques pour ne pouvoir être exécutée plus d'une fois, il serait tout simple que l'auteur privilégié de cet ouvrage unique s'imposât la tâche d'épuiser la matière. Qu'on le tente, du reste, et l'on verra ce que serait un pareil projet; car il ne faudrait pas s'imaginer que l'on dût être complet pour avoir tout mesuré à des dimensions uniformes au moyen d'une maigreur générale. La disproportion des parties ne saurait en cette occasion être taxée de négligence : elle n'est qu'un défaut nécessaire qu'il serait triste d'éviter en s'imposant pour cela une indigence symétrique. Mais

si l'on ne veut pas condamner toutes les expositions des basiliques anciennes à se traîner invariablement l'une après l'autre dans une même ornière plus ou moins étroite, il faut leur permettre de compter les unes sur les autres en divers points, à condition que chacune d'elles aura soin de frayer à ses dépens une partie de la route. Celui qui penserait autrement aurait bien l'air de n'avoir point soupçonné la gravité de semblables études. Tout ce que pourrait prétendre une publication puissamment soutenue par la somptuosité d'un gouvernement, ce serait de s'adjuger dans le travail une part plus large que ne saurait l'être la nôtre dans l'isolement où nous sommes. Mais d'embrasser tout, il n'y faut pas songer; ce serait un énorme fardeau, surtout pour les lecteurs d'aujourd'hui.

(2) Cs. Hohlenberg, p. 89, 90.

(3) Je sais que fort souvent, pour se donner l'air d'avoir exécuté un travail personnel, on transcrit ses devanciers, en prenant soin d'omettre leur nom ou de le perdre dans la foule. Mais, en ce cas, toute la différence consiste à aggraver le délit de confiance aveugle par celui de plagiat.

cœur avec nos devanciers, ou craindre de nous faire illusion à nous-mêmes sur cet étrange monopole que nous voudrions nous attribuer. Pour moi, j'aime à voir cet excellent homme de Bollandus prenant la défense de Siméon Métaphraste censuré par Bellarmin (1), et de Jacques de Varazze rudoyé par Vivès. « Où prend-on, dit l'hagiographe belge, que le légendaire grec du x^e siècle n'a point suivi « des documents anciens? Qu'il ait pu se tromper, nul doute; mais comment sait-on qu'il ait prêté « aux martyrs des discours dont son imagination aurait fait tous les frais? Etc., etc. »

Il en sera de Métaphraste n'importe quoi; je ne me fais point son champion pour le moment. Je ne me propose que de faire ressortir une seule chose. C'est qu'en accusant de préjugé la confiance accordée aux légendaires, on pourrait s'exposer soi-même à une rétorsion bien mieux fondée que l'accusation. Quel est, en effet, le préjugé de celui qui accorde une valeur historique aux légendes avant l'examen? C'est, à vrai dire, bien moins un préjugé qu'un *postulatum* fondamental de toute relation sociale; c'est l'axiome de Droit qui exige la présomption de probité (ajoutons : et de bon sens) jusqu'à preuve du contraire. Ce préjugé, si c'en est un, est celui de tout homme honnête; et, partant, il ne saurait devenir une faiblesse ridicule dès qu'il n'exclut pas l'emploi des moyens de vérification. Au contraire, que de préjugés mis à la place d'un seul par celui qui refuse d'abord toute adhésion, sous prétexte de certaines incompatibilités! Le nombre et l'énormité des miracles, l'ampleur même des détails, des erreurs chronologiques ou géographiques (qui pourraient bien n'être que des difficultés), la rudesse du langage, l'espace qui sépare des faits l'époque ou le lieu de l'écrivain, etc., etc., ce serait là des motifs d'écarter une narration, un livre même tout entier, et tout ce qui portera le nom ou la trace de tel auteur! Mais combien de questions préjudicielles ne tranchez-vous pas tout d'un coup par la valeur que vous attribuez à ces diverses *fnis de non-recevoir*! Merveilleux et imaginaire sont-ils synonymes? Une information est-elle fautive par cela seul qu'elle est minutieuse et circonstanciée? Est-on en droit de rejeter tout ce qui ne présente point une solution subite, et la mutilation d'un monument doit-elle lui ôter toute valeur? L'élégance de la diction est-elle une condition essentielle de crédibilité? A défaut de documents immédiats, faut-il repousser tout récit fait à distance, au risque de mépriser une relation qui aurait puisé aux vraies sources? Etc., etc. Préjugés que tout cela! et tellement déraisonnables, que la plupart du temps on passerait pour professer un pyrrhonisme systématique si l'on admettait absolument de pareilles causes d'exclusion pour les matériaux de l'histoire profane.

76. On voit que nous n'estimons pas seulement les légendes comme monuments de poésie naïve, mais comme documents historiques d'une valeur importante. Néanmoins, quand nous avons rappelé l'opinion de Bellarmin, et indiqué les censures de Wicelius et de Vivès, nous l'avons fait à dessein, pour laisser apercevoir que nous ne confondions pas absolument le respect dû à l'Église avec celui que nous professons pour ces pièces hagiographiques. Nous pouvions rapporter bien d'autres noms encore et de graves théologiens, qui n'ont pas été plus indulgents envers les légendaires. Melchior Cano, par exemple (2), adopte sans restriction le dire de Vivès; et n'est pas même arrêté, dans son antipathie contre certains miracles, par le nom de saint Grégoire le Grand. Certes, ce n'est pas être timoré, et pourtant les imitateurs de cette hardiesse n'ont pas manqué parmi les catholiques. Je ne les en loue point, et je crois même cette sévérité beaucoup plus superficielle que ne le pensent ses parti-

(1) AA. SS., *Januar.* t. I, p. xviii. Le P. Bollandus, qui étend ensuite sur plusieurs légendaires latins le manteau de sa bienveillante probité, n'était assurément ni un homme ignare, ni une de ces âmes assoupies dont la bénignité apathique répugne à l'effort de prononcer un blâme. Qu'on l'entende prenant la cause de Jacques de Varazze contre Wicelius et Vivès (*l. c.*, p. xx). « Ubi vero mythologiae studet Jacobus, bone Wiceli? Ego certe non omnia probo quæ ille scribit; quin tamen vetera secutus sit monumenta non dubito, et plurimas ejus historias reperio cum veteribus et genuinis congruere. Non omnes evolvi, nec necesse est quum fontem reperi rivos consecrari; sed si prius in hos incidi, an etiam ex illo ducti sint, an non fluant lutulenti, an non pigro lapsu repant, an non aliunde palustrem undam trahant, juvat dispicere: quam, inquam, brevioribus aut paraphrasticis adjungere fidem par sit, ex veterum statuo cum ipsorum scriptis collatione. Censeo igitur, injuria, ut plurimum, neotericorum judicii vapulare eam Legendam. An omnia quæ de sanctis dicuntur, nisi sint ex Eusebio sumpta, aspernabitur Wicelius? Etc.

« Wicelio severius aliquanto acerbiusque de Legendâ aurea pro-

nuntiavit Ludovicus Vives. . . Ludovicum Vivem semper maximi feci, singulari eruditione, gravitate, prudentia virum; planeque illi assentior, præstantissimos divorum actus accuratius debuisse quam vulgo factum sit, mandari litteris. Sed quod Legendæ illius auctori ita maledicit ut virum sanctum et sapientem *plumbæ cordis, oris ferrei* appellet, id sane miror in homine præsertim gravi et moderato. Hauserat id fortassis a Desiderio Erasmo præceptore suo, severissimo Aristarcho qui nullum prope scriptorem intactum et non censoria virga notatum præterit; hoc etiam ridiculus quod ea arrosit sæpe quæ nec intelligebat nec didicerat. Fuerit Jacobus stylo minus compto, ut illa erant tempora; at erat non modo doctus et pius, sed prudentia judicioque singulari: ut quam probabilis essent quæ scriberet, Vive Erasmoque melius potuerit judicare. » Cs. *ibid.* xxivxxv; xxxii—xl. Or, encore une fois, Bollandus était compétent, si je ne me trompe; ou bien qui prétendra l'être?

(2) M. Can., *de Loc. theol.*, libr. XI, cap. 6, l. 2. (ed. H. Serry, Bâsan. 1776, p. 241). Penzi, autre théologien du même ordre, copie en cela, comme en bien d'autres choses, les propres paroles de Cano qui copiait Vivès. Cs. *Theolog. rudim.*, libr. XII, cap. 3, lemm. 2.

sans; mais enfin l'Église ne prononce point contre ces critiques emportées, laissant à la science historique le soin de trancher les débats. En même temps, un bon nombre d'esprits solides laissent passer sans s'émouvoir les censures chagrines de ces Aristarques; et protestent contre leurs décisions, lors même qu'elles envahissent l'opinion avec une menaçante influence. Les uns, retranchés seulement dans cette confiance du sentiment qui résiste à l'appareil scientifique sans trop savoir par où pèche la partie adverse, s'en tiennent, jusqu'à plus ample informé, aux convictions anciennes; d'autres, plus ardents, joignent à cette simplicité du cœur une certaine activité d'intelligence qui accepte et prévient même le combat au lieu de le subir. Persuadés que la tradition deviendra infailliblement de l'histoire (1), ces derniers hâtent de leurs efforts aussi bien que de leurs vœux l'instant où doit être réhabilitée la pieuse crédulité des ancêtres. A ceux-là, nous le croyons, appartient l'avenir; et l'école fondée par Bollandus a fait beaucoup pour ce résultat. Cependant, pour dire toute notre pensée, les savants hollandistes ne nous semblent pas avoir toujours porté leur fardeau sans faiblir. Lorsque la légende dépouillée ne donne pas pour produit un fait biographique et personnel, souvent elle ne laisse pas de mettre à découvert un fait populaire réellement historique; et, à défaut du premier résultat, la critique devrait, ce semble, chercher à mettre l'autre en évidence. C'est une si misérable conséquence, que d'arriver à force d'étude à décrier l'humanité! Il serait bon qu'avant de s'arrêter à cette conclusion décourageante, l'on examinât si quelque chose ne pourrait pas sauver l'absurdité, du moins en partie.

Je prends un exemple entre plusieurs. Le P. Pinius, à l'occasion de sainte Marguerite d'Antioche, traite fort sévèrement les *actes* de son martyre (2); et j'avoue que mon respect pour les légendes ne va pas jusqu'à me faire adopter celle-là purement et simplement. Mais il y a quelque autre chose que matière à rire, dans cette bizarre circonstance qui présente la sainte engloutie d'abord par le dragon infernal, et se faisant jour immédiatement à travers le dos du monstre, à l'aide de la croix qu'elle tenait à la main. Si l'histoire est ridicule, sa source ne l'est point; elle est seulement étrange, et née d'une expression singulière, dont le sens une fois perdu occasionna un énorme *quiproquo*. Il faut, pour en découvrir la véritable intention, remonter jusqu'à ce symbolisme antérieur au XIII^e siècle, qui a couvert nos anciennes églises de tant d'hiéroglyphes impénétrables à notre civilisation actuelle.

Un passage du livre de Job, interprété allégoriquement dès les premiers temps du christianisme, et fréquemment reproduit au moyen âge avec cette signification mystique, me paraît la source incontestable du malentendu que nous indiquons. Dieu fait, pour ainsi dire, une revue de ses créatures les plus imposantes dans le monde matériel (3), pour terrasser l'orgueil de l'homme en présence du formidable pouvoir qui règle toutes ces grandes œuvres. « L'hameçon te rendra-t-il maître de Léviathan, « dit le Seigneur (4)? Feras-tu passer un anneau dans ses narines, ou pénétrer un cercle au travers de sa « mâchoire? » Cette expression biblique enfanta des commentaires et des allusions dont le peuple même se trouva saisi à la longue (5), mais qui devinrent peu à peu une langue morte quand le monde

(1) Un des esprits les plus distingués de ce siècle, le comte Joseph de Maistre, exprime quelque part (*Décrets de la justice divine*, note XX) ce noble pressentiment: « J'éprouve un chagrin profond, une douleur légitime bien étrangère à toute passion, lorsque je vois des hommes d'ailleurs si estimables, et que j'honore, dans un sens, comme mes maîtres, déplorablement en garde contre les traditions les plus vénérables. . . . Je m'écrie tristement: *Tantus amor nihil!* (Anti-Lucrèce)! — Mais nous la reverrons la superbe alliance de la religion et de la science; ils reviendront ces beaux jours du monde, où toute science remontait à sa source. Nous pouvons tous hâter cette époque; moins cependant par des syllogismes que par des vœux. »

C'est que la droiture de cœur est une condition indispensable de la persuasion, et l'homme ne la donne point à l'homme.

(2) AA. SS., *Jul.* t. V, 30—33.

(3) Job, XXXVIII—XLI.

(4) Job, XL, 20, 21. « An extrahere poteris Leviathan hamo...? Numquid pones circulum in naribus ejus, aut armilla perforabis maxillam ejus? »

(5) Ephraem, *in secund. D. advent.* (ed. S. Assemani, P. gr. lat., t. II, 211, 212). « Ἡμεῖς δὲ τῶ τῆμῳ καὶ ζωοποιῶ σταυρῷ τοῦ Σωτῆρος τὰ πρῶτα ἡμῶν στεφανώσαμεν... καὶ αὐτὸν ὀπλισάμεθα τὸ ἀήτητον ὄπλον τῶν χριστιανῶν, τὴν νεκρῆν τοῦ θανάτου, τὴν ἐπίδα τῶν πιστῶν... Οὐ τὸς ἴσταν ὁ παρὴς ἐν τῷ κρῆνῳ, καὶ εὐθὺς (al. εὐθὺς) βλαστῆρας τὸν

βῆτρον τῆς ζωῆς ἡμῶν. Ἐν τούτῳ τῷ τῆμῳ ὅπου Χριστὸς ὁ Σωτὴρ ἡμῶν διέβηκε τὴν παμμάγον τοῦ ἄδου γαστέρα, καὶ τὸ πολυμήχανον τοῦ διαβόλου ἐνέγραψε στίγμα κ. τ. λ. — Cs. *Ibid.* (p. 249), *de Charitate*.

Pseudo-Hieronym. (Philipp.), in Job, XL, 19 (ed. Martian., t. II, P. II, p. 111). « *In oculis ejus quasi hamo capiet eum, et in sudibus perforabit nares ejus. . . In sanctis, qui crucem per quam victus est hostis indesinenter portant, discretionem calliditatis ejus perdidit.* » Un autre commentaire sur Job, longtemps attribué à saint Jérôme, ne fait qu'étendre, pour ainsi dire, la même pensée dans un torrent d'expressions plus ou moins obscures. Mais on y voit poindre une idée sur laquelle d'autres ont enchétri bien étrangement, lorsque la comparaison de l'hameçon avec Notre-Seigneur fit imaginer une pêche symbolique qui occupe toute une page dans l'*Hortus deliciarum*. Léviathan (figure de Lucifer) est peint pris à l'hameçon de la croix, par une *ligne* qui représente les ancêtres de J. C., composée qu'elle est d'une série de médaillons empruntés à la généalogie du Sauveur. Cette peinture du XI^e ou XII^e siècle avait son programme tout tracé dans la *Glose* (in Job., *loc. cit.*, 20); ce qui n'empêche pas le compilateur du IX^e siècle d'exposer aussi le symbolisme dont nous parlions précédemment. «... Armilla ergo Dominus maxillam Leviathan perforat quia misericordiae suae potentia sic malitiae antiqui hostis obviat ut aliquando eos etiam quos jam cepit amittat. » Cs. Pseudo-Beđ., in Job. (t. IV, 856, sq.). — Catena GG. PP. in Job., *h. l.*, p. 579.

symbolique se prit à sombrer vers le XIV^e siècle, pour s'engloutir enfin sans laisser de trace au XVI^e. Un emblème en était né, qui, dans son évolution progressive, se partagea en deux embranchements dont la convergence a produit le phénomène mystique que nous étudions. Tantôt c'est la première partie de la phrase (la pêche) qui fixe l'attention des interprètes, et ils y montrent l'enfer vaincu par la croix (1); tantôt la seconde (l'anneau qui traverse la mâchoire du monstre) leur donne lieu de s'étendre sur le bonheur de la pénitence qui arrache l'homme au démon (2). Réunis, ces deux ordres d'allégo-

S. Grégoire le Grand exprime ces mêmes idées en plusieurs endroits de ses ouvrages, et c'était lui évidemment que suivait l'auteur de la *Glose*, chez qui on retrouve les propres expressions du saint pape. Cs. Greg. M. *Moral.*, libr. XXXIII, cap. 9, 11 (t. III, p. 354, 357, 360. — Id., in *Evang.*, lib. II, homil. 25 (t. V, 261, sq.). Il faut emprunter quelques fragments à ce dernier passage, pour faire mieux saisir la forme et le sens populaire d'une allégorie que l'on rencontre quelquefois signalée par quelques mots seulement. « In hamo autem esca ostenditur, aculeus occultatur. Hunc ergo (Leviathan) Pater omnipotens hamo cepit, quia ad mortem illius unigenitum Filium incarnatum misit; in quo et caro passibilis videri posset, et divinitas impassibilis videri non posset. Quumque in eo serpens iste, per manus persequentium, escam corporis momordit; divinitatis illum aculeus perforavit. Ibi quippe inerat humanitas quæ ad se devoratorum duceret; ibi divinitas quæ perforaret. Ibi aperta infirmitas, quæ provocaret; ibi occulta virtus, quæ raptoris faucem transfigeret. In hamo igitur captus est, quia inde interit unde momordit. Et, quos iure tenebat, mortales perdidit; quia cum in quo jus non habuit, morte appetere immortalem præsumpsit.

« Hinc est etiam quod hæc ipsa de qua loquimur Maria (Magdalena), vivit, quia ille pro humano genere qui morti nihil debebat occubuit. Hinc est quod nos quotidie ad vitam post culpas revertimur, quia ad pœnam nostram conditor sine culpa descendit. Quotidie peccatores ad vitam redeunt; quotidie de ejus (hostis) faucibus, Redemptoris manu, rapiuntur. Quid per armillam, nisi circumplectens nos divina misericordia designatur? Quæ Leviathan istius maxillam perforat, dum nobis post perpetrata quæ prohibuit adhuc pœnitentiæ remedium ostendit. Armilla Dominus maxillam Leviathan perforat; quia ipse ineffabili misericordiæ suæ potentia sic malitiæ antiqui hostis obviat, ut aliquando eos etiam quos jam cepit amittat. Et quasi ab ore illius cadunt qui post perpetratas culpas ad innocentiam redeunt. Quis enim ore illius semel raptus, maxillam ejus evaderet, si perforata non esset? An non in ore Petrum tenuit, quum negavit? An non in ore David tenuit, quum in tantam se luxuriæ voraginem mersit? Sed dum ad vitam uterque per pœnitentiam rediit, Leviathan iste eos aliquo modo quasi per maxillæ suæ foramen amisit. Per foramen ergo maxillæ ab ejus ore subtracti sunt, qui post perpetrationem tantæ nequitie pœnitendo redierunt. Qui (Redemptor) spem peccatori non abstulit; quia maxillam ejus, ut evadendi viam tribueret, perforavit: ut saltem post morsum fugiat qui incautus prius cavere noluit ne morderetur. Ubique ergo nobis occurrit superna medicina; quia et dedit homini præcepta ne peccet, et tamen peccanti dedit remedia ne desperet. Unde cavendum summopere est ne quis, delectatione peccati, Leviathan istius ore rapiatur; et tamen si raptus fuerit non desperet: quia, si peccatum perfecte luceat, adhuc foramen in maxilla ejus invenit per quod evadat. Etc.»

Cs. Alulf., *super. Luc.*, cap. 64 (Greg. M. Opp., edd. BB., t. IV, 699.) Ce compilateur secondaire spécifie cette allégorie mystique d'une façon plus palpable encore, s'il se peut, en l'appliquant à sainte Madeleine. « Adest testis divinæ misericordiæ Maria Magdalena quam in ore Leviathan iste tenuit, quoniam universorum vitiorum dominio succubuit; sed per foramen maxillæ ab ejus ore subtracta, quia post perpetrationem tantarum nequitiarum pœnitendo est reversa. Etc.»

Voici maintenant une forme moins doctrinale, et qui nous montre que cet emblème avait passé dans le domaine populaire. Je la trouve parmi les œuvres de Rupert, vers la fin d'un hymne au Saint-Esprit, qui termine l'un de ses livres (*De Gloria Filii hominis*; ed. Colon., 1577, t. III, p. 1, p. 180).

« Da oculos ut videam
In maxilla Leviathan

Foramen armillæ Dei
Maria per quod exiit;
« Dux bone præbe validum
Compuccionis gaudium
Quo castra pœnitentium
Regno Dei vim faciunt. »

Une allusion également rapide dans le commentaire d'Honorius d'Autun sur les psaumes (Ps. CIII, 26; D. Pez., *Thesaur.*, V, 1775), convaincra de plus en plus qu'on était généralement familiarisé avec cette figure.

Je n'ai point le temps de donner un développement complet à l'histoire de cet emblème. Mais on peut entrevoir dès maintenant pourquoi les anciennes peintures représentaient la mâchoire du dragon infernal transpercée par la lance de l'archange. C'est le vrai type, ce me semble; je pense pouvoir l'exposer ailleurs.

(1) En soi, rien de plus simple que cette doctrine, dans l'enseignement religieux; rien aussi de plus familier aux SS. Pères. Saint Léon lui donnait déjà une forme emblématique (Serm. LXI, de *Passione* 10, t. I, 236), quand il peignait Satan percé par les clous de la croix; mais le texte de Job a fait naître toute une famille de symbolisme qui se multiplie au moyen âge avec une physiologie constamment reconnaissable. Rufin (*in Symbol.*, 16, p. 79) est un de ceux qui, de bonne heure, ont le plus étendu cette première allégorie. « Mors ab eo mortem spoliatura suscipitur. Nam sacramentum illud susceptæ carnis. . . . Hanc habet causam ut divina Filii Dei virtus velut hamus quidam habitu humanæ carnis obiectus. . . . principem mundi invitare possit ad agonem; cui ipse carnem suam velut escam tradens, hamo eum divinitatis intrinsecus teneret insertum. . . . Sicut ergo hamum esca contactum si piscis rapiat, non modo escam ab hamo non removet, sed et ipse de profundo, esca aliis futurus, educitur; ita et is qui habebat mortis imperium rapuit quidem in morte corpus Jesu, non sentiens in eo hamum divinitatis inclusum; sed ubi devoravit hæsit ipse continuo, et disruptis inferni claustris, velut de profundo extractus trahitur ut esca cæteris fiat. Etc., etc. »

Les chants ecclésiastiques et les homélies reproduisent cette pensée à profusion, du X^e au XI^e siècle. Cs. Missal. Patav. vet., *sequent. fer. IV in pasch.* (Aug. 1505, fol. 80 v°). — Petr. Damian., *Carm.* 40, Rhyth. pasch. — Id., in *Nativit. B. M. V.*, homil. 46. — Petr. Venerab., *Rhyth. in Laud. Salvat.* (Bibl. PP., XXII, 1128). — Id., *Rhyth. de Resurr. D.* (Ibid., 1130). — Amed. Lausan., *de Laudib. B. M. V.*, homil. V (Ibid., XX, 1271). — Gerhoh., in *Ps.* XVI, etc. (D. Pez., V, 219, 369, 393). — Euthym. Zigab., in *Ps.* XXI, 7 (Bibl. PP., XIX, 277, 894). — Etc., etc.

Il fallait que le peuple fût bien accoutumé à cette figure pour que l'auteur d'un discours qui a été attribué à saint Augustin employât l'expression suivante (Pseudo-Augustin., *serm.* CCV., in *Natal. apost. Petri et Pauli* 5; Opp., V, *Append.*, 341): Petrus patitur crucem, Paulus sentit dominici lateris pugionem; PISCATOREM SUSPENDIT HAMUS CRUCIS, persecutorem mucro minuit persecutoris. »

(2) On vient d'en voir plusieurs exemples, et l'on a pu remarquer l'application de cet emblème à la pénitence de Madeleine. Je suis bien aise d'en montrer l'emploi au sujet d'une autre conversion. C'est saint Pierre Damien qui s'en sert au sujet de saint Ursicin, devenu martyr après un commencement d'apostasie. Petr. Dam., *serm.* 18, de *sancto Vitale*. « Vidimus antiquum draconem cum homine congregi. . . . Vidimus eum qui prostratus jacuerat, . . . de triumphato hoste victoriam reportare. Illic perspeximus rugientem leonem in Christi gregem immaniter fremere, hinc vero novum David raptam ovem de cruentis avidissimi prædonis dentibus liberare. Ille siquidem aridis faucibus inhians, humanum sanguinem sitiabat, et aperto suæ malitiæ gutture ovem Christi deglutire jam coeperat; iste vero gladio spiritus, quod est verbum Dei, ejus ora transfigens, captam prædam violenter eripuit, et per foramen quod in maxilla Leviathan fecerat ab ipso pene mortis

rie désignèrent la grâce de Jésus-Christ et la puissance du signe de notre rédemption, qui peut, forçant l'enfer à rendre sa proie, faire d'un esclave de Satan un citoyen du ciel.

La véritable application de ce texte ainsi entendu ne conviendrait donc qu'aux âmes ramenées à Dieu par une conversion éclatante. Aussi, le trouve-t-on employé surtout pour exprimer la pénitence de Madeleine. A ce titre, on ne voit pas comment une vierge martyre s'est trouvée gratifiée de ce symbole; mais l'histoire de la sainte raconte que le démon lui apparut en forme de dragon, et qu'il fut mis en fuite par le signe de la croix. D'ailleurs, l'allégorie de Léviathan percé par la croix s'applique aussi aux tentations vaincues(1). Ainsi une allusion biblique, inspirée primitivement par un mysticisme plein de poésie, et interprétée ensuite avec une simplicité quelque peu épaisse, s'est transformée en un fait matériel sur la fin du moyen âge, c'est-à-dire au moment de la décadence (2). Mais il ne faut pas oublier qu'une réalité git sous cette exposition, et que tout n'y est point absurde purement et simplement.

77. J'en pourrais dire autant de bien d'autres légendes traitées fort mal aux derniers siècles par des hommes plus ou moins habiles dont le moindre tort, souvent, était de n'avoir point compris ce qu'ils critiquaient. Si je ne me trompe, c'est encore ce passage de Job qui a fait naître l'histoire merveilleuse du diable enchaîné par sainte Julienne, qui le mène battant sur la place publique. Car l'une des légendes de cette sainte(3) se contente de nous la montrer forçant le démon à se déclarer, et le mettant en fuite par le signe de la croix. A mon avis, il ne faut voir dans l'autre récit qu'un développement de l'allégorie de Léviathan. C'est une amplification symbolique des paroles qui suivent dans le même chapitre : « *T'adressera-t-il (le dragon) des supplications empressées, ou s'efforcera-t-il d'exciter ta compassion?.... Te joueras-tu de lui comme de l'oiseau prisonnier; ou le livreras-tu, enchaîné, à tes servantes?... Et pourtant son espérance le trompera, et à la vue de tout le monde il sera précipité* (4). Nuls frais d'imagination n'étaient nécessaires, il suffisait d'être familiarisé avec l'Écriture qui fournissait au narrateur son langage, et à l'auditeur le sens historique vrai. Le démon lié par une jeune fille, frappé de verges par elle le long de la voie publique, et, sous les yeux du peuple, jeté par elle dans un lieu d'immondices(5); c'est à peine si la légende ajoute un seul mot au texte de Job.

barathro ad vitæ pascua revocavit. (Ici, un emprunt fait à saint Grégoire.) Quis enim ore illius semel captus maxillam evaderet si perforata non esset? An non B. Ursicinium tunc momordit, quum post nimia tormenta carnificis gladium formidavit? An non illum in ore ad plenum tenuit, quando idolis sacrificare consensit? Sed dum per exhortationem Vitalis gloriosissimi martyris ad vitam rediit, Leviathan iste cum aliquo modo quasi per maxillæ suæ foramen amisit. Etc. »

(1) S. Odon, abbé de Cluny, en abrégant les *Morales* de saint Grégoire (Bibl. PP., XVII, 449), rapproche et condense au sujet de l'apôtre saint Paul les diverses interprétations de notre allégorie, qui étaient séparées et comme délayées dans son modèle. Il ne s'agit plus seulement de sa conversion, mais aussi de ses tentations. Réduite en une sorte de formule générale, cette modification a dû déterminer une extension plus grande de l'emblème ainsi transformé. « Aliter. In ore tenere Leviathan dicitur non quos perfecte peccato implicat, sed quos adhuc peccati persuasionibus tentat. Sed, miro dispensationis ordine, dum tentantur, humiliantur; dum humiliantur, ejus esse desinant. Mandendum quidem, sed non deglutendum acceperat Paulum; quando illum, post tot revelationum sublimia, stimulis carnis agitabat. »

(2) J'attribue cet enfantillage à la décadence du moyen âge, c'est-à-dire au xv^e ou au xvi^e siècle; et je doute beaucoup que l'on puisse produire des monuments bien antérieurs à cette époque, qui permettent de conclure contrairement à mon assertion. Quant à Jacques de Varazze, il ne tenait certainement point cette figure pour un fait réel, quoique certains esprits commençassent à en méconnaître le sens. Voici ses paroles : « Oravit (*Margareta*) Dominum ut inimicum qui secum pugnabat, sibi visibiliter demonstraret. Et ecce draco immanissimus ibidem apparuit; qui dum eam devoraturus impeteret, signum crucis addidit, et ille evanuit.

« Vel, ut alibi legitur, os supra caput ejus ponens et linguam super calcaneum porrigens, eam protinus deglutivit. Sed dum eam absorbere vellet, signo crucis se munivit; et ideo draco virtute crucis crepuit, et virgo illæsa exivit (Cs. AA. SS., *l. cit.*, 31).

« Istud autem quod dicitur de draconis devoratione et ipsius

crepatione, apocryphum et frivolum reputatur. » — Cs. Hraban., ap. Pin. (AA. SS., *loc. cit.*, p. 24).

Ce n'est donc point la faute de la *Légende dorée*, si les peintres du xv^e siècle (et en particulier les Flamands) se sont mis à représenter sainte Marguerite tenant une petite croix d'or entre ses deux mains jointes, et sortant par ce moyen à travers l'échine entr'ouverte du dragon, tandis que le bas de sa robe n'a pas encore franchi les lèvres du monstre; tant le secours a été prompt! Mais surtout, même après que cette représentation mystique se fut multipliée, il ne tint pas à la *Légende dorée* que le peuple n'y vit un simple emblème. On ne saurait néanmoins disconvenir qu'une fois ce dernier terme atteint par la peinture et la sculpture, le terrain devenait fort glissant pour la conservation du sens réel.

(3) AA. SS., *Februar.* t. II, p. 880, sq.

(4) Job. XL, 22, 24, 28.

(5) AA. SS., *Februar.* *loc. cit.*, p. 875, sq.

Pour plus d'évidence, s'il est possible, voici un autre emploi du même passage de Job appliqué à la victoire que la virginité consacrée à Dieu, et conservée fidèlement, remporte sur l'enfer. Or, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître la *formule générale* de ce que prête la légende à sainte Julienne de Nicomédie dans la version la plus merveilleuse.

Anonym., *Rhythm. de Laude virginitatis* (Bibl. PP., XXIII, 169).

« Sicut timent serpentes capream,
Ita timet turbam virgineam
Serpens horribilis,
Qui veneno mundum inebriat
Et captivos suos excruciat
Horrendis sibilis;
« Qui non dormit sed semper vigilat
Et de suo cubili sibilat
Ut justos devoret,
Et in sui ventris malitia
Quos illudis sua fallacia
Latus incorporet.
« Sed virgines que Christo serviunt
Hunc draconem sibi subjiciunt

Nous avons indiqué sommairement dans le premier chapitre (1) quelques matériaux pour l'explication symbolique de la légende de saint Longin. Ces préliminaires doivent suffire pour un aperçu général. Celui qui prendrait la peine d'explorer les légendes à l'aide de ce flambeau, y reconnaîtrait surtout trois choses qui méritent d'être mises en lumière : premièrement, que le fond, d'une part, y est beaucoup plus historique et beaucoup plus sérieux que ne voudraient le faire croire certains censeurs qui, dans leur empressement à condamner, ne se sont pas même donné le temps de bien saisir le point de la question (2); secondement, que la véritable forme historique est très-souvent maintenue dans sa simplicité par quelque récit non moins autorisé que la forme symbolique (3); enfin, que le dépouillement critique des légendes suppose une connaissance très-approfondie de la littérature, je veux dire de la forme qu'affectaient les pensées dans leur manifestation, durant les âges où le christianisme dominait la société.

78. Supposé que l'on pût être assez heureux pour dérober ses assertions à tout péril de déductions fausses, ce que nous avons dit devrait suffire à faire voir que nous ne regardons nullement comme un jeu l'appréciation des légendes. Tout en répudiant dans leur examen quelque-une des règles de critique acceptées si péremptoirement par le siècle dernier, nous en introduisons une que les critiques n'ont pas toujours assez comprise, et dont l'étude est assez pénible pour qu'on ne nous soupçonne pas de vouloir abrégé le travail.

Qu'on n'imagine point, après cela, qu'à nos yeux tout récit merveilleux dans la vie des saints se résolve en une question d'herméneutique. Toute l'érudition du monde ne saurait prévaloir contre le bon sens, et avec le bon sens il faut sauver aussi cet instinct supérieur de l'humanité qui appartient aux profondeurs de notre nature. Or, de tout temps, et surtout dans les meilleurs temps, l'homme a cru que le Ciel avait pour lui autre chose que des lois générales; en sorte que le faux merveilleux même prouve, pour sa part, qu'il doit y avoir un merveilleux vrai. Ce dernier se montre à chaque page de l'Écriture sainte; et là, sans doute, on ne fera pas les mêmes difficultés que pour les actes des saints. Mais pourtant si l'on pensait qu'un certain degré dans l'extraordinaire dût être un motif d'exclusion pour le narrateur, il faudrait donc rejeter le livre des *Nombres*, à cause de l'ânesse de Balaam (4), et se débarrasser de trois Évangélistes, à cause des pourceaux de Gérasa (5)?

Que prétends-je donc? Faudra-t-il tout admettre dans les légendes? Je ne dis point cela, je dis qu'il faut commencer par les comprendre; après quoi il sera temps, mais seulement alors, de songer à introduire la critique. Et encore faudra-t-il que cette critique ne vienne point avec son parti pris, et que la *théophobie* ne l'ait point décidée d'avance à mesurer les miracles, pour n'accorder passage qu'à ceux d'une dimension déterminée (6).

Lucis (enosis?) potentia;
Ab antiquo serpente liberz
Qui Jordanem se sperat libere
Sua superbia.

« Sic ligatur fune virgineo
Qui ligatur peccato ferreo
Mundum antiquitus;
Alligatus in suis machinis
Illis quoque subjectus feminis
Que vivunt carlitis. »

« Etc. »

Cs. Job. XL, 10—28.

Il peut être utile de faire remarquer, en terminant ces indications, que l'allégorie de Léviathan pénètre parfois dans l'histoire du monstre marin qui vomit Jonas. Cs. Gerhoh., in Ps. XXVII (supr. n° 65, p. 121). — César. Arelat., Homil. 4, de Pasch. (Bibl. PP., VIII, 823; et *ibid.*, t. VI, 635).

(1) N° 63 (p. 118).

(2) Au risque d'être mal compris, je ne puis résister au désir de rappeler une de ces saillies pleines de sens que suggérait au comte J. de Maistre (*op. cit.*, not. XXII) un sujet fort semblable, quoique pas absolument identique. Je fais donc mes réserves, tout en empruntant ces paroles dont quelqu'un pourrait fausser la portée.

« Parce que . . . les monuments intermédiaires ont péri, nous prenons bonnement ces hommes (*les conteurs anciens*) pour des faussaires, parce que nous ignorons ce que tout le monde

savait autour d'eux, ou ce que personne ne s'embarrassait de savoir. Mais chez toutes les nations du monde, avant que le raisonnement tristement s'accrédite, on a aimé donner à l'instruction une forme dramatique, parce qu'en effet il n'y a pas de moyen plus puissant pour la rendre pénétrante et ineffaçable. On a donc fait partout des légendes, c'est-à-dire des histoires à lire pour l'instruction commune. . . . On a beaucoup écrit contre quelques-unes de nos légendes latines; c'est fort bien fait, sans doute; mais ce n'est point assez : il faudrait encore écrire contre la vérité du *Télémaque*, et même contre celle de l'*Enfant prodige*. »

L'observation que je viens de transcrire peut au moins faire remarquer que les critiques, avec leur sécheresse affirmative, prennent souvent le change d'une manière très-divertissante. Cette conclusion suffirait absolument à mon but.

(3) Nous avons indiqué pour sainte Julienne, comme pour sainte Marguerite, des *leçons* anciennes où le fait est réduit à son expression la plus simple; et ces textes étaient pour le moins aussi répandus, et beaucoup plus autorisés, que la *leçon* poétique.

(4) Numer. XXII, 21—35.

(5) Matth. VIII, 28—34. — Marc. V. — Luc. VIII.

(6) « Il y a, dit la Bruyère (*Caract.*, XIV), des faits embarrassants affirmés par des hommes graves qui les ont vus, ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent : les admettre ou les nier tous paraît un égal inconvénient; et j'ose dire qu'en cela comme en toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts. »

79. Autre interpellation que l'on pourrait songer à nous adresser. Comment supposer que le peuple comprit un langage si étrangement métaphorique? et s'il ne le comprenait pas, quelle source de méprises ridicules et de contes accrédités sans remède! Je réponds à cela que ce qui est tout à fait ridicule, c'est de demander comment un peuple peut comprendre sa langue. Car il importe assez peu si vous, qui en donnez votre avis à quelques siècles de distance, vous la trouvez obscure ou bizarre; la question est de savoir si l'existence de cette langue est constatée, auquel cas il sera permis assurément de conclure qu'elle était entendue. Dites, si vous le voulez, que vous ne sauriez l'entendre, ce langage; qu'il roule presque entièrement dans une sphère d'idées qui vous est totalement étrangère; qu'il suppose un ordre de conceptions tout spécial, auquel on ne saurait atteindre sans une laborieuse initiation; à la bonne heure. Mais convenez aussi que ce phénomène se représente chez toutes les civilisations fortement caractérisées; et dans un degré précisément proportionnel à l'originalité de l'empreinte qui les spécifie. D'ailleurs, tout le monde sait que la jeunesse des sociétés développe communément une sorte d'exaltation même populaire de la faculté poétique, dont les siècles raisonnateurs perdent la conscience au point de n'en avoir même plus l'intelligence parfois. Ajoutez à cela cette sève orientale que la pensée chrétienne avait introduite dans les âmes des peuples modernes(1), et vous arriverez à comprendre que ce mysticisme en apparence si recherché ait pu devenir un idiome populaire. Il faudra bien en convenir quand nous en viendrons à interpréter le XII^e siècle et les âges qu'il résumait.

Du reste, je veux que ces expressions figurées aient pu donner lieu çà et là, du moins vers la fin du moyen âge, à quelques méprises populaires; qu'en résulterait-il? Que ces malentendus seraient imputables à l'Église? Que la prédication serait atteinte et convaincue d'avoir donné naissance à une crédulité superstitieuse? Ces conséquences ne sont point inévitables. Le détail de la vie des saints ne fait point l'objet de l'enseignement catholique; et comme l'Église est singulièrement étrangère à la manie législative(2), elle peut absolument fermer les yeux, durant un espace de temps plus ou moins long, sur des erreurs innocentes qui ne compromettent point la foi. L'Église est une mère; elle peut et doit même souvent tolérer dans ses enfants bien des sottises; et quand elle y sourirait parfois, je ne vois pas ce qu'on pourrait trouver à redire. Il ne viendra sans doute en l'esprit de personne qu'une mère soit folle ou tombée en enfance pour avoir enduré ou même accueilli d'un air caressant les badinages de sa famille qui folâtrait autour d'elle. On la jugerait plutôt bien sévère, et exigeante outre mesure, si on la voyait constamment imposer silence à cette gaieté enfantine dès qu'elle se manifeste à ses côtés. Si pourtant, après avoir pris part aux jeux de ses enfants, elle apercevait que cette familiarité leur fit perdre le respect, et qu'ils en prissent occasion de lui manquer, alors elle peut et doit même interrompre ces ébats, et déclarer qu'elle n'en veut plus souffrir. Ou bien, qu'une mère encore laisse franchir à ses fils le seuil paternel dans leurs récréations, l'accuserez-vous de fomenter en eux la licence pour avoir toléré prudemment quelque liberté? Mais que, prenant goût à cet affranchissement de la surveillance maternelle, ces enfants se lient avec des compagnons dangereux qui les enrôlent dans des jeux mauvais, c'est à ce moment que la sévérité devient un devoir et la condescendance une faiblesse.

A prendre les choses au pis, l'Église n'aurait pas agi autrement en fermant les yeux, peut-être, vers le XIV^e siècle, sur de certaines exagérations ou sur quelques méprises occasionnées par les légendes. Que des amplifications bizarres, des aventures d'un saint prêtées à un autre, etc., aient donné cours à des erreurs plus ou moins accréditées parmi la foule; fallait-il que l'autorité suprême intervint par des censures et des définitions décisives pour formuler sur chaque point ce qu'il fallait retenir, et fit ainsi passer, en quelque sorte, l'histoire dans le domaine de la foi? Une telle prétention n'est pas supportable. L'Église a bien autre chose à faire que de heurter les simples dans leur piété, même mal entendue, quand le principal demeure à couvert; et de redresser tous les torts au risque de compromettre ce qui est demeuré droit(3). C'est donc se scandaliser gratuitement à la manière des Pharisiens, que de froncer le sourcil quand on rencontre, vers la fin du moyen âge, quelque trace de certaines dévotions

(1) Cs. n^o 49 (p. 89, 90).

(2) Nous en avons dit un mot précédemment, n^o 49 (p. 90).

(3) Il est un *scandale des faibles* que la droite raison nous impose d'éviter. Saint Paul ne veut point que l'on affecte de braver

les préjugés de ses frères, et l'Ancien Testament recommande d'éviter une censure inopportune. Mais l'Écriture ne le dirait pas, que le bon sens y devrait suffire. Cs. I Cor. VIII, 11. — *Prov.* XXX, 33. — *Matth.* XIII, 24—42.

populaires où la naïveté semble n'avoir pas suffisamment pris conseil de la critique. Mais vint le moment où ces usages, ces récits, ces représentations, ces fêtes, longtemps si chères aux cités, et longtemps aussi endurées par l'Église avec une tolérance bienveillante, voisine de la protection, attirèrent pourtant son animadversion sévère, et furent même censurées avec une véritable rigueur (1). Il en devait être ainsi, la condescendance n'étant plus de saison. Ce qui avait pu n'être d'abord que jeu naïf ou pieux ébats, avait perdu ce caractère en rencontrant des cœurs et des esprits différents. Une direction nouvelle des pensées, une préoccupation insolite pour les intérêts matériels, avait fait surgir chez les hommes du xv^e siècle, et du xvi^e surtout, une activité dont l'objet portait une grande partie de leur vie hors du cercle où s'était mue celle de leurs pères. L'Église, après avoir été le tout des peuples, commençait à n'occuper même plus le premier rang. Les développements exagérés du luxe séculier avaient fait baisser beaucoup le charme des pompes religieuses pour les regards d'un public fasciné par des fêtes profanes; et des âmes plus ou moins blasées par l'enivrement du monde, n'apportaient plus aux cérémonies religieuses ni cette curiosité naïve qui s'abandonne innocemment aux douces affections, ni cette simplicité antique qui ne demande qu'à s'édifier. En même temps commençait à se mêler dans la foule et à poindre de toutes parts quelques-uns de ces esprits renchérissés et de ces caractères naturellement mécontents, qui firent ensuite un si bruyant éclat par la dislocation de l'ancienne chrétienté. L'esprit de contention et de blâme se prenait à saper, non plus, comme autrefois, les personnes, mais les choses; espèce de satire chagrine, bien différente de l'autre qui n'est souvent que la jovialité d'un cœur impétueux dans ses saillies, et le symptôme d'une civilisation chaleureuse et bondissante (2).

So. Dans cet état maladif de la société, il devenait urgent de dérober à la mauvaise foi des critiques envenimés le prétexte d'un blâme dédaigneux qui pouvait rejaillir jusque sur l'Église. D'un point d'histoire problématique, ou dénaturé à la longue, ils pouvaient faire une arme dangereuse contre l'autorité qui supportait ces déviations. Ceci explique pourquoi, même avant le concile de Trente, on voit des théologiens très-orthodoxes et des écrivains vraiment catholiques au fond du cœur, parler bien rudement des légendes. S'ils excèdent, c'est souvent le zèle qui les entraîne; mais le motif qui les dirige ne doit pas nous faire embrasser de confiance tout ce qu'ils disent. Les pasteurs, et le chef de l'Église surtout, se montrèrent plus calmes tout en approuvant ces vues d'amélioration dans leur principe. Des hommes pieux et savants, puis des corps religieux même, se dévouèrent à la tâche de comparer aux sources premières les récits plus ou moins accrédités durant la suite des âges; et la vraie science n'a pas trouvé qu'il fallût faire autant de retranchements que l'avaient dit des hommes hostiles ou précipités.

Ainsi, quand l'homme a déserté les enseignements d'un cœur droit, pour ne se réclamer plus, dit-il, que de la raison et de la science, souvent tout le progrès qui lui reste, c'est de retrouver par les pénibles discussions de l'étude ce qu'il avait rejeté sous prétexte de philosophie, et de reconquérir par un labeur pénible le poste où un bonheur mal apprécié l'avait primitivement établi. Il l'avait évacué, la tête haute, et comme faisant acte d'affranchissement; mais voilà qu'après bien des travaux entrepris pour s'établir au dehors et commander sa position première, il se trouve n'avoir fait autre chose que de la mettre entièrement hors d'atteinte. Alors, ce qu'il peut faire de mieux, c'est de rapporter sous la bannière qu'il avait abandonnée, tout ce dont il s'était environné pour la combattre. Cependant, comme cette détermination elle-même est l'ouvrage de la droiture bien plutôt que de la science, il se trouve enfin que tout doit être ramené ainsi au point de départ, et se résoudre en une amende hono-

(1) Le sort des images de saint Christophe, par exemple, subit à une certaine époque un cruel revers de fortune. Une véritable guerre d'extermination s'éleva contre ce curieux vestige d'une civilisation assez mal appréciée, du reste, par ceux qui lui faisaient ce méchant procès. Ces gigantesques figures, restées sans défenseurs, tombèrent sous l'accusation de barbarie superstitieuse; et si leur cause ne fut pas suffisamment instruite peut-être, il y a du moins quelque chose à décharge des juges: c'est que les peuples auxquels on enlevait ce spectacle n'étaient plus guère en état d'y rien comprendre qui pût en faire regretter la perte.

Quoi qu'il en soit, il peut être utile d'observer que ces colosses ne remontaient pour la plupart qu'aux derniers temps du moyen âge. Ainsi, celui d'Auxerre, que le chapitre fit démolir en 1768, et qui, haut de vingt-neuf pieds, mesurait, dit-on, près de seize

pieds en largeur totale d'une épaule à l'autre, datait de l'année 1539, pas davantage. Un autre, à la cathédrale de Paris, condamné également par le chapitre en 1784, n'avait été élevé qu'en 1413.

(2) Je jette en passant cette remarque, dont le développement ne doit point m'arrêter à cette heure, parce que, dans certains traits du moyen âge, on a souvent pris (ou affecté de prendre) pour des signes de mécontentement amer, ce qui n'était que le produit d'une liberté folâtre. Dans l'état actuel des cœurs, nous risquons fort de confondre aisément la malignité badine avec le mauvais vouloir rancunier. Mais quels que puissent être les points de ressemblance entre ces deux phénomènes sociaux, celui qui s'y méprendrait serait exposé à de lourdes hévues en histoire comme en politique. C'est tout ce que j'en prétends dire en ce moment.

nable; et voilà le pas que tous ne savent point franchir : c'est le retour de l'enfant prodigue, sans autre langage qu'un humble aveu. Car, si l'on veut être franc, c'est une véritable résipiscence bien plutôt qu'un fruit des recherches; ce n'est point en vertu de la science acquise qu'on revient ainsi sur soi-même, c'est en vertu d'un reste ou d'un retour de la droiture première (1).

Si nous avons donné place à ces considérations dont la portée pourrait sembler à quelqu'un fort exagérée, c'est que trop souvent la critique des légendes a été tournée en critique de l'Église et en prétexte de défection. De quel droit, et avec quelle bonne foi? c'est une autre affaire. Car ce que l'Église exige absolument de croyance aux actes des saints est, à proprement parler, si peu de chose, qu'il n'est pas tolérable de s'en formaliser. Dans le recueil même des légendes promulguées d'autorité souveraine pour la prière publique, combien de faits spéciaux ont été discutés contradictoirement par des savants tout à fait orthodoxes, sans que nul d'eux pensât mettre en question la puissance suprême d'enseigner, confiée au siège de saint Pierre! On voit bien que je parle du *Bréviaire* et du *Martyrologe romains*; et quand je rappelle quelques-unes des opinions librement émises à ce sujet, ce n'est pas que je prétende donner la main à leurs détracteurs, même pour ce qui touche aux *leçons* historiques. Autant je reconnais la possibilité d'en infirmer les récits sans pour cela rompre avec l'Église, autant j'aime à déclarer que, pour ma part, je compte sur leur réhabilitation toujours croissante dans l'avenir. Le sujet actuel pourrait dispenser d'entrer ici dans aucun détail à cet égard, puisque la légende de saint Thomas telle que l'ont tracée les peintres-verriers du moyen âge, n'a que faire avec le *Bréviaire* et le *Martyrologe*. Toutefois, je suis bien aise de ne pas laisser échapper l'occasion assez naturelle d'une remarque en ce genre.

81. Le nom de *Calamina* donné par le *Bréviaire* et le *Martyrologe romains* au lieu où saint Thomas perdit la vie, a été cherché curieusement dans l'Inde par les érudits. La tradition avait beau désigner Meliapour (*Mailapouri*, *Mailpour*), où le nom actuel de San-Thomé était déjà employé au moyen âge par les Arabes (*Batuma*, *Betuma*, *Beith-Thomas*) sous une forme à peine différente (2); on voulait trouver en outre la trace du nom signalé par les actes de saint Thomas (3). Les uns y cherchaient une confirmation, et les autres une réfutation de la légende; je laisse à penser quelle sorte de preuve pouvaient espérer ces derniers à l'appui de leurs prétentions. Nous rendons-nous bien compte, dans les dénominations modernes, de tous les noms employés par Ptolémée lorsqu'il décrit l'Inde? Et cependant c'était un géographe de profession, obligé de n'admettre que des expressions bien vérifiées. Mais tout le monde voit que cent causes ayant pu concourir à effacer les vestiges de ces noms antiques, leur disparition ne saurait conclure contre l'exactitude de l'écrivain qui les employait il y a tant de siècles. Les auteurs ecclésiastiques sont traités avec beaucoup plus de rigueur par certains gens, il semble que toute arme soit bonne quand il s'agit de battre en brèche les traditions chrétiennes. Ainsi, Et. le Moine (4) décide agréablement que Calamine est située dans la région de l'*Utopie*; et cette plaisanterie a paru de très-bon goût à plusieurs écrivains de son école qui se l'approprient à l'envi. La Croze (5), le grand critique (antiquaire du roi de Prusse), faisant abstraction d'un certain nombre de siècles, ne voit aucune difficulté à ce que *Calamina* soit tout simplement le nom d'une forteresse portugaise de la Guinée, transporté avec toutes les altérations convenables au delà de l'océan Indien; ce qui est bien un des plus lourds anachronismes et une des plus malencontreuses critiques qui puissent tomber dans la pensée d'un antiquaire en titre. Bohlen (6) ne juge pas que ce point de topographie mérite la moindre dépense d'érudition, quoi qu'aient pu faire Kircher et ceux qui l'ont suivi (7).

(1) Je consens à être accusé de digressions, mais je tiens à faire ici une remarque dont beaucoup de gens ont besoin, et qui, pour être une extension de mon sujet, n'en est pas une déviation. C'est que la science n'est rien si le cœur n'est droit :

« Sincerum est nisi vas, quodcumque infundis accescit. »

Soyez aussi savant qu'il vous plaira, vous ne verrez guère dans les résultats de l'étude que ce que vous aurez pris le parti d'y voir. La science qui ne prend point conseil d'une humble sincérité (la science sans conscience, c'est le mot), qu'est-ce autre chose qu'une fausseté retranchée? Celui que l'étude ramène, c'est celui qui ne s'était point fait un parti pris dès son début; partant, c'est la sincérité qui le ramène, bien plus que ce n'est l'étude.

(2) Cs. Wilford, *Christian religion in India* (Asiatik Researches, t. X, p. 77). — Hohlenberg, *op. cit.*, p. 109, 77. — Etc.

(3) On pense bien que le bréviaire n'avait pas inventé cette dénomination. Cs. Hippolyt., etc., ap. Thilo, *A.A.S. Thomæ*, p. 101. — Wilford, *l. c.*, p. 78. — J. Alb. Fabricius, *salutaris lux evangelii*, p. 109. — Aboulfaradj, ap. Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, P. II, p. xxxiii, etc.

(4) Cs. J. Alb. Fabric., *op. cit.*, p. 109. — Thilo, *A.A.S. Thomæ*, p. 119—121, etc. — Hohlenberg, p. 75.

(5) Hohlenberg, p. 75, 76. — Lacroze, *Hist. du christianisme des Indes*. (La Haye, 1758), t. II, p. 7, 8.

(6) P. von Bohlen, *Das alte Indien*, t. I, 376. S'il s'agissait d'un mot consigné dans le *Ramayana*, ce serait probablement tout autre chose.

(7) Hohlenberg, 77, 78. — Wilford, p. 78. Kircher, d'après un missionnaire du Malabar, explique Calamina (*Callamina*, *Calourmina*) par le rocher ou la montagne de Meliapour; et d'autres sa-

Or, quoique l'explication proposée par le P. Kircher n'ait point semblé absurde à tous les hommes qui connaissaient l'Inde, voici une autre conjecture encore qui ne manque pas d'une certaine probabilité, et qui n'altère pas une seule lettre dans le mot des légendaires. Je la dois au vénérable abbé J. A. Dubois (du séminaire des missions étrangères), que de longues courses apostoliques ont familiarisé avec le tamoul, et dont les ouvrages sur l'Inde sont connus de toute l'Europe. *Min*, en tamoul, signifie en général un poisson, et s'ajoute d'ordinaire au nom déterminé qui caractérise une espèce particulière. Or, la rivière de San-Thomé est extraordinairement abondante en une sorte de poisson nommé *kāla* dans le pays (*cala-min*, *cahla-min*, le poisson *kāla*), et dont je puis bien omettre les caractères zoologiques (1), mais qui est fort recherché pour la table (au moins par les indigènes). M. l'abbé J. A. Dubois regarde comme extrêmement plausible que cette pêche ait pu faire nommer *Calaminour* (*Kahla-min-our*, village du poisson *kahla*) une bourgade construite sur le rivage, qui aurait été le faubourg ou le berceau de Méliapor. Sur la foi d'un si respectable guide, je me permets d'attribuer à cet aperçu tout autant de poids qu'à plusieurs des explications proposées par le savant Lassen pour déterminer la valeur des expressions géographiques relatives à l'Inde dans les écrivains grecs.

ARTICLE SECOND.

LÉGENDE DE SAINT THOMAS DANS LES VERRIÈRES.

82. Il est difficile de traiter cette légende avec plus d'érudition que ne l'a fait le docte J. C. Thilo dans son *Specimen* des apocryphes du Nouveau Testament. Mais en rendant témoignage à l'importance de ce savant travail, disons aussi que le scepticisme, si ce n'est plutôt le parti pris de nier, y gâte singulièrement l'effet de cette science large et facile qui caractérise ordinairement l'illustre professeur de Halle. Tout semble consacré à une œuvre de destruction dans ces recherches d'un homme si distingué; il désagrège avec une énergie lugubre ce qu'il touche, et l'on dirait qu'à son gré la sape est le plus bel emploi de la force humaine (2). Nobles intelligences rendues farouches comme à leur insu, par le malheur d'être nées au sein d'une doctrine religieuse toute négative, et qui ont voué leur activité puissante à la funeste tâche de faire des ruines! Si elles admettent quelque chose encore, c'est, ce semble, parce qu'il faut bien un bélier pour faire brèche devant soi; et que s'il n'y avait quelque chose de solide, le désir de renverser ne trouverait plus d'exercice. Comme si la science, en guise d'arme meurtrière, n'avait été remise aux mains de l'homme que dans un but de ravage! Mais ne viendra-t-il pas un jour où cette science robuste et mâle, comprenant mieux son ministère comme un gage d'amour et de paix, renoncera à toute autre œuvre qu'à celle d'édifier?

Si l'on saisit bien l'esprit de notre légende, on verra que ces plaintes et ces désirs y sont réellement écrits (3) sous la forme historique. Mais exposons-la premièrement; et comme il importe, pour expliquer incontestablement la verrière, que le monument écrit soit absolument contemporain du monument figuré, nous prendrons pour guide Jacques de Varazze. Nous introduirons à peine quelques mots çà et là, d'après Vincent de Beauvais, ou à l'aide de la compilation plus récente de Pierre de Natali, pour compléter quelques phrases; mais alors même des italiques marqueront ces additions.

83. «Comme l'apôtre Thomas était à Césarée, où il prêchait l'évangile, le Seigneur Jésus-Christ lui

vants missionnaires n'ont pas trouvé que cette étymologie fût trop recherchée. Cs. Paulin. a. S. Bartholom., *India or. christ.*, p. 134. — Kircher, *China illust.*, p. 53. — Etc. Le grave Neander s'est bien gardé d'être aussi tranchant sur ce point que plusieurs de ses coreligionnaires. Cs. *Allgem. Gesch. d. christl. Religion*, t. I, ed. II, 1842, p. 139.

(1) Si les indications données par P. Russel (*Description . . . two hundred fishes collected . . . on the coast of Coromandel*, t. I, n° 78, p. 61) sont exactes, ce poisson, appelé *Pool Chitsilloo* à Vizagapatam, et *Calamin* à Madras, serait le *Chaetodon argus* (Bloch, n° 204; sous-genre *Ephippus* de Cuvier), *Scatophagus argus* de notre ichthyologie actuelle.

(2) Ce nous eût été le sujet d'une discussion singulièrement agréable que de montrer dans le travail de Thilo combien la science peut se faire illusion lorsqu'elle a pris la partialité pour con-

seillère; et nous n'aurions pas eu de peine à faire voir que cette érudition puissante obéit plus au préjugé qu'elle ne le pense. Mais pour se mesurer à un adversaire si bien entouré, il eût fallu donner place à une lutte sévère dont la forme scientifique aurait bien pu flatter assez peu les goûts d'un grand nombre de lecteurs. D'ailleurs, la légende de saint Thomas n'étant guère présentée qu'avec une timidité fort modeste par les écrivains graves qui l'adoptent, le prix du résultat n'eût pas suffisamment fait équilibre à l'effort. Nous ne pouvions aspirer tout au plus qu'à prouver la possibilité absolue des faits et non pas leur réalité historique. Peut-être le ferons-nous un jour; mais ici nous nous proposons, autant que possible, la certitude quand nous nous appliquons à quelque détail; et nous n'insistons que sur des faits dont l'exposition peut intéresser à la fois plusieurs monuments.

(3) Cs. n° 87.

apparut, disant : Gundofore, roi de l'Inde, a expédié en Syrie son intendant Abanès pour chercher un homme habile dans l'architecture; viens donc, je t'enverrai à ce prince.—Seigneur, envoyez-moi partout où vous voudrez, répartit Thomas, mais pas aux Indes.—Va sans crainte, reprit le Seigneur, car je veillerai sur toi; et quand tu auras converti les Indiens, tu viendras à moi avec la palme du martyre. Thomas lui dit : Vous êtes mon maître, et moi, votre serviteur; que votre volonté se fasse.

«Or, l'intendant se promenait sur la place publique, et le Seigneur lui dit : Jeune homme, que prétendez-vous acheter?—Mon maître m'a envoyé, répondit celui-ci, pour que je prisse à son service des hommes habiles dans l'art de bâtir, qui lui construisent un palais à la manière romaine. Le Seigneur lui donna donc Thomas, garantissant sa capacité dans cet art.

«Et après s'être embarqués, comme Abanès demandait à Thomas, pendant la traversée, si son maître était un roi (1), celui-ci répondit que c'était le fils d'un roi puissant dont les possessions sont établies sur des hauteurs inaccessibles aux attaques de l'ennemi; qu'il a de nombreux serviteurs habiles en toute espèce d'arts, et auxquels il confie diverses missions; que tous les gains qu'ils font de la sorte, ils les mettent aux pieds du roi à leur retour. Ainsi, tandis que saint Thomas continuait ce langage figuré sur le ciel, l'autre entendait toutes ces paroles comme s'il se fût agi des palais de la terre.

«Arrivés à une certaine ville nommée Andrinople (2), ils trouvèrent tout le peuple en fête pour les noces de la fille du roi. On avait fait publier que tous prissent part à la noce sous peine d'encourir la colère du roi; Abanès et l'apôtre furent donc obligés de s'y rendre. Une jeune fille juive qui jouait de la flûte pour réjouir l'assemblée, s'apercevant que Thomas ne mangeait point, et demeurait les yeux fixés en haut, comprit qu'il était juif, et qu'il priait le Dieu du ciel. Elle se mit donc à chanter devant lui en hébreu : Il n'y a point d'autre Dieu que celui des Juifs, qui a créé toutes choses et creusé les mers, etc. Et l'apôtre, qui versait des larmes à ces paroles de vérité, lui faisait répéter ce cantique.

«Mais l'échanson remarquant qu'il ne buvait ni ne mangeait, et que ses regards étaient constamment élevés vers le ciel, lui donna un soufflet, pour punir le mépris qu'il paraissait faire du repas (3). Et l'apôtre se prit à dire : Mieux te vaudra obtenir le pardon dans le siècle à venir au prix d'un châtement passager en ce monde; je ne me lèverai pas, que la main qui m'a frappé n'ait été apportée ici par les chiens. Et comme le saint disait ceci en hébreu, nul autre que la jeune fille juive ne comprit ses paroles. Or, il arriva que l'échanson eut à sortir pour aller à la fontaine puiser de l'eau; et un lion, qui se jeta sur lui, l'étrangla, et se retira après avoir bu son sang. Les chiens se partagèrent son corps, et un chien noir s'empara de sa main droite, qu'il apporta au milieu du festin. Cette vue causa une grande stupeur chez tous les convives; et la chanteuse, publiant ce qu'elle avait entendu, jeta sa flûte (4), et se précipita aux pieds de l'apôtre.

(1) Cette question d'Abanès annonce le respect qui avait dû le saisir à la vue de Jésus-Christ. Aussi, le vitrail de Bourges le représente-t-il fléchissant le genou tandis que Notre-Seigneur lui parle et lui présente Thomas.

Déjà on a dû reconnaître l'ordre des scènes en suivant la marche des faits dans le récit. Le médaillon tronqué, au pied de la verrière, est la signature. Immédiatement au-dessus, le premier compartiment à droite du spectateur ouvre la série de la légende. Dans le petit médaillon tronqué à droite, saint Thomas s'abandonne à l'intendant, et la règle qu'il tient déjà en main fait voir qu'il se dévoue de bonne grâce à son rôle d'architecte. L'apôtre semble donner sa parole, comme paraît l'indiquer la poignée de mains; et son engagement est conclu. De là, l'ordre des faits nous conduit en face, au petit médaillon tronqué de gauche, où l'on reconnaît aisément la navigation. Je pense que le grand compartiment inférieur à gauche représente l'entrée de saint Thomas et de son compagnon dans le palais. L'Histoire apostolique latine qui porte le nom d'Abdias, dit à cet endroit de la narration : «Tunc ingressi palatium, jussi sunt discumbere thoro.» Le reste se comprendra sans que nous ayons besoin de l'expliquer.

(2) Les noms varient dans les divers auteurs. Abanès est le plus souvent appelé Abbanes, Abban ou Haban; quelquefois Albanès et Azanès. La ville, que quelques-uns ne nomment pas, est désignée chez d'autres par les noms d'Andronopolis, Andropolis, etc.; et l'on verra plus tard (n° 89) ce nom de ville tourné en nom d'homme sous la forme Andéomopolis. Le roi indien est Gundafère, Gunda-

phore, etc. Cs. Thilo, p. 6, 7, 80, 83, 153. — Vincent Bellovac., *Specul. historiale*, libr. VIII.

(3) Ni Jacques de Varazze, ni Vincent de Beauvais, ni le texte grec publié par Thilo, n'expriment le motif qui fait agir l'échanson. Le prétendu Abdias lui en prête un dont l'invention n'est pas heureuse, quand il suppose sa colère déterminée par un accès de jalousie. Mais Pierre de Natali, que nous suivons en cet endroit, se conformait au récit des Ménéés et d'Ordéric Vital. Cs. Thilo, p. 12, 81, 83.

(4) Les Actes latins que nous suivons ne parlent que d'une simple flûte, tandis que le faux Abdias, ainsi que le texte grec de Thilo, s'accordent avec le vitrail de Bourges, en se servant d'un mot pluriel, afin de désigner sans doute une flûte double. Une version française de la *Légende dorée*, attribuée à Jean Beleth, et qui ne s'asservit point du tout à l'original (Bibl. royale, 6845—4, 4), traduit à la manière des Actes grecs : *La chanteuse jeta ses buisines* (trompettes). Cs. Thilo, p. 12, 18.—Abd., *Hist. apostol.*, libr. IX (ap. Fabric., *Cod. apoc. N. T.*, t. I, p. 693).

Ces deux derniers textes ne se contentent pas de dire que la chanteuse jeta son instrument, ce qui aurait pu être l'effet de l'empressement ou de la surprise; ils le lui font briser, comme par une renonciation solennelle à cette profession suspecte. Dans le fait, les anciens écrivains ecclésiastiques parlent fort sévèrement de ces chanteuses de festins, et de leur art funeste. Cs. Gaudent., *serm.* VIII (de lect. evangel. tractat. 1). —Prudent., *Hamartigena.*, v. 316—320 (p. 524, t. I).—Etc.

« Cette espèce de vengeance est blâmée par saint Augustin... , qui la déclare insérée ici par un faussaire. Aussi, cette légende est tenue pour suspecte en plus d'un point. On pourrait dire néanmoins que ces paroles auraient été proférées par l'apôtre en manière non pas d'imprécation, mais de prédiction; et si l'on veut bien peser les paroles de saint Augustin, on verra qu'il ne rejette pas absolument ce récit. (1)... »

« Cependant le roi se fit informer de ce qui mettait les convives en rumeur, et sur cette nouvelle, il voulut que l'apôtre bénît les nouveaux époux. Celui-ci donc, entrant dans la chambre du roi, mit la main sur leurs têtes et dit : Seigneur, donnez à ces jeunes gens la bénédiction de votre droite, et semez dans leurs âmes la semence de la vie éternelle. Et comme il sortait de l'appartement, l'époux, qui le reconduisait, se trouva tenir une branche de palmier chargée de dattes (2). Joyeux, celui-ci revint vers sa fiancée pour lui offrir de ces fruits; or, dès qu'ils en eurent goûté, ils s'endormirent subitement, et tous deux eurent le même songe. Il leur semblait qu'un roi couvert de pierreries les embrassait, et leur disait : Mon apôtre vous a bénis pour que vous ayez part à la vie éternelle. Et s'éveillant, comme ils se racontaient l'un à l'autre leur songe, l'apôtre se présenta, et dit : Mon roi vient de vous apparaître, et c'est lui qui m'a introduit ici, les portes fermées, pour que ma bénédiction porte ses fruits en vous. Épargnez à votre chair toute atteinte (3), là est la reine des vertus, et le salut éternel en est le fruit. La virginité est la sœur des anges, et assure la possession de tous les biens. Elle est la triomphatrice des passions, le trophée de la foi, la défaite de Satan, la garantie des joies éternelles, etc. (4). L'apôtre les baptisa donc, et se rembarqua.

84. « Quand ils arrivèrent dans l'Inde, Abanès se présenta avec son compagnon de voyage devant le roi. L'apôtre exposa le projet (5) d'un palais merveilleux; le roi mit à sa disposition des trésors considérables, et partit pour d'autres provinces. Cependant, l'apôtre distribua aux pauvres toutes les richesses qui lui avaient été remises; et les deux ans que dura l'absence du roi, il les employa à prêcher l'évangile. Le roi, à son retour, apprenant ce qui s'était passé, fit enfermer Thomas et Abanès dans un cachot profond, en attendant qu'on les écorchât vifs et qu'on les livrât aux flammes.

Il convient de faire remarquer que dans le médaillon où ce trait est représenté, on a oublié d'entourer d'un nimbe la tête de saint Thomas; mais aussi il n'est pas possible de s'y méprendre.

(1) On voit que notre légende n'était pas préconisée sans quelque réserve au moyen âge. L'auteur de la *Légende dorée* transcrit ici tout le passage de saint Augustin que nous avons cité, en partie seulement, au commencement de ce chapitre (n° 74, p. 133). Saint Augustin semblerait avoir en vue le texte du faux Abdias quand il dit : « Verum quia ibi, nisi tamen fallor, hoc etiam scriptum est quod ei veniam in saeculo futuro petierit, facta est compensatio beneficii majoris, etc. » Les Actes grecs de Thilo expriment plutôt une prophétie (p. 12) : Ὁ Θεὸς μου ἀρῆται σοι εἰς τὴν μέλλουσα κρίσις τὴν ἀδικίαν ταύτην, εἰς δὲ τὴν κρίσιν ταύτην δίδωμι σοὶ τὰ θεήματα, καὶ θιάσομαι ἕως τὴν γῆρα ταύτην τὴν πόλιν με ὑπὸ κινδύ σαρραβένου. — Ps. Abd., *Histor. certam. apost.* (loc. cit., p. 692). « At ille, elevatis in caelum manibus, ait : Indulgeat tibi Dominus in futuro iudicio, fili; in hoc vero saeculo protinus representet dexteræ illi quæ me verberavit injuste. » Ici l'expression de la prière est sensible; Pierre de Natali arrange donc l'histoire à sa fantaisie, ou bien il se conforme aux *pericôdes*, quand il ajoute : « Apostolus, non optando sed pronosticando, dixit, etc. »

(2) Ni les *pericôdes* τῶ ἀγίου Θεοῦ, ni le prétendu Abdias ne parlent de la sortie de l'époux et du rameau de palmier. Mais Ordéric Vital, Vincent de Beauvais, Jacques de Varazze, etc., sont unanimes sur ce point, et notre verrière suit évidemment cette version. Faisons observer qu'arrivé à cet endroit, l'ordre des médaillons n'est plus celui que nous remarquons au pied du vitrail. Les deux grands compartiments inférieurs de la partie centrale nous conduisent de gauche à droite; puis les deux petits médaillons tronqués se reprennent de la même manière, comme une seconde ligne superposée. Ainsi, la branche de palmier vient immédiatement après la bénédiction des époux; puis, c'est leur baptême, dans le médaillon tronqué de droite (à droite du spectateur).

(3) Au lieu de cette forme impérative, Ordéric Vital et Vincent de Beauvais, qui marchent souvent de conserve dans cette légende, emploient la forme indicative (*habetis integritatem*), comme pour leur faire apprécier le trésor de la virginité qu'ils possèdent.

Toutes les éditions de la *Légende dorée* n'ont pas conservé cette expression de commandement ou de conseil que je trouve dans mon exemplaire (Strasbourg, 1486); mais elle est conforme au langage du faux Abdias (*estote caste viventis*). Du reste, c'est à Jésus-Christ que ce dernier prête ces paroles : car ni Abdias, ni les *pericôdes* ne font mention de la venue de saint Thomas durant la nuit.

Un poème du XV^e siècle (Cs. n° 88-92) combine les deux formes. Saint Thomas interroge les fiancés, et, apprenant qu'ils ont conservé fidèlement leur virginité, il les engage à la consacrer à Dieu.

« Donoques, gardez vostre noblesse,
• Etc. »

(4) Je passe des faits sans importance et qui n'ont point de place dans la verrière de Bourges, où l'on a, ce me semble, analysé la légende avec beaucoup de sens. Rien de vraiment intéressant n'a été omis par les peintres; tandis qu'ailleurs, avec un nombre plus grand de médaillons, on n'a souvent multiplié les tableaux que pour donner place à des détails insignifiants; ou bien l'on a développé d'une manière démesurée certaines scènes, aux dépens de celles qui méritaient beaucoup plus d'être mises en saillie.

(5) Les expressions employées par la *Légende dorée* pourraient n'offrir que l'idée d'une description verbale (*Designato mirabili palatio*); Ordéric Vital et Vincent de Beauvais, amplifiant quelques mots du faux Abdias, supposent, en effet, que saint Thomas exposait ses plans de vive voix en indiquant sur les lieux la distribution de l'édifice qu'il s'agissait de construire. Cependant, il est permis de croire que Jacques de Varazze a voulu parler d'un *trace*, d'un plan graphique, d'un *dessin*, enfin, comme traduit une vieille version italienne (Venise, 1509, in-fol.) que j'ai sous les yeux. J'aurais voulu trouver dans quelque ancienne traduction française la solution de ce doute; mais les deux versions différentes que j'ai consultées à la bibliothèque royale suppriment ou altèrent ce passage de l'auteur latin.

Les peintres verriers de Bourges ont placé dans la main de saint Thomas un plan en relief qu'il présente au roi. Cette manière d'exposer un plan de construction était souvent mise en

« Sur ces entrefaites, il arriva que Gad, frère du roi, mourut, et on lui prépara un magnifique tombeau. Mais pendant que ces préparatifs retardaient les funérailles, le mort revint à la vie (1) après trois jours (2); et tandis que l'effroi dispersait tout le monde, il dit au roi : *Écoute, mon frère* : cet homme que tu te préparais à faire écorcher et à livrer aux flammes est un ami de Dieu, et tous les anges sont à ses ordres. Conduit par eux dans le ciel, on m'y a fait remarquer un palais d'une structure ravissante, entièrement formé d'or, d'argent et de pierres précieuses. Et comme j'en admirais la beauté, les anges m'ont dit : Ce palais, Thomas l'avait élevé pour ton frère. Et moi, je disais : Ah! si j'en étais seulement le portier! Alors ils ajoutèrent : Ton frère s'en est rendu indigne; si donc tu veux y habiter, nous prions le Seigneur qu'il te rende à la vie pour que tu puisses acheter les droits de ton frère en lui remboursant les dépenses qu'il croit avoir mal employées (3).

« En achevant ces paroles, il conjura son frère de mettre l'apôtre en liberté, et courut à la prison pour le décharger de ses chaînes. . . . Et comme il le conduisait hors du cachot, le roi vint à la rencontre du saint, et se jeta à ses pieds pour lui demander pardon. . . . Et Gad dit à l'apôtre : J'ai vu le palais que vous avez élevé à mon frère, et il m'a été permis de l'acheter. — Cela dépend de votre frère, répondit Thomas. Mais le roi dit : Celui qui a été construit pour moi, je prétends le garder; que l'apôtre en bâtisse un autre pour toi. S'il ne le peut faire, celui-là sera pour nous deux. L'apôtre répondit : Il est au ciel des palais sans nombre, préparés dès l'origine des temps; c'est au prix de la foi et de l'aumône qu'on les achète. Vos richesses peuvent vous y précéder, mais elles ne

pratique au moyen âge (Cs. n° 86, p. 148). On savait ainsi les difficultés qu'aurait présentées la perspective à une époque où la théorie des projections n'était pas même soupçonnée; et l'œil le plus expérimenté pouvait par ce moyen se rendre compte d'un certain effet général. Les architectes recouraient à l'exhibition de ces petits modèles pour soumettre leurs projets aux arbitres d'un concours, et de là vint sans doute l'usage de placer ces plans en relief sur la main des fondateurs, quand la statuaire ou la peinture avaient à les représenter.

(1) Le faux Abdias se contente d'alléguer une léthargie. Jacques de Varazze parle du riche tombeau que l'on préparait, sans qu'on puisse apercevoir à quoi mène cette circonstance du récit; mais Vincent de Beauvais s'en sert pour expliquer le retard des obsèques.

(2) Le faux Abdias écrit : « Tertia die, apertis oculis, etc. » J'ai cru devoir me rapprocher de cette expression en traduisant la *Légende dorée*, qui dit : « Quarta die. . . », d'autant plus que Vincent de Beauvais semble préciser le sens de cette expression, conformément aux paroles d'Abdias, quand il marque que cette résurrection eut lieu à la première heure du quatrième jour.

J'avoue qu'on aura droit de me trouver fort scrupuleux dans le soin que je prends d'établir cette harmonie entre des écrivains qui sont loin de coïncider avec la même précision dans toutes les parties de leur récit. Ainsi, quand il s'agissait de la navigation qui transporta saint Thomas et Abanès de Syrie à Andrinopolis, la durée de la traversée, qui n'est point exprimée dans la *Légende dorée*, est réduite à sept jours par Vincent de Beauvais, d'après Ordéric Vital, sans doute. Le prétendu Abdias donne déjà comme une grande merveille les trois mois qu'aurait duré ce voyage, au lieu de trois années qu'il aurait exigées, dit-il, communément. Les *περίοδοι* évitent à la fois l'exagération et l'omission d'un prodige : on y voit seulement que le trajet fut abrégé par un vent favorable. Cs. Thilo, p. 8, 83, etc. — Fabric., *l. cit.*, p. 691. — Etc. Mais ceux qui auront plus de loisir et trouveront plus d'aide que nous pour s'étendre au gré de la matière, compléteront l'appréciation de ces divergences. Nous avons prétendu faire voir seulement que ces questions ne nous échappaient point.

(3) La mort ou la léthargie de Gad, le spectacle du palais qu'un ange lui fait admirer, son entretien avec le roi son frère, se reconnaissent sans peine dans les trois petits médaillons qui accompagnent les grandes scènes placées au haut de la verrière. Mais la distribution des aumônes par saint Thomas, et son incarcération, semblent jeter du désordre dans la suite des faits. Je n'y sais point de remède. Cela peut servir du moins à montrer que l'on ne s'astreignait pas à un ordre rigoureusement exact dans la disposition des tableaux. Le spectateur, qui connaissait la légende, remettait chaque chose à sa vraie place. Il comprenait assurément

que certains traits réclamant un champ plus vaste pour la représentation, on avait besoin de recourir à quelque déplacement pour leur assigner l'espace nécessaire.

Dans la *distribution des aumônes*, un point semble digne de fixer l'attention des économistes philanthropes. Qui n'a entendu répéter comme un axiome, que les aumônes indiscrettes du temps passé multipliaient la mendicité, en assurant un secours à la faiméantise vagabonde? Donc, que l'Église fût avare et dure envers les pauvres, on ne le dit point (et c'est beaucoup de retenue), parce qu'il y aurait un peu trop de ridicule à le dire; mais on a dit et on écrit (et il se trouve des gens pour le croire et le répéter) que les mendiants d'autrefois étaient secourus sans discernement. Conclusion : les pauvres d'aujourd'hui sont trop heureux d'être nos contemporains, car nous avons évidemment banni de la société toute faiméantise et toute duperie dans les aumônes, par la suppression de toute charité inintelligente!

Or, pour nous en tenir aux monuments, je remarque une chose. C'est que dans cette verrière, par exemple, le seul mendiant qui paraisse entièrement à découvert est précisément un estropié; et pour n'avoir point remarqué la même circonstance ailleurs, il faudrait ou n'avoir rien vu ou n'avoir rien remarqué. Que si l'on veut éclaircir ce fait par le témoignage des monuments écrits, en voici un. Dans une histoire évidemment calquée sur les *Recognitiones Clementis* (Cs. *Hort. deliciarum*, fol. 182 v°), un auteur du x^e ou du xi^e siècle représente saint Pierre témoignant sa surprise de rencontrer parmi les mendiants une femme qui paraît être en santé; et celle-ci ne manque pas d'expliquer au Prince des apôtres qu'elle est non-seulement séparée de sa famille et réduite à une affreuse indigence, mais privée de l'usage de ses bras. « . . . Dum Petrus pergīt in quādam insulam, mulier (*Mathidia*) ab eo petit eleemosynam. Quam quum ipse requireret (i. e. interrogaret) cur sana mulier eleemosynam peteret; ipsa cum fletu cepit ei infortunium suum retexere; dicens se ex summa opulentia ad summam indigentiam devenisse. . . . duos natos naufragio periisse, se in exilio positam præ lacrymis et præ dolore brachia contorquendo factam claudam. » Le mot *claudus* figure ici avec une extension de sens qui le fait sortir de son ancienne acception latine. Il est employé en cet endroit comme s'il signifiait en général *perclus*, et non plus seulement *boiteux*.

Pourquoi me suis-je laissé aller à cette remarque? Non pas certainement pour donner à penser que la charité des âges de foi fût aussi sèche que la bienfaisance des administrations philanthropiques; mais bien pour montrer que, tout en se résignant volontiers à quelque excès de crédulité pour les doléances du pauvre, nos pères ne nous avaient point attendus pour avoir de la prudence et de la sagesse dans leurs pieuses libéralités. Avec beaucoup plus de cœur que nous, sans contredit, s'ils avaient un peu

sauraient vous y suivre.... Et après avoir prêché, il baptisa neuf mille personnes, sans compter les enfants et les femmes (1).

85. «Le saint se rendit ensuite dans l'Inde supérieure (2), où l'éclat d'innombrables miracles accrédita sa mission...., et Migdonia, sœur du roi Migdée (3), voyant les merveilles qu'opérait l'apôtre, crut à la doctrine qu'il annonçait (4).... Mais Carisius, époux de cette princesse, obtint du roi son beau-frère que le saint fût jeté en prison. Puis, à l'instigation de ce même Carisius, on l'enferma dans un foyer de bains; mais on ne put réussir à embraser la fournaise (5), en sorte que, le jour suivant, l'apôtre en sortit sain et sauf. Alors Carisius dit au roi : Force-le de sacrifier au soleil, afin qu'il perde la faveur de son Dieu qui l'arrache à tous ces dangers. Pressé donc par le roi d'adorer le soleil, l'apôtre lui dit :... Vous croyez, selon le dire de Carisius, que mon Dieu s'irritera contre moi si j'adore le vôtre. Or, ce sera contre votre Dieu qu'il s'irritera, et il le détruira.... L'apôtre alors, s'exprimant en langue hébraïque, commanda au démon qui habitait dans l'idole, disant : *Sitôt que j'aurai fléchi le genou devant cette idole, détruis-la sans nul délai.* Puis, s'agenouillant, il dit : J'adore, mais non pas ce métal; j'adore, mais non pas cette statue; celui que j'adore c'est mon Seigneur Jésus-Christ.. A ces mots, l'idole se fondit comme de la cire; mais les prêtres du dieu poussèrent des hurlements, et le pontife du temple, brandissant un glaive, se jeta sur l'apôtre, qu'il perça, disant : Je vengerai l'insulte faite à mon dieu. Etc.»

86. Dans le vitrail de Bourges c'est un coup de lance qui perce l'apôtre; et dans les arts, la coutume a prescrit pour le martyrologe et le bréviaire qui parlent de lance ou de javelot, et non pas de glaive. Aussi, quand on a voulu représenter le saint avec l'instrument de son martyre, c'est presque toujours une pique que l'on a placée dans sa main. Toutefois, les artistes, s'appropriant saint Thomas, ont adopté avec transport la légende qui faisait d'un apôtre un architecte. Raphaël, en qui les traditions de l'art chrétien s'éteignent, mais chez qui elles jettent encore une dernière lueur, n'a pas dévié en ceci; il a donné à saint Thomas une équerre. Cependant, le plus constant usage, ce semble, était de lui mettre en main une règle ou une mesure (6), ainsi qu'on l'a fait trois fois dans ce vitrail. C'était le symbole de l'architecture et de tous les arts qu'elle met en œuvre (7); et les tailleurs de pierre (sculpteurs) qui ont signé la verrière de saint Thomas à Bourges n'ont pas manqué de faire placer la règle

moins d'esprit, peut-être, il est permis de douter très-fort qu'ils ne nous fussent pas égaux (pour le moins) en bon sens et en lumières pratiques.

(1) La prédication de l'apôtre devant le roi et le peuple occupe l'une des deux divisions supérieures du grand médaillon de tête. Le vitrail, en partie brisé, et obscurci d'ailleurs par la vétusté, n'a pas permis au dessinateur d'apercevoir les montants de l'espace de chaire où saint Thomas est placé. Mais une attention un peu minutieuse les fait reconnaître, et le spectateur supplée facilement à l'omission de la lithographie.

Quant à la conversion du roi et de Gad, son frère, le récit d'Abdias en fait la mention expresse. L'auditoire que l'on voit ici réuni pour entendre annoncer l'Évangile pourrait bien n'indiquer que la troisième partie des courses apostoliques de saint Thomas. Il faudrait dire alors que le personnage couronné est le prince nommé Sapor par Abdias (ap. Fabric., *l. c.*, p. 707, 708, 703). Mais il ne paraît pas nécessaire de recourir à cette circonstance dont il n'est point tenu compte dans Jacques de Varazze, Vincent de Beauvais, etc.

(2) On pourrait absolument traduire : *Le saint pénétra plus avant dans l'Inde*; ou encore : *Savança vers l'Inde transgangaïque*. Mais j'ai déjà fait observer que je ne me proposais point de discuter les détails de cette légende. Il ne faut donc point s'attendre à une critique comparée des textes ou des monuments figurés. C'est pourquoi je n'emprunte guère aux vieux auteurs que ce qu'exige absolument l'interprétation du vitrail de Bourges.

(3) Ce nom du troisième roi de notre légende ne figure point dans la narration de Jacques de Varazze. On dirait qu'il a été calqué, sans autre recherche historique, sur le nom de la princesse sa sœur. Mais, selon Abdias, il faudrait lire *Mesdée* (altération de *Smidée*, que l'on trouve dans d'autres textes grecs), et le XVI^e siècle en a fait *Asmodée*.

(4) La femme que l'on voit agenouillée devant l'apôtre pourrait être ou Migdonia ou la reine sa belle-sœur, qui fut convertie par

cette néophyte qu'elle s'efforçait de ramener au culte des faux dieux. Vincent de Beauvais ne s'occupe point de cette dernière particularité, et je pense que les peintres verriers ont fait comme lui.

(5) L'édifice d'où l'on voit sortir saint Thomas n'est pas porté par des arcades à jour dans la verrière, comme le ferait croire la lithographie. Les arcades y sont murées par des briques; et je ne doute point que l'on ait voulu représenter les bains, car il semble qu'avec une grande attention l'on puisse y apercevoir de petites flammes s'élançant par la porte au moment où l'apôtre sort.

(6) Quelquefois c'est un roseau. L'idée de substituer un roseau à la mesure, ou à la règle, date de loin. Cs. Prudent., *Psychomach.*, v. 825, 826 (p. 656, t. II). — *Apoc.*, XXI, 15, 16. — Orderic., ap. Thilo, 153. Il n'était donc pas nécessaire de chercher à cet attribut des significations fort savantes.

(7) La belle pierre sépulcrale consacrée à l'architecte de Saint-Nicaise de Reims (XIII^e siècle) place à ses pieds l'équerre (à droite), et un élégant compas (à gauche) dont la forme recherchée a quelque chose de coquet. Mais la règle ou la mesure est dans sa main gauche, comme la crosse dans celle d'un évêque ou d'un abbé; et, si je ne m'abuse, la longueur de cette règle, ainsi que les divisions gravées qu'on y aperçoit encore, pourraient conduire à des indications importantes sur l'étalon de mesure employée par cet habile maître. Les conséquences d'un tel fait bien constaté seraient plus grandes que ne l'imagineraient d'abord certains esprits; et il est hors de doute que les antiquaires ont souvent consacré leurs veilles à des recherches beaucoup moins utiles.

Quoi qu'il en soit, l'architecte de Reims tient en sa main droite un charmant modèle d'église dans le style qui caractérise son œuvre, et dans sa gauche est la règle. On aperçoit une trace de *pragmatique* dans la similitude de cette étiquette avec celle qu'observe le saint Thomas de notre verrière, lorsqu'il se présente devant le roi pour lui exposer son plan de palais. Il y a là encore du symbolisme, mais je n'ai pas le temps de m'y arrêter.

avec l'équerre dans le petit médaillon *de pied*, près de la figure qui taille les colonnettes d'un pilier, pour rappeler la profession des donateurs.

87. Si nous avons eu à nous prononcer sur l'origine et les divers points de cette légende, nous eussions proposé des conjectures sur les causes qui auront fait adopter aux architectes le patronage de saint Thomas. Ces questions de patronages ne sont pas sans portée historique; quelques-unes même, fouillées avec vigueur, pourraient conduire à des résultats importants. Laissons celle-ci entière, plutôt que de l'entamer légèrement, et contentons-nous de jeter un aperçu général sur les relations symboliques de l'architecture avec l'apostolat. Saint Thomas n'étant point le seul apôtre qui ait été représenté quelquefois avec l'équerre, ces considérations ne seront pas entièrement oiseuses, quand même elles manqueraient d'application immédiate à la légende actuelle.

Le mot *édifier*, qui n'a plus guère dans notre langage usuel d'autre sens que celui de communiquer des sentiments vertueux, doit cette acception à la parole des apôtres. Saint Paul en fait un emploi si caractéristique et si fréquent, qu'on peut bien le désigner comme ayant donné à ce mot un nouveau cours avec une nouvelle valeur, en le marquant profondément de l'empreinte chrétienne. Pour qui veut y réfléchir, c'est un imposant symbole des desseins de Dieu sur l'homme, que cet *édifice* où nous devons tous entrer comme autant de pierres. L'Ancien Testament présentait le germe de cette grande vue, quand il parlait de la *Pierre angulaire* méconnue par les mortels, et placée par la suprême Sagesse au point fondamental (ou culminant) de toute la structure (1). Mais quand les apôtres s'emparent de cette expression à demi voilée, ils en font tout d'un coup jaillir la lumière. Quelle portée dans la mystérieuse figure que leur suggère ce seul mot! Dieu, dans la prédestination des hommes, se trace à lui-même le plan d'un palais, d'un temple, d'une cité (2), où il a choisi l'habitation de sa gloire; et qui, destinée à demeurer debout durant toute l'éternité, doit s'élever à travers la durée des temps avec cet accroissement insensible et solennel que l'œil humain ne peut apprécier, avec cette majestueuse tranquillité que nous appelons lenteur, parce que le temps nous semble quelque chose à nous dont l'existence se mesure en jours. Cet ouvrage de tous les siècles trouve dans le temple de l'ancien peuple de Dieu son histoire prophétique avec une lumineuse profondeur. Nous voyons cet immense édifice du *Roi pacifique* fils de David s'élever comme sans vestige de moyens secondaires, avec ce calme puissant d'une volonté souveraine qui ferait, par sa parole même, ce qu'elle dit, et franchirait sans intermédiaires l'espace que jettent nos esprits créés entre le dessein et la consommation dernière de son objet (3). Le marteau n'y retentit point, le bruit du fer n'y interrompt point le recueillement du saint lieu; tout se place, tout s'élève avec un imposant et religieux silence. C'est l'ordre du Ciel qui s'accomplit avec cette force pleine de simplicité où l'homme s'efface. Qui veut en distraire sa pensée et n'accorder son attention qu'à ce qui atteint l'âme

(1) Ps. CXVII, 22, sq.—Act. IV, 11.—Is. XXVIII, 16.—Ephes. II, 20.—I Petr. II, 4—10.

(2) Ps. LXXXVI.—Is. II, 6; LXV, 1—3, 17—25; LXVI; LX.—I Cor. III, 16.—Apoc. III, 12; XI; XXI.—II Tim. II, 20, sq.—Rom. IX, 20—23.—Act. IX, 15.—Etc., etc.

(3) III Reg. VI, 7. Cs. Origen., in *Matth.* (XXI, 12), tom. XVI (III, 749—755).—Id., in *Luc.*, homil. XV (Ibid., 949).—Hieronym., in *Zachar.* I, 17 (t. III, 1713).—Augustin., in *Ps.* CXXII, 1 (t. IV, 1396); in *Ps.* CXXX (Ibid., 1461, 1462); in *Ps.* LXIV, 5, (Ibid. 635); in *Ps.* XLIV, 8, 10 (Ibid., 391, 393, etc.).—Id., de *Civit. Dei*, XVII, 8, 12, 13, 20 (t. VII, 471, sq.; 475, sq.; 484).—Id., *op. cit.* X, 3 (Ibid., 240).—Gerhoh., in *Ps.* XLI, 5; XLVII, 10 (ap. D. Pex, V, 855, sq.; 940).—Etc., etc.

Gloss. ordin., in *III Reg.* VI, 7. «Hæc ad illam Ecclesie partem que post sæculi labores et certamina ad æterna præmia meruit introduci, proprie pertinet. Nil enim inquinatum intrabit in illam civitatem. . . Hic tundimur adversitatibus, et disciplina veritatis exercemur; ut illic juxta meritum locis congruis disponamur, et, castigatione cessante, solo amoris glutino, quo ad invicem copulemur, uno impleti spiritu perfundamur.» Cs. Pseudo-Eucher., in *III Reg.* V, VI (Bibl. PP., VI, 967—971).—Hraban. Maur., in *h. l.* (t. III, 97).—Angelom., in *III Reg.*, V, VI (Bibl. PP. XV, 363—367). On pourra remarquer jusqu'où va la ressemblance entre Angelomus et le prétendu saint Eucher, si ce n'est qu'une ressemblance. Mais saint Isidore paraît avoir dicté, pour

ainsi dire, les paroles de Raban et de la *Glose*. Cs. Isidor., in *III Reg.*, cap. 2; et *Allegor.* 91 (t. V, 537, sq.; 131).

Saint Thomas d'Aquin (I^{II}°, *Quest.* CII, art. 4, ad 2^{me}), éprouve à peine quelque hésitation pour enseigner que l'Église d'abord, puis la Jérusalem céleste, sont représentées dans l'entreprise de Salomon. . . . Et hæc est ratio litteralis diversitatis templi et tabernaculi. Ratio autem figuralis esse potest quia per hæc duo (*tabernaculum et templum*) significatur duplex status. Per tabernaculum enim, quod est mutabile, significatur status presentis vite mutabilis. Per templum vero, quod erat fixum et stans, significatur status future vite que omnino immutabilis est; et propter hoc in ædificatione templi dicitur quod *non est auditus sonitus mallei vel securis*, ad significandum quod omnis perturbationis tumultus longe erit a statu futuro. Vel per tabernaculum significatur status veteris Legis; per templum autem a Salomone constructum, status nove Legis. Unde ad constructionem tabernaculi soli Judæi sunt operati; ad ædificationem vero templi cooperati sunt etiam Gentiles, scilicet Tyrii et Sidonii. On voit que chez ce grand docteur, comme chez presque tous les écrivains du moyen âge, la notion de l'Église emporte toujours l'idée de la vocation des Gentils; par opposition à la Synagogue qui renfermait la Loi dans une seule famille (le *Peuple de Dieu*), en sorte que pour le peuple juif, dire *les nations* c'était dire *les Infidèles*, expression qui était parfaitement juste du temps que la race d'Abraham était le peuple de Dieu.

par la voie des sens, il passera, il habitera même près de là sans presque soupçonner l'œuvre magnifique dont le terme approche sans cesse à ses côtés. Le Tyrien, l'incirconcis, le profane, en ont préparé les matériaux dans les montagnes sans embrasser le plan du travail dont les éléments partiels leur sont dévolus; mais c'est loin de leurs regards que ces pierres et ces bois s'assemblent, se lient, et forment un tout qui grandit sans bruit dans la cité sainte. La merveille de Salomon est une de ces figures historiques qu'il n'appartient qu'à Dieu de tracer dans les événements, pour des événements plus grands encore (1) : il esquisse par avance l'Église de Jésus-Christ, où la réalité a déjà fait un pas immense; mais qui pourtant elle-même figure à son tour, en même temps qu'elle la prépare, la dernière et complète réalité, la Jérusalem du ciel.

Ainsi tout se lie, tout s'entraîne vers le terme qui ne doit point avoir de fin, vers la Fin où tout se transfigure et se consacre à jamais.

Si quelqu'un trouve ces discours tendus et recherchés, cet homme n'a point lu le Bréviaire, il a eu l'oreille sourde aux paroles de l'Église dans ses offices, il ne connaît point la langue des apôtres (2); je n'y sais point d'autre réponse. En conséquence, passons outre.

Pour appliquer plus spécialement le langage de saint Paul, voici ce qu'il suppose et fait entendre sans cesse. La révélation a pour but la gloire de Dieu par le salut des hommes; le service de Dieu parmi les vicissitudes terrestres conduit donc l'homme à une félicité immuable dans l'immense palais de la demeure divine (3). Pour cette fête du jour sans déclin, où la vocation céleste nous invite, la

(1) Nous avons parlé précédemment de ces types historiques. Cs. n° 28 (p. 42—45). Qu'on se rappelle qu'en ces sortes de faits la vérité historique marche du même pas que la réalité prophétique. Quoique nous l'ayons fait remarquer déjà (*l. cit.*, p. 43, 44), il est bon de citer des paroles de saint Jérôme à ce sujet. Hieronym., *in Ezech.* XLI, 24; XL, 24 (t. III, 1003, 989). « Et in historia spiritualem habet intelligentiam, et in tropologia historia veritatem. Quorum utrumque altero indiget, et si unum defuerit perfecta caret scientia. — Eisdem lineis et historia currit et tropologia, sed illa humilior est, ista sublimior: illa hæret terræ, ista ad cœlestia subvolat. »

(2) Jud., 20. — Coloss. II, 7. Mais il n'est besoin que de nommer saint Paul, pour ne pas avoir à lui emprunter vingt textes de ses Épîtres.

Il doit suffire également de rappeler l'hymne encore en usage (avec très-peu de changements) pour la fête de la Dédicace.

« Urbs beata Hierusalem
Dicta pacis visio
Que constructur in cœlis
Vivis ex lapidibus
.....
.....
« Tensionibus, pressuris,
Espoliti lapides
Suis coaptantur locis
Per manum artificis;
Disponuntur permansuri
Sacris aedificiis.

« Angulare fundamentum
Lapis Christus missus est,
Qui compage parietum
In utroque necitur;
Quem Sion sancta suscepit,
In quo credens permanet.
Etc. »

Tout l'office de cette fête et de son octave est composé dans cette même pensée, sans laquelle il est impossible d'y rien comprendre. C'est un ordre d'idées familier aux SS. Pères, et reproduit constamment au moyen âge. Cs. Augustin., *in Ps.* LXXXI, 5; LXXXVI, 2 (t. IV, 872, sq.; 919—922). — Hieronym., *in Isai.* LXV, LXVI; *in Amos* IX, 11—14; *in Ezech.* XL (t. III, 491—497; 1451—1454; 978, 982). — Hilar., *in Ps.* LXVIII, 36, sq. (t. I, 259, sq.). — Arnob. *in Ps.* CXXVI (Bibl. PP. VIII, 314). — Etc., etc.

L'*Elucidarium* attribué souvent à saint Anselme, et si fort en vogue au XII^e siècle, pousse ces grandes vues jusqu'à une sorte d'allégorie bizarre, lorsqu'il dit (Anselm. Opp., Paris, 1721, p. 477): « Patriarchæ, quasi designantes Ecclesiæ locum, figuris foderunt; prophetæ fundamenta ejus, scripturis suis, posuerunt; apostoli

prædicationibus parietes extruxerunt; illorum sequaces expositionibus depinxerunt. »

Si l'on prend connaissance de ce qu'ont écrit les interprètes sur les mystères de la structure du temple, on s'apercevra qu'ils entendent tous en un sens extrêmement large ce qu'Aponius (*in Cantie*, libr. I; Bibl. PP. XIV, 99) semble n'appliquer à Salomon que pour son *Cantique*. « Sicut in monte Sina beato Mosi ostensum est in figura, cujus pulchritudinis vel mensuræ faceret Tabernaculum. . . (Exod. XXV, 40); ita sapientissimo Salomoni quidquid ab initio mundi usque in finem in mysteriis egit acturus erit Dei sermo erga Ecclesiam, in figura et in ænigmatibus est demonstratum. » Cs. Clem. Alexandr., *in juliaz.* (Hippolyt. Opp., ed. Fabric., t. II, 73.)

Je termine en transcrivant un passage emprunté à l'*Hortus deliciarum* (fol. 208) qui n'en désigne l'auteur que d'une manière bien vague, par ces mots : *In sermone cujusdam doctoris.* « Legitur in Veteri Testamento quod Moysi, ædificanti tabernaculum in deserto, gloria Domini frequenter apparuit. Salemoni (sic, semper) quoque, templum ædificanti in Jerusalem, gloria Domini multotiens apparuit.

« Sed quum Moyses ædificaret tabernaculum in deserto, judæicus populus multis tribulationibus afflictus est: serpentes multos pertulit, et gentes plurimas debellavit. In hoc quoque significatur quia dum per prædicationes suos Ecclesiam in hac vita Christus ædificat, ipsa Ecclesia multis tribulationibus affligitur; et tam hæretici quam pagani et quam falsi fratres christiani, qui per serpentes significantur, multimodam astutiam atque calliditatem contra eam exercere conantur. Qui tamen omnes ab Ecclesia superantur. Ecclesia etiam multas gentes superat, dum se ab omnimoda vitiorum corruptione mundare laborat. Salemon autem quando ædificavit templum in Jerusalem, in magna pace positus fuit, nec aliquam adversitatem pertulit. Salemon interpretatur *Pacificus*, et significat ipsum Christum qui vere Pacificus est; *Ipsæ est enim pax nostra, qui fecit utraque unum* (Eph. II, 14). Ipse enim in cœlesti Jerusalem Ecclesiam ædificat, in qua summa pax est atque concordia.

« Et notandum quod in templo nullus auditus est sonitus, quia in Ecclesia cœlesti nemo aliquibus affligitur tribulationibus. Sed quicumque illuc perventurus est, primo in hac vita præsentibus tribulationibus tunditur, atque purgatus reciditur; et postea in illo ædificio cœlesti, ut lapis solidissimus, collocatur. »

Pour constater, en passant, un fait d'histoire littéraire au sujet de l'*Hortus deliciarum* et de l'*Elucidarium*, je ferai observer que ce dernier ouvrage a fourni de nombreuses citations à la compilation d'Hohenbourg, sans que jamais on y paraisse songer à le regarder comme dû à saint Anselme. J'y trouverais plutôt des indices d'une opinion contraire.

(3) Joann. XIV, 2. — Apoc. XII, 12.

Sagesse éternelle va préparant le séjour que doivent habiter ses amis (1). L'Écriture nous la montre disposant les matériaux de cet admirable édifice; faisant ébaucher d'abord, puis sculpter les colonnes destinées à l'embellir. C'est un festin qu'elle apprête, une fête qu'elle médite, une récolte qu'elle veut rassembler dans les greniers du Père de famille, etc.; tout ce qui peut enfin rappeler la sollicitude d'un père, la tendresse prévoyante d'un ami (2): car on dirait que les livres saints aient voulu épuiser les diverses manières de nous montrer combien le Seigneur est, pour ainsi parler, préoccupé de ce dessein. Mais comme il s'agit du Roi des rois, du Seigneur, du souverain Maître, c'est principalement sous la figure d'un royaume, d'une cité, d'un palais, d'un temple, que nous est présenté ce plan divin. Il nous faut préluder ici-bas à cette immortelle destinée qui doit au ciel associer pour toujours les élus. Ce prélude, cette ébauche, c'est l'Église de Jésus-Christ. Lui-même, le Fils de Dieu, a voulu que le fondement de cette construction reposât sur une personne divine. C'est lui qui porte et couronne cette structure, car il veut que l'on sache qu'il en est la *pierre angulaire* (3); et quand, se dérochant à nos regards, il se choisit un lieutenant, c'est du nom de *Pierre* qu'il l'appelle, parce que sur lui doit s'élever l'Église (4). Le collège apostolique est, avec les apôtres de l'ancienne Loi, les prophètes, le fondement qui doit nous recevoir et nous porter (5). Chaque génération à son tour viendra s'établir sur cette première base, comme autant d'assises successives. Chacun de nous doit coopérer de tout son pouvoir à l'affermissement et à la splendeur de cet édifice que Dieu se construit dans la société de ses saints. Tout ce qui désunit les fidèles, tout ce qui ébranle leur foi, tout ce qui tend à l'isolement des cœurs en les écartant de Dieu, est une œuvre de destruction plus ou moins avancée, qui contrarie ou dérange d'autant les plans du suprême régulateur. Tout ce qui consolide, au contraire, tout ce qui resserre et cimente l'unité des chrétiens par la foi ou par l'amour; toute parole ou tout exemple qui assure ou rétablit l'aplomb des âmes sur leur base qui est Jésus-Christ: tout cela hâte ou maintient, du moins, l'œuvre de la prédestination divine; et partant coopère au complément de l'éternelle cité, en accroissant ou en affermissant le temple vivant de l'Église; en un mot, qui est celui de saint Paul et des langues chrétiennes façonnées en ceci par son expression puissante, tout cela *édifie* (6).

Chacun des matériaux partiels, dans l'édifice, est soutenu et soutient lui-même; comme il est porté, il porte à son tour; et, dans l'intérêt commun, qu'il ne doit point séparer du sien propre, l'isolement de l'une des parties menace la fonction de toutes les autres. Ainsi, le simple fidèle doit concourir à la structure autant qu'il est en lui: il faut qu'il procure de tous ses moyens l'adhésion commune des intelligences et des volontés par la doctrine et la charité chrétienne; il doit chercher de tout son pouvoir que rien ne se désunisse, ne vacille et ne se précipite; là est cette tâche d' *édification* qui, dans une certaine mesure, est départie au moindre d'entre nous (7) comme un véritable devoir. Il est vrai de dire que la grande part dans cette sollicitude pour tout l'œuvre est assignée aux pasteurs des âmes,

(1) Prov. IX, 1. Cs. Hieronym., *ad Heliodor.* (t. IV, p. II, p. 11.)

(2) Ps. XXXV, 9.—Prov. IX, 1—5.—Matth. XXII, 2; XXV, 10.—Luc. XII, 36.—Apoc. XIX, 7, 9.—Matth. XIII, 24—32, 3—9, 18—23; XX, 1, sqq.; XXI, 28—41.—Marc. XII, 1—9.—Luc. XIII, 6, sqq.; XX, 9—16.—Isai. V, 1—8.—Jerem. II, 21.—Joann. XV, 1—7.—Etc.

(3) Eph. II, 20.—I Cor. X, 4.—Etc., etc.

Cs. Philon. *de Somniis* , libr. I (ed. Pfeiffer, 1785, t. V, 58—60); et *Quod deterior potiori insidiet.* (t. II, 216).—Origen., *in Exod.* , Homil. VI (t. II, 151); *in Numer.* , Homil. XIX (Ibid., 345); *in Jos.* , Homil. V (Ibid., 408); *in Jerem.* , Homil. XVI (t. III, 229).—Cyrill. Alexandr., *in Joann.* , libr. IV (t. IV, 436).—Hieronym., *in Ezech.* XXIV (t. III, 864); *in Habac.* II, 11 (Ibid., 1610).—Theophylact., *in Eph.* II, 12—15.—Etc., etc.

(4) Matth. XVI, 18.

Cs. Hilar. Pictav., *de Trinitat.* , libr. VI (t. II, 146, sq.).—Augustin., *in Joann.* , tract. VII (t. III, 347, sq.); et tract. LI (Ibid., 633).—Ambros., *in Ps. XL* , 10 (t. I, 879).—Gregor. Nyss., Epiphani., Chrysost., Cyrill. Alexandr., etc., etc., ap. P. Ballerini, *De vi ac ratione primatus RB. PP.* , cap. 12, § 1.

(5) Eph. II, 19, sq.

Cs. Chrysost., *in inscript. Act. apost.* 2 (t. III, 63).—Origen., *in Jos.* , Homil. IX (t. II, 418); *in Jerem.* , Homil. XVI, 2, 3 (t. III, 229).— *In Matth.* XVI, 18 (Ibid., 523—526).—Smaragd., *Diad. monach.* , cap. LX. (Bibl. PP. XVI, 1329).—Isidor., *in Exod.* ,

cap. LVI (t. V, 401, sq.).—Gregor. M., *Moral.* , VI, 22 (t. I, 209); XVI, 51 (t. II, 165).—Petr. Damian., *serm.* XLII, de s. Bartholom. 2.—Etc., etc.

(6) Je ne me propose que de faire remarquer le fond de cette pensée féconde et si apostolique. Autrement, quelles déductions nous montrerait le simple langage de l'Apôtre, suivi dans ses conséquences! Ainsi, sans sortir de ses propres paroles (I Cor. III, 9—18), nous voyons ce temple divin s'accroître parfois de matériaux douteux que la mauvaise foi peut y introduire, sans que l'œil humain démêle la supercherie. Le bois, la vile paille, peuvent y être glissés dans l'ombre parmi les marbres précieux. Mais viendra le grand jour de l'épreuve, où le feu remettra tout dans l'ordre. Pour cet essai redoutable, saint Paul suggère l'idée d'un incendie qui, tout d'un coup, absorberait les constructions parasites; et, dans le corps même de l'édifice, atteindrait les travaux disparates, pour ne conserver plus, en vertu d'un solennel et formidable retrait, qu'une noble et parfaite similarité.

(7) Eccli. XVII, 12; XIX, 13—15.—Matth. XVIII, 7, 14—17.—Luc. XVII, 1—4.—Rom. XIV, 13, 15, 16, 19—21.—I Cor. VIII, 1, 9—13; XIV, 26.—Eph. IV, 29.—Etc.

Cs. Ephraem, *Proverb.* (P. Gr. lat., t. I, 85). En outre, comme Notre-Seigneur a donné le nom de temple à son humanité (Joann. II, 19.—Etc.), chacun de nous doit faire de soi-même un temple auquel toute cette allégorie pourrait s'appliquer. Mais ce n'est plus mon sujet. Cs. Guillelm. Parisiens., *serm. de s. Thoma I.*

c'est-à-dire à l'épiscopat, qui continue le ministère des apôtres; mais la préparation et la direction primitive ayant été confiées dans l'origine aux apôtres par le Fils de Dieu, avec mission spéciale, on comprend qu'ils aient été appelés tantôt les fondateurs ou même les fondateurs de l'édifice, tantôt les colonnes, les supports et les tours (1), tantôt, enfin, les *architectes* de l'Église (2).

C'est à ce point que notre digression avait rapport; arrivés là, nous n'avons garde de l'étendre davantage, bien qu'elle puisse prêter à des aperçus intéressants sur le symbolisme.

ARTICLE TROISIÈME.

LES ACTES DE SAINT THOMAS MIS EN SCÈNE.

88. Notre tâche pourrait absolument être considérée comme conduite à son terme, s'il ne s'agissait que de faire comprendre la verrière. Nous avons éliminé plusieurs curiosités qui paraissent réclamer une mention (3), parce que nous abandonnons à nos successeurs le soin de s'étendre sur les monuments écrits ou figurés de l'apôtre saint Thomas. Mais, pour ne pas négliger entièrement un point de vue propre à la ville de Bourges, dont la cathédrale est le sujet de notre ouvrage, il faut signaler la traduction dramatique de cette légende vers la fin du moyen âge.

Les catholiques œuvres et actes des apôtres (4) ont été l'un des drames les plus gigantesques qui aient occupé notre scène française au moment où les pieuses représentations en faisaient encore presque tous

(1) Gal. II, 9. — Apoc. XXI, 19. — Eph. II, 20—22.

Cs. Hieronym., in *Mich.* VI, 2 (t. III, 1539). — Epiphani., in *Cantic.* III, 10 (ed. Foggini, p. 48); et Cassiodor., in *h. l.* (t. II, 513, sq.). — Ambros., *Hexaemer.* libr. VI (t. I, 132). — Gregor. M., *Moral.*, XXVIII, 5 (t. III, 172—174). — Etc.

(2) I Cor. III, 10. — Eph. IV, 11—15.

Gloss. ordinar., in *Isai.* III, 3. « *Et sapientem de architectis.* Ipse Christus fabri filius dicitur; et in Paralipomenon (libr. I, cap. IV, v. 14), *vallem artificum* legimus. Ibi quippe erant artifices quos non inflabat scientia, sed humiles Christum sequebantur. Unde (I Cor. XV, 9): *Ego sum minimus apostolorum.* »

Cs. Thilo, *op. cit.*, p. 154. — Barnab. *epist.*, cap. XVI (Galland, I, 136, sq.). — Ignat. Antioch., *ad Ephes.*, cap. IX (Ibid., 267). — Polycarp., *ad Philipp.*, cap. XI (Ibid., 313). — Herm., *Pastor.* libr. III, similit. 9 (Ibid., 96—106). — Theodoret., in *Ezech.* XLIII (t. II, 526). — Hieronym., in *Isai.* LVIII, 12 (t. III, 434). — Augustin., in *Ps.* CI, 13—18 (t. IV, 1100, sq.). — Rufin., in *Symbol.* (p. 54, sq.). — Joann. Damasc., in *I Cor.* (ed. Lequien, t. II, 71, sq.); etc. Mais saint Jean Damascène, comme Théophylacte, travaille d'après saint Chrysostome. — Etc., etc.

C'est un rapprochement qui ne manque pas d'une certaine grandeur au fond, malgré son apparence un peu recherchée, que ce parallèle établi par Rufin entre l'œuvre des apôtres et l'entreprise des architectes de Babel. Ici, l'orgueil et la présomption rêvent un monstrueux édifice, qui devient la source de la confusion et de la dispersion générale; là, c'est Dieu qui veut réunir le genre humain séparé: la multiplicité des langues qu'il accorde aux envoyés de son Fils doit réunir ceux que la *tour de confusion* avait rendus étrangers les uns aux autres. Par leurs soins un édifice s'élèvera, qui, sans folie, pourra prétendre à monter jusqu'au ciel; et au lieu de braver le Seigneur, il sera la réconciliation du monde avec son maître. Cette pensée, chez Rufin, n'est donc qu'une sorte d'écho de ce que disent les âges apostoliques au sujet des apôtres fondateurs de l'Église; mais elle a un rapport tout particulier avec notre sujet par cette allusion spéciale à une construction matérielle bien caractérisée.

Ces expressions de Rufin semblent avoir été paraphrasées par le prétendu Abdias (ap. Fabric., *Cod. apocr.* P. I, p. 640—642) dans le discours qu'il prête à saint Matthieu parlant avec l'eunuque de la reine de Candace. C'est cette amplification que je copie dans l'*Hortus deliciarum*, où elle a trouvé place (fol. 30 r°) sans nulle mention d'auteur. J'y rencontre de légères variantes en la comparant avec les éditions d'Abdias que j'ai sous les yeux, et il m'a semblé que rien ne devait être négligé de ce qui tient à l'histoire d'un livre et d'un personnage si mystérieux.

« *Sermo Matthæi apostoli ad Candacem eunuchum, de turri Babel.* — Totus mundus unam sermocinationem omnium hominum habuisse cognoscitur; sed nata est presumptio generi humano talis quæ eos turrim tantæ magnitudinis facere hortaretur ut cacumen ejus perveniret ad cælum; et hanc presumptionem molientium Deus hoc ordine pressit (*sic*, al. *repressit*), ut nullus ullum posset sibi loquentem advertere. Facta sunt autem plurima linguarum genera, et divisa est illa conspiratio quæ per unam linguæ intelligentiam consistebat.

« Bona quidem voluntas ut fieret turris cujus cacumen perveniret ad cælum, sed mala presumptio quæ non sanctis meritis ire volebat ad cælum. Veniens autem Filius Dei omnipotentis, ostendere volens quo ordine perveniamus ad cælum, nobis duodecim discipulis suis misit Spiritum sanctum de cælo: qui, quum sederemus in uno loco, venit super unumquemque nostrum; et inflammatus sumus sicut ferrum inflammatur ab igne. Post hæc, quum nobis pavor simul et splendor abscessisset, cœpimus variis linguis loqui gentibus magnalia nativitatæ Christi: quo ordine sit natus Deus qui originem non habet; qualiter sit natus cum homine ab intacta virgine; et lactatus et ablactatus; et enutritus et eruditus; et tentatus et passus, et mortuus et sepultus; et die tertia resurrexit, et in cælos ascendit, et in dextera Dei Patris omnipotentis sedet, venturus ut judicet omne sæculum per ignem.

« Nunc ergo ædificatur turris: non de lapidibus, sed de virtutibus Christi. Omnibus enim qui baptizantur in nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti, aperitur turris quam Christus extruxit; et per ipsam tandem ascendunt ædificantes, usque quo ad regnum cælorum attingant. »

Si l'auteur, comme Oudin l'affirme, appartient au x^e siècle, il faut convenir que cette tirade n'est pas mal du tout; et l'époque en accroîtrait le mérite.

(3) Pourquoi, par exemple, le costume de saint Thomas est-il presque toujours dans ce vitrail celui que le peintre-verrier avait donné à Notre-Seigneur quand l'apôtre était livré à l'envoyé du roi indien? Cette affectation paraît tenir à une particularité plus ou moins grave, sur laquelle insistent assez constamment les monuments écrits; circonstance que les artistes ont traduite en bien des manières, parfois même d'une façon un peu bizarre. Mais il nous semble, et ce sera souvent notre règle, qu'un silence absolu en fait d'érudition est ordinairement préférable à une explication étranglée. Or, nous nous étions circonscrits, pour cette légende, dans le strict nécessaire, afin de n'effleurer point ce que l'espace ne nous permettait pas d'approfondir.

(4) Voyez les frères Parfaict, *Histoire du théâtre français*, t. II. — Thaumais de la Thaumassière, *Hist. de Berry*, p. 180. — Etc.

les frais. Bien d'autres ont parlé de cette période de l'art dramatique chez les peuples modernes, et je n'ai point la prétention d'engager avec ces scrutateurs du temps passé une lutte d'érudition curieuse⁽¹⁾; mais, dans un livre consacré à la métropole de l'Aquitaine, nous ne pouvions passer sous silence les titres d'une cité qui peut se vanter d'avoir été comme la marraine de ce drame colossal. L'édition *princeps* de cet énorme *mystère* pourrait à elle seule en faire foi, puisque c'est pour *Guillaume Alabat de Bourges* qu'elle a été imprimée⁽²⁾; et le privilège d'Alabat domine toutes les éditions, en dépit des *entrepreneurs* parisiens qui voulaient lui faire concurrence. Cette entreprise du spéculateur berrichon avait été inspirée sans doute par l'enthousiasme que la représentation de la pièce venait d'exciter l'année précédente (1536) parmi ses compatriotes⁽³⁾. On a publié il y a quelques années la *Relation de l'ordre de la triomphante et magnifique monstre*⁽⁴⁾ qui sert d'annonce et de prélude au *Mystère* dans la capitale du Berry; et s'il est vrai que cette *triomphante monstre*

A été réduite

De point en point selon la vue d'œil,

comme l'affirme le témoin qui nous l'a transmise, il fallait que la passion de nos aïeux pour ces pieuses fêtes fût portée au dernier terme de tout ce que nous pouvons imaginer. Aussi était-ce une réjouissance publique dans toute la force de l'expression. Il ne s'agissait point d'une maigre composition en quelque quatre ou cinq actes, exécutée en une soirée par une troupe à gages. Le *Mystère des saints actes des apostres* n'est rien moins qu'une sorte d'épopée dialoguée, en neuf livres; non pas, à la vérité, de *quelque huit cent mille vers* pour le total, comme le voudrait Catherinot dans ses *Annales typographiques*⁽⁵⁾, mais, ce qui est déjà très-suffisant, de soixante-six mille seulement. Je dois cette rectification à l'érudition inexorable de M. Chevalier de Saint-Amand, bibliothécaire de la ville de Bourges, lequel a relevé en outre la mention de cinq cent trente personnages, dans les documents compulsés par lui sur la représentation de ce mystère en 1536.

Aujourd'hui que l'égalité, dont nous parlons tant, consiste surtout à pouvoir se coudoier les uns les autres d'un air rogue dans les rues⁽⁶⁾, imaginera-t-on aisément de quelle bienheureuse cohue, de

(1) Le théâtre du moyen âge attend encore son historien, après les recherches partielles qui lui ont été consacrées çà et là. Jusqu'à présent nous ne possédons sur ce point curieux d'histoire littéraire que des données incomplètes et presque toujours extrêmement vagues. Ceci soit dit sans déroger aux éloges que méritent les tentatives de plusieurs antiquaires pour reconnaître ce terrain. Du reste, il faut convenir aussi que le moyen âge semble avoir affecté une sorte d'avarice dans les renseignements qu'il nous a légués à ce sujet. On dirait que, jaloux de ces fêtes, il se soit malicieusement plu à nous en découvrir uniquement ce qui pouvait piquer notre curiosité sans la satisfaire. Quelques mots, de loin en loin, permettent d'apercevoir que le drame sous diverses formes coulait, pour ainsi dire, à pleins bords à travers ces âges naïfs et joyeux; mais comment reconnaître les traces de son passage avec quelque continuité, de manière à pouvoir en signaler le cours, même approximativement? Nous sommes à peu près réduits à des signaux demeurés debout sans liaison certaine; et, quand nous prétendons rattacher entre eux ces points clair-semés, nous n'avons plus que des analogies et des conjectures pour combler les intervalles qui séparent nos jalons.

Quant à moi, je ne puis songer en ce moment à faire une excursion dans ce domaine un peu écarté de ma route. Je m'en tiens donc à saint Thomas et à la ville de Bourges. Encore même me renfermerai-je dans un seul fait autant que possible.

(2) Paris, Nicolas Cousteau, 1537; deux vol. in-fol.

On trouve en maint endroit des détails plus ou moins circonstanciés sur les frères Gréhan (Arnoult et Simon), auteurs (ou traducteurs, comme on veut bien les qualifier) de cette composition singulière, et sur les modifications que subit après eux cette œuvre du xv^e siècle. Une notice de l'habile critique qui préside à la bibliothèque de Bourges donnera bientôt, sans doute, au public le dernier mot de ces questions historiques.

(3) A Paris ce *Mystère* ne fut joué qu'en 1541. C'est le *cri* ou

annonce, qui est de 1540 (16 décembre), et l'on y assigne le jour de Saint-Étienne (26 décembre) pour la distribution des rôles entre les prétendants. La troisième édition des *Actes* (Paris, Les Angeleurs, 1541, in-fol.; augmentée de l'*Apocalypse saint Jean Zébédée*) dit positivement qu'ils viennent d'être représentés cette année-là même en l'hôtel de Flandre.

Pour ne point paraître usurper une priorité absolue en faveur de la ville de Bourges, avouons qu'elle a été précédée par quelques villes de province dans la représentation de ce drame. C'est ce que l'on verra dans la notice de M. Chevalier de Saint-Amand, lorsqu'elle sera livrée au public.

(4) Bourges, 1836, in-8°; avec quatre autres documents ou opuscules plus ou moins anciens, relatifs à l'histoire de Berry: le tout recueilli par M^e Labouvie, notaire honoraire. La relation a été dressée par Jacques Thiboust, sieur de Quantilley, secrétaire du roi. L'homme de plume y a mis une forme d'inventaire qui garantit sa véracité, en écartant du narrateur tout soupçon d'artifice. Je crains que l'éditeur ne reproduise pas complètement l'orthographe de l'original; pour moi, je ne pouvais que suivre l'imprimé, sans me permettre autre chose que de simplifier parfois sa ponctuation. Encore l'ai-je copiée scrupuleusement lorsque le sens devenait douteux.

(5) Cf. Labouvie, *op. cit.*, p. 7; et les frères Parfaict, p. 387.

(6) Platon (*de Republ.* VIII) connaissait avant nous cette manière d'entendre la dignité individuelle; et, tout républicain qu'il était, il ne lui avait pas semblé que les vœux d'un grand politique dussent être comblés pour si peu. Il est une disparité de conditions que tous les progrès du monde ne feront pas évanouir, et l'espace entre ces degrés ne se comble ou du moins n'adoucit sa pente abrupte que par une certaine union des cœurs dont le secret n'est point dans les théories sociales. Un ancien l'a dit, et il n'avait pas besoin de le dire: *Un même vouloir, les mêmes antipathies, voilà, au fond, l'amitié forte.* Réglant nos jugements sur ce principe,

quels transports de joie furibonde, de quelle mêlée pleine d'ivresse à demi folle, devaient être précédées, accompagnées et suivies ces sortes de réjouissances? Plusieurs centaines de citoyens: chanoines(1),

nous comprendrons que les sociétés les plus épanouies et les plus heureuses, parce qu'elles sont les plus unies et les plus aimantes, ne sont pas celles où les hommes s'entre-heurtent et se croisent avec le moins de façon, mais celles où les cœurs ont le moins de divergence et se touchent par plus d'endroits. Les passions collectives établissent entre les hommes le seul niveau qui ne soit point une duperie ou un désordre, parce qu'elles mettent les âmes en contact indépendamment des formes extérieures.

(1) M. Louis Raynal, premier avocat général à la cour royale de Bourges, et qui prépare depuis longtemps une histoire de cette ville, a bien voulu m'indiquer plusieurs résultats curieux que ses recherches lui ont fournis en ce genre. Malgré l'extrême obligeance avec laquelle il me faisait part de ces trouvailles dont on est quelquefois si jaloux, je me suis imposé de ne les mettre à profit qu'avec une extrême sobriété, pour qu'on les lise avec plus d'intérêt dans les pièces originales qui accompagneront son ouvrage. Je me honorerai donc à deux ou trois faits énoncés sans nul détail, et sur la foi de ma mémoire à plusieurs mois de distance.

Dans un document du xv^e siècle, si je ne me trompe, messieurs de la ville demandent aux chanoines de la cathédrale que la *distribution* ne soit point perdue pour ceux de messieurs du chapitre que le bien public forçait à s'absenter de l'office canonial afin d'exercer *personalia*: soit qu'ils dussent remplir eux-mêmes quelque grave fonction dans le drame, soit qu'ils présidassent aux répétitions des rôles. Ailleurs, un *des sieurs de la justice* à qui l'on reproche de s'être modelé sur Pilate dans l'exercice de son emploi, répond avec une désinvolture très-calme, qu'en effet il a joué ce rôle dans le dernier *jeu* de la Passion, et qu'il ne s'en est pas mal acquitté. Une autre fois (toujours à Bourges et d'après M. L. Raynal, sauf les inexactitudes de mes souvenirs), un clerc déjà dans les ordres est réprimandé et mis aux arrêts pour s'être permis des paroles impertinentes dans un rôle qu'il remplissait à l'occasion d'une fête publique.

Ce dernier trait est fort scandaleux, j'en conviens; et n'est-ce pas aussi un horrible manque de respect envers la majesté royale que ce tison jeté à la face de François I^{er}, lorsque, en l'honneur de l'Épiphanie, le roi très-chrétien donnait l'assaut au logis du *roi de la fête*? Le menton du prince en conserva, dit-on, une empreinte que tout l'art d'Esculape ne put effacer, tant le jeu avait été animé! et l'on ajoute que la barbe dut alors sa fortune à cette cicatrice.

Tels étaient ces âges: on était bouillant au risque de quelque pétulance; et non pas flegmatique ou assoupi de peur de donner dans quelque incartade. Le cas échéant, on rappelait l'étourdi à l'ordre avec plus ou moins de sévérité; mais on se gardait bien d'enlever aux âmes leur ressort, et aux individus leur physionomie, par mesure de police générale. Je ne canonise point cette manière d'être, je la constate. J'ajoute, pour n'être pas trop incomplet, que dès lors il se rencontra des censeurs qui prévinrent notre vertueuse indignation contre ces réjouissances, et les qualifièrent très-sévèrement avant que nous fussions au monde. L'abus était vieux, et l'improbation ne s'était pas fait longtemps attendre; car nous la trouvons exprimée de bonne heure avec une amertume qui pourrait nous faire envie. Pour nous rapprocher sur-le-champ de l'époque où nous rappellent nos verrières, voici le langage d'un auteur qui a trouvé place dans la compilation de l'*Hortus deliciarum* (fol. 315 r^o). « Multa mala exempla de bonis orta sunt. Quod ab Ecclesie rectoribus ex antiquo, sancta intentione quæsitum (et?) inventum, ad posteritatem erudiendam permissum est; quod pro augenda fide vel religione christiana in mysticis exemplaribus... positum et decretum est; a successoribus eorum, vel eorum subditis et modernis, aut immutatum, aut ordine incompetentiori diversificatum, vel certe penitus oblitteratum est.

« Postquam Deus homo factus est, et mundo apparuit qui in forma Dei semper invisibilis fuit; oblatam gratiam primitivus Ecclesie populus tanto amoris fervore suscepit, ut quicquid de ordine illo divino (id est de gradibus susceptæ humanitatis Christi) vel scriptis vel exemplo transmittere posteritati poterat, modis omnibus intenderet; ut si deessent alicubi scripta, ad fidem sæcula secutura firmarent vel exempla.

« Igitur de nativitate Christi, de ejus manifestatione (*hypa-*

panti) et Magorum mysticis muneribus; de circumcissione; de ejus, in laude populi et palmis virentibus, Jerosolymam itinere in asino; de Passione ejus, diurnis et nocturnis horis (id est in crucis salutatione et luminum extinctione); de cœna Domini, de resurrectionis nocte vel die, et de duobus Emmaus discipulis; quedam imitandi vestigia Ecclesia præfixit per exempla. Quæ in quibusdam, juxta traditionem antiquorum, digna veneratione, celebrantur ecclesiis; in quibusdam, aut pro voluntate aut pro necessitate, vel mutata sunt vel neglecta. Et, ut superiora repetamus quod sepe ex bonorum exemplorum radice mali fructus prodierunt, oportet ostendi de paucis; ut, de paucis, excessum et neglectum cognoscamus in multis.

« (Fol. 316 v^o) De sancta die vel octava Epiphaniæ ab antiquis patribus religio quedam imaginaria (de Magis stella duce Christum natum quærentibus, — de Herodis sævitia ex ejus malitia fraudulenta, — de militibus parvulorum obtruncationi deputatis, — de lectulo Virginis, — et angelo Magos ne redirent præmonente, — et de cæteris diei illius appendiciis) præfixa est, per quam fides credentium augetur, gratia divina magis coleretur, et in ipso spiritali officio etiam incredulus ad culturam divinam excitaretur.

« Quid nunc, quid nostris agitur, in quibusdam ecclesiis, temporibus? Non religionis formula, non divinæ venerationis et cultus materia; sed irreligiositatis (et?) dissolutionis exercetur juvenilis lascivia. Mutatur habitus clericalis, incohatur ordo militaris, nulla in sacerdote vel milite differentia; domus Dei permixtione laicorum et clericorum confunditur; comessationes, ebriitates, scurrilitates, joci inimici, ludi plausibiles, armorum strepitus, ganeorum concursus, omnium vanitatum indisciplinatus excursus. Huc accedit quod aliquo discordiæ genere semper turbatur hoc regnum; et si aliquo modo pacifice inchoatur, vix sine dissidentium gravi tumultu terminatur.

« Hæcine, vos o *genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis* (I Petr. II, 9), religio divinis placebit obtutibus! ubi clericalis ordo (*profanatur?*), Deus exonoratur, proximus non edificatur, incredulus scandalizatur. Nonne multo melius esset tale penitus exemplum intermittere, quam in hoc transgressibili cultu offensionem pro gratia (*peregrinam?*) promereri! Excessus populi ordinis defectus sanctæ religionis est, et spes mercedis vacuatur, ubi pro pietatis cultu vanitas exercetur.

« Beatos igitur Ecclesie principes spiritales dixerim qui, talia prohibendo, malunt evangelica lectione que in ortu Christi gesta sunt ad memoriam revocare, quam hujusmodi spectaculis fundamentum fidei resolvere.

« Quid (quod in Cœna Domini in conventu canonicorum ipsi sumus experti), quod multis coram positis personis laicalibus (et?) religiosis, peracta juxta mandatum Domini pedum lavatione, mire magnitudinis panis circumfertur; ex quo singuli, sumptis partibus suis, coram facie altaris comedunt et hibunt! Hoc ritu cœnam dominicam memorie posteritatis representare, quid aliud est quam quadragesimæ vel jejunii summam accepto cibo vacare (*vacuare?*)! Figuram, inquit, cœnæ dominicæ causa religionis exercemus; non corporali indigentia satisfacimus; sicut a patribus accepimus. Sed in omnibus hujusmodi legibus locus dandus est rationi; quia minus erudita antiquitus sæcula multa posteris observanda transmiserunt, que perspicacioris intelligentiæ sancti aut non multum attenderunt, aut in melius mutaverunt.

« Igitur videndum est Ecclesie filiis qua religionis forma Christum imitentur; ut, sive in verbis sive in rationalibus exemplis, Christi gloria semper dilatetur; nec cultor veritatis debita mercede privetur.»

Le bon moine (car tout le sujet et tout le langage de ce traité annoncent un moine) qui nous fournit ces documents en prétendant émouvoir notre bile contre les auteurs de ces scènes, réussit bien davantage, si tout le monde est comme moi, à exciter notre impatience contre lui-même. Combien nous lui aurions su gré d'avoir accordé un peu moins de place à son zèle impétueux, et de nous avoir mis un peu plus dans la confiance des motifs de sa plainte! Mais voilà bien le moyen âge: *De paucis excessum cognoscamus in multis!* Ils sont toujours comme cela en ce genre de

gens du roi et de la commune, hommes d'église et hommes de loi, personnages publics et prudhommes, associés aux simples bons hommes du modeste populaire; jeunes clercs du Chapitre(1) et jouvenceaux de la cité, etc., etc., enrôlés et préparés de longue main à la mise en œuvre, puis équipés avec une merveilleuse fierté et gorgiasement habillés de tous les plus riches paremens de la province, pour faire chacun selon sa qualité bonne mine(2); et enfin poursuivant durant quelque trente ou quarante jours consécutifs la représentation du jeu(3), qui n'atteignait sa fin que moyennant cette espèce de session.

89. Abordons ce drame du xv^e siècle, groupe énorme où nous n'étudierons que les parties relatives

curiosités : après avoir soulevé discrètement un coin du rideau, ils nous laissent sur l'envie. Nous nous serions bien chargés du commentaire, mais il ne fallait pas nous dérober le fond.

Bien des conciles ont partagé l'opinion du moine sévère dont on vient de lire la mercuriale, mais tout le monde sait cela. Ce qu'on ne sait pas assez, c'est que les conciles et les décrétales ne blâment en ceci que les excès et les abus; mais non pas le fond des choses.

(1) Nous faisons remarquer à dessein cette participation des jeunes clercs que l'on a pu observer déjà dans la note précédente. C'est pour en prendre occasion de conjurer ceux qui écriront désormais sur les joies dont l'Église était souvent le théâtre au moyen âge, de vouloir bien nous épargner les fades homélies de leurs devanciers sur la sainteté du lieu et de la profession ecclésiastique que l'on y profanait, à ce qu'ils disent. Zèle attendrissant surtout dans la bouche de quelques-uns de ces messieurs dont il était permis d'attendre autre chose que de saintes et édifiantes doléances. Leurs successeurs sont priés de vouloir bien faire attention que les enfants et les jeunes gens du moyen âge n'étaient pas obligés plus que les nôtres d'être des barbons. Donc ces enfants de chœur (*scholares, parvuli chorales, infantes ecclesie, subdiaconi, etc., etc.*) qui étaient la partie principale des séminaires d'alors, et dont les fonctions étaient habituellement si graves pour leur âge, il faut bien tolérer qu'ils pussent à certains jours se relâcher un tant soit peu de la contrainte ordinaire (Cs. Concil. Salisburg., A. 1274, Can. XVII; ap. Canis., *Thesaur.*, t. IV, 90). Et il ne faut pas nous dire qu'ils pouvaient bien célébrer de joyeuses solennités tout à leur aise, mais non pas dans l'église; car où voudriez-vous qu'ils eussent choisi un lieu plus propre à des fêtes publiques? Je m'abstiens même de faire remarquer que l'origine et la fin de ces pompes naïves étaient beaucoup plus religieuses qu'on ne l'a dit ou même compris. Mais songez que dans les temps et dans les lieux où la religion est le tout de l'homme, le temple est le tout du peuple. Établir et prétendre maintenir en ce genre ces démarcations qui paraissent si importantes à ceux pour qui la religion est une affaire entre autres, c'est prétendre que le peuple se conduise par des idées métaphysiques; et, pour parler plus net, c'est vouloir que la religion soit impopulaire. Ce serait faire penser au peuple qu'il y a des moments, ou bien des choses, où la religion doit le quitter, où il peut (et même devrait, par hypothèse) en faire abstraction. Idée fautive et incompatible, par le fait, avec une civilisation vigoureuse.

Aussi, au moyen âge, nous voyons des églises prélever à la fondation des musées de tout genre (même d'histoire naturelle), et à l'institution des chaires publiques de littérature; enfin, ce qui doit bien obtenir une certaine sympathie dans notre siècle, nous les trouvons abritant des assemblées délibérantes.

Je sais que tout cela serait un contre-sens aujourd'hui; et non seulement dans les mœurs, mais aussi dans le fond des choses. Pourquoi? Parce que la chose laïque envahirait alors et submergerait inévitablement son hôte ecclésiastique. Mais au temps dont nous parlons, ce n'était point cela. Il n'y avait pas alors deux mondes qu'il fallût guider à force d'expédients dans leurs orbites respectives pour éviter les chocs, et sauver à l'un d'eux le sort du pot de terre en voyage. Jadis le monde ne se composait que d'une grande sphère, et l'astre du foyer ne jaloussait point ses satellites; voilà tout.

Si l'on vient nous dire après cela qu'il y avait des abus, de grands abus; c'est ce qui est impatientant. Nous avons les conciles pour nous le répéter à satiété, avec cette différence qu'eux, du moins, se mêlaient en cela de leurs affaires. Mais aujourd'hui que nous sommes d'une perfection à en être presque ennuyés, laissons donc les abus, qui ne nous regardent pas, pour appré-

cier en observateurs calmes et réfléchis ce qui se mouvait sous cette surface. Le reste a pour moindre inconvénient, celui d'être rebattu et parfaitement inutile.

(2) Cette prétention à la bonne mine n'était pas tellement réglée par la qualité du personnage, que les convenances du rôle n'y fussent outrepassées quelquefois. C'est ce que fait remarquer la relation du sieur de Quantilly au sujet d'un groupe d'*aucuns malades comme aveugles, boiteux, démoniaques, fiévreux et bélistres, tous vestus de drap de soye, trop mieux que à leur estat n'appartenoit* (p. 23). Plus loin (p. 62), les vêtements de taffetas que porte un *marschal* du roy Migeus pourraient faire prendre le change sur la condition de ce personnage accompagné d'un *varlet*. Mais c'est un forgeron, tout simplement; si bien que lui et son varlet *portent des barres de fer et marteaux sur leurs cols* (Cs. n^o 90, 91; p. 158, etc.).

Il y a tout lieu de croire que les familles des *figurants* mettaient chacune à la toilette des siens une émulation de luxe qui n'était pas toujours au profit d'une gradation bien exacte dans la mine des divers personnages mesurée sur leur importance dramatique.

Mais pour qu'on se forme une idée de la somptuosité qui présida au choix des costumes dans cette fête de province au xv^e siècle, je mettrai dès maintenant par anticipation sous les yeux des lecteurs l'évêque (païen) de la *loy d'Ynde* (p. 49) *monté sur une mule housée de drap d'or, ensemble le harnois*. « Il estoit vestu d'une longue robe écarlate doublée de veloux noir, et pardessus ung rochet de toile tissue à bandes d'or et soye blanche, fort beau. Il avoit pardessus ung capuchon de satin verd, dont le collet et tout l'entour estoit bordé de pierreries et frangé de franges d'or. Il portoit une mitre de satin cramoisy, doublée de satin blanc; elle estoit semée de pierreries et de perles en grand nombre. Il avoit en ses doigts des anneaux d'or où estoient enchâssées diverses sortes de pierreries de grosse valeur, etc. »

L'antiquité reprochait aux Athéniens d'avoir dévoré tout l'argent de la Grèce pour combler l'abîme de leurs fêtes, et d'avoir plus dépensé à leur théâtre qu'à toutes les guerres contre les barbares. Si l'on fait attention qu'ici c'est l'œuvre du duché de Berry tout seul, je ne sais comment les économistes expliqueront ce phénomène de magnificence provinciale. Ajoutez que l'on sortait des guerres d'Italie, et que Bourges avait été dévasté par d'effroyables incendies à la fin du xv^e siècle.

(3) Ce mot *jeu* (*ludus*) semble avoir été l'une des plus anciennes et des plus durables dénominations dont on ait fait usage pour désigner les représentations dramatiques chez les modernes. On le retrouve avec ce même sens depuis le xi^e siècle, pour le moins, jusqu'au xv^e. Saint Pierre Damien suppose déjà l'emploi de cette expression bien établi, quand il compare l'appareil du crucifiement et de la résurrection de Jésus-Christ à la pompe d'un *plaidoyer dramatique*, sous le nom de *Ludus judiciarius* (P. Damian. Serm. XII, de *Resurrectione*). Et actuellement encore le *jeu* conserve sa trace dans notre langue, qui continue à dire *jouer une pièce de théâtre*.

L'invective transcrite dans l'*Hortus deliciarum*, que je rapportais précédemment, donnerait à penser qu'on employait aussi le mot *regnum*. C'était comme une *cour plénière*, un cortège triomphal, etc. Et dans le fait, je ne vois pas ce que les rois auraient pu faire de plus. On s'efforçait d'atteindre le *maximum* de pompe et de richesse, sans que les princes songeassent à se formaliser de cette rivalité, ou à la comprimer par des arrêts somptuaires. Je trouve qu'à Lyon, vers le temps de Louis XII, un acte consulaire fait prêter aux acteurs des *beaux mystères*, pour la décoration de leur théâtre, les pièces de décoration qui avaient servi pour les entrées solennelles du roi et de la reine. Cs. *Colonia, Hist. littéraire... de Lyon*, t. II, 428, sv.

à saint Thomas. Voici d'abord, d'après la relation de Bourges (1), un *spécimen* du luxe dramatique déployé dans cette circonstance. Je la choisis dans la description de quelques-uns des personnages qui nous intéressent.

« Gondoforus roi de Ynde-la-Majeure estoit monté sur un grand cheval couvert d'un caparasson de satin changeant, « frangé de riches franges. Il estoit vestu d'une robe de satin cramoisy faite à la turquesse, toute pourfilée d'antique « ouvrage d'or; le pourpoint de même drap et façon. Il avoit un chapeau de veloux cramoisy violet fait à pointes, « à chacune desquelles pendoit une grosse houpe d'or sous boutons de perles. Il estoit pourfilé d'or et semé de « diverses espèces de pierreries, et par le rebras (*rebord ou retroussis*) enrichi de chaines d'or et autres qu'il portoit « à son col; et sur le chapeau une couronne d'or.

« Le roi Dampdémopolys (2) venoit après, monté sur un grand cheval couvert de caparasson de veloux noir « bandé... de satin cramoisy pourfilé de broderie... et pendoient houppes à chacune des pointes. Il estoit vestu « d'une robe de drap d'or sur champ bleu, à collet fait en pointes à chacune desquelles pendoit une houpe d'or; « et pendoit à sa ceinture qui estoit d'une grosse chaine (3) un malchus (4) qui avoit le fourreau de veloux bleu garni

Quant à la distribution du *Mystère des actes des apôtres* en une trentaine de fragments successifs pour la représentation, c'est ce qu'on trouvera discuté et calculé par le menu dans la notice que prépare M. Chevalier de Saint-Amand. L'habile bibliothécaire de Bourges nous apprendra sans doute, à cette occasion, si le pauvre peuple faisait trêve avec son appétit durant ce mois de vacances; ou si le long chômage des métiers causé par une telle fête, entraîna quelque mortalité parmi les prolétaires. Je soupçonne qu'il n'en sera rien dit dans les auteurs contemporains; nouveau problème d'économie politique: Le peuple en fêtes, et point aux abois cependant. Si quelqu'un crie à la fainéantise, nous ne discuterons pas sur les mots. Il est certain qu'alors on ne regardait point le travail comme le but ou la grande occupation de la vie. On croyait que l'homme, même l'homme terrestre, ne vit pas seulement de pain, et qu'il lui fallait d'autres jouissances que celles du corps. Pour ce qui est du labeur, on le considérait seulement comme la peine du péché; et, dans cette persuasion, l'on n'en prenait que juste ce qu'il fallait. Mais depuis lors les choses ont bien changé, et je ne dis pas que ce soit mal fait. Dieu qui, même dans les châtements de ce monde, songe au bien de l'homme, a permis que quand les nations perdent de vue le ciel, l'avidité les poussât aux *travaux forcés* comme la justice humaine y attache les hommes dangereux. Par là, en même temps que les passions se déchainent dans les cœurs, l'intérêt leur forge des fers; et le loisir décroît proportionnellement au développement des désirs mauvais. C'est ce qui arrive pour les peuples, aussi bien que pour les individus, et c'est providence en même temps que sévérité.

(1) Labouvie, *op. cit.*, p. 43-47, 61.

(2) On ne devinera pas toujours sans quelque hésitation les noms primitifs de la légende à travers les travestissements successifs des diverses traductions. Les variations des copistes et des imprimeurs viennent s'y joindre pour aggraver la mésaventure. Gad, frère de Gundoforus, paraît sous les formes Agat, Agath, Agab. Un même roi d'Arménie est nommé tantôt Polonius, tantôt Polémius ou Polinius. Andrapolis, Andrinopolis, Antripolis, Andéomopolys, etc., même chose. Ici je n'oserais pas affirmer que le xv^e siècle ait pris un nom de ville pour un nom d'homme. L'apostrophe n'étant guère d'usage à cette époque, on pourrait lire: *Le roy d'Andéomopolys*. Autrement il faudrait lire *Gondoforus roy Dinde*, comme on le trouve écrit plus d'une fois dans les exemplaires imprimés ou manuscrits de ce même mystère. Cependant il faut avouer que nous rencontrons ailleurs le roi *Andéomopolus*, sans nul moyen d'excuse dans l'orthographe ancienne.

(3) Je ne sais s'il faut supposer que cette *grosse chaine* fut d'or. Il serait permis de le croire, quand on remarque dans cette même description *Waradach duc de Babylone* (p. 41) « portant en escharpe une grosse cordelière d'or émaillée de noir, du poids de trois à quatre cents escus; et ceint d'une autre grosse chaine d'or plate à laquelle pendoient autres trois moindres chaines auxquelles étoit attaché un malchus qui avoit un fourreau de veloux verd et ses garnitures d'or. »

Saulus (saint Paul, avant sa conversion) n'est pas moins éclatant dans l'ordre de la *Synagogue* (p. 34).

« Il avoit en escharpe une grosse chaine d'or, et estoit ceint d'une autre chaine d'or à laquelle pendoit sur trois autres un bracquemart (*sorte de çâçççççç*) qui avoit le fourreau de veloux blanc semé de feux faits de broderie, et la poignée dudit bracquemart estoit d'un jaspe vert enrichi de petits cercles d'or. »

« Ung chevalier nommé Denys, époux de Pélagie (*fille de Gondoforus*), avoit une grosse chaine d'or en escharpe (p. 47). »

« Félix, prévost de Césarée... (p. 50) avoit au col une chaine d'or du poids de deux cents escus, à laquelle pendoit une bague de diamans en façon de croix; en avoit une autre en escharpe, faite à grandes boucles rondes, du poids de six cents escus.

Antipas, femme d'Hérode... (p. 53) « La chaine dont elle estoit ceinte pesoit plus de trois cents escus, à laquelle pendoient de petites gentilleses. »

Etc., etc.

(4) Il est facile d'apercevoir que ce mot, répété plusieurs fois dans le compte rendu de ce *défilé* des personnages, pour désigner une espèce de sabre, a pris naissance dans l'histoire de saint Pierre abattant l'oreille de Malchus (Joann. XVIII) au jardin des Olives. Les grandes guerres des derniers siècles, et la tactique qu'elles ont fait naître, n'avaient pas encore répandu dans nos langues européennes de la famille latine certaines expressions slaves (souvent même tartares, si l'on veut remonter plus haut) qui nous sont venues de l'Europe orientale avec le développement tout moderne de la cavalerie légère.

Ce serait le sujet de considérations curieuses que de montrer l'Europe latine recrutant parmi les peuples germaniques et slaves des mots d'équipement militaire et de la langue du soldat, mais transmettant en échange presque tout l'idiome de la stratégie et de la tactique. D'après les données de la linguistique, le quartier général des nations civilisées est évidemment établi dans les contrées sud-ouest de l'Europe. Et il ne faut pas que le patriotisme nous aveugle, on ne saurait méconnaître la grande part que l'Espagne et l'Italie réclament dans ce vocabulaire d'État-Major. Ainsi c'est toujours Rome (la Rome de César, par la langue; la Rome de saint Pierre, par la religion) qui préside aux batailles. J'abandonne ceci aux militaires philosophes: ils le réfuteront s'ils peuvent, et l'expliqueront s'ils veulent.

J'ajoute une autre circonstance empruntée encore à l'ordre de la *triumphante et magnifique monstre*. Les divers *trains* défilent par *compagnies* ou groupes composés d'après les rapports historiques des personnages. Pour les mieux distinguer, on donne à chacune de ces escouades un certain nombre de musiciens: *trompettes, clairons, fifres, tabourins de Souysse*; le tout proportionné à la pompe qu'exige la splendeur des rôles. Les trompettes semblent être le grand moyen de graduation: on en voit depuis une jusqu'à six, selon la dignité ou magnificence du *train*; et quelquefois elles disparaissent absolument. Les hautbois sont extrêmement rares, les clairons un peu moins, et les fifres avec *tabourins de Souysse* sont tout ce qu'il y a de plus commun en fait d'instruments.

Puisque j'ai hasardé un mot sur les faits d'histoire militaire constatés par le langage, voici la Suisse qui marque de son empreinte chez nos pères le régulateur (j'ai presque dit: le balancier) de

« de petits cercles d'or. Son chapeau estoit assez haut, il estoit de veloux incarnat enrichi de chaines et de bagues, et
 « au fait une grosse houppie de perles pendante, et par le bas un gros bourrelet de même. . . . et par dessus ledit
 « bourrelet, une couronne d'or bien riche de pierreries (1) et de perles. Il avoit une perruque fort longue, approchant
 « de la mode judaïque (2), etc., etc.

« Pélagie (3) sa fille estoit après, montée sur une haquenée blanche couverte d'une housse de satin violet frangé de
 « franges de soye blanche, et toute parsemée de papillottes dorées. Elle estoit vestue d'une cotte de drap d'or et pour-
 « fil assis sur veloux violet, sous une robe de drap d'or et de satin blanc, autant dessus que dessous; et estoit le satin
 « découpé, par où apparissoit le drap d'or ainsi découpé, par où apparissoit le satin (4). Etc. »

90. Outre ces premières données, nous pouvons, grâce à M. Chevalier de Saint-Amand, compléter cet échantillon de la grande représentation de 1536, par les fragments d'un mémorial contemporain pour la mise en scène (5). Voici la partie des préparatifs requise pour les sections relatives à saint Thomas (Mystère des Actes, livres III^e et VII^e).

« F. 16. Fault un chameau et ung dromadaire pour Abanès (6), qui seront chargés d'argent et autres besongnes. Et
 « peu après faudra que le dit Abanès descende en ung lieu où il ne soit veu.

« F. 52. Fault lever deux tables où en l'une sera le roy Andéomopolus, la royne et sa fille Pélagie, et en l'autre
 « saint Thomas (7) et plusieurs autres.

« Le somellier du dit Andéomopolus bailla sur la joue à saint Thomas, et pour pugnition Dieu permet que ung

l'infanterie moderne. Toutefois le fifre est allemand comme le lansquenet, mais non pas le tambour; et il est certain que l'Espagne, dès le commencement du xv^e siècle, présentait une infanterie respectable. Est-il bien vrai que l'adoption du tambour, comme instrument de précision dans la manœuvre, soit due à Emmanuel Philibert? Il serait assez singulier que le développement de l'infanterie, cette grande révolution dans la guerre, eût pour principaux points d'élan deux cardinaux: Schinner et Ximénez.

(1) Les pierreries ruissellent dans les toilettes de ce mystère de province. Les hommes rivalisent en cela avec les femmes, au point que le narrateur désespère de pouvoir tout décrire. Ce sont « bagues et chaines d'or dessus et dessous, en tel nombre que le récit en seroit trop long et ennuyeux (p. 53). » Et pourtant si le costume et le cortège d'Anne et de Caïphe, ou celui des empereurs romains (Tibère et Néron) n'étaient pas étrangers à la légende de saint Thomas, mon lecteur serait bien autrement ébloui de ce bouquet de l'artifice.

Quant aux personnages de la *monstre* qui peuvent nous intéresser, je trouve « la royne Dampdémopolus . . . vestue d'une cotte de drap d'or, sous une robe de damas cramoisy bordée de chaines d'or; et à la pièce de devant, une riche bordure de pierres précieuses, rubys et diamans, de la valeur de plus de deux mille escus; et à son col un carcan (*Al. carquan*) d'autres pierreries fort riches. » — Pélagie sa fille « à son col avoit ung riche carcan de pierreries, émaillé de noir, où pendoit une riche bague de rubis et la pierre de devant . . . et par-dessus, ung autre gros carcan fait de coquilles d'or . . . Et autour de la teste ung gros chapeau de perles semé de diamans et saphirs, avec une passe d'or enrichie de bagues et d'autres pierreries; et sur son front, une perle orientale pendant aux petits filets d'or. »

Etc., etc.

(2) Selon la mode judaïque, à la mauresque, de façon antique, à figure d'ouvrage antique ou approchant de la mode ancienne, à la mode de Turquie ou à la turquesse, chapeau (de Néron) d'une façon tyrannique, etc., etc.; ces manières de parler annoncent plus de tendance à la vérité du costume que nous ne le supposons communément dans les esprits de ce temps-là. Si leur envie d'être *historiques* ne réussit pas toujours entièrement, comme quand ils donnent à Anne le pontife une chappe de satin faite en forme de recteur, fourrée d'une panne d'hermine, il faut cependant leur tenir compte de la bonne intention. Ils voulaient peindre le premier des docteurs de la Loi; et, pour le spectateur, la réussite était complète. On avait trouvé le moyen d'être historique et populaire; et comme la popularité devait avoir le premier rang, l'autre qualité fléchissait un peu au profit de celle-là.

(3) Pélagie et Denys sont les noms que la légende donne à la

fille du roi d'Andrinopolis et à son fiancé. Leur histoire n'intéresse le vitrail de Bourges que pour la noce, la béatification de saint Thomas, et leur baptême. C'est pourquoi nous ne leur avons consacré que peu de mots. Cf. Orderic Vital., ap. Thilo, p. 85. — Jac. de Varag., *h. l.* — Vincent, Bellov., *Specul. hist.*, libr. VIII, cap. 64. — Etc.

(4) Voilà une des plus bizarres exagérations, que je connaisse, de la mode des *crevés* (découpures à taille ouverte) ou *grandes tailles par où apparissoit et floquetoit la doublure qui estoit d'une autre toile*. Mais je me connais trop peu en modes élégantes pour me permettre des observations sur cette classe de faits. Ce que je puis dire, c'est que toute la richesse des *crevés* n'a pas semblé néanmoins quelque chose d'assez grave pour qu'on les fit entrer le moins du monde dans les costumes des apôtres (p. 25).

Tout ce que j'ose ajouter en fait de toilette, c'est de signaler dans l'ordre de la *monstre* l'apparition d'une sorte de *palletoe* (sic) parmi les vêtements de ces brillants personnages (p. 32). Mais c'est pour habiller un *messagier*.

(5) Le manuscrit original, ayant pour titre: *Extrait des sainctes qu'il conviendra faire pour le mistère des actes des apostres*, appartient à la bibliothèque de Bourges. Tout annonce qu'il est du xv^e siècle; les pages du texte auquel il renvoie ne correspondent à aucune des éditions imprimées, et font voir que ce programme a été rédigé sur un manuscrit. Il est donc extrêmement probable que ce mémorial aura été le protocole ou le souvenir, *ne varietur*, de la représentation de Bourges. Le peu que j'en citerai est pris sur une copie faite tout entière de la main du bibliothécaire lui-même, qui a bien voulu me permettre de m'approprier cette *primeur*, en attendant qu'il publiât la totalité des *sainctes*. La plupart des éditeurs d'anciens *mystères* n'ayant trouvé, à ce qu'il paraît, sur la mise en scène que des détails maigres et mutilés, le peu que nous livrons au public pourra n'être pas sans intérêt pour les antiquaires.

(6) Dans la *monstre* décrite par le sieur de Quantilly, nous n'avons pas vu figurer le chameau et le dromadaire. Mais il se peut que, pour la représentation, le *prévost du roy Dinde* ait eu à son service *ung grand dromadaire fort bien fait, qui mouvoit la teste, ouvroit la bouche et tiroit la langue*. Cette intéressante machine servait de monture au *prévost de Hierapolis* (p. 39), dans le défilé des personnages, et c'était une économie bien entendue que de ne point lui donner un rival. Quant au chameau, il pouvait bien être construit de façon à figurer passablement sur la scène, sans se prêter assez complaisamment aux évolutions d'une longue marche par la ville.

(7) Cette prescription des deux tables est sensiblement conforme aux dispositions adoptées par le vitrail de Bourges qui montre saint Thomas assis à part. Mais à Chartres, et dans les

« Lyon vient soudainement qui l'estrange et lui arrache la main, qui demeure à terre. Puis vient un chien qui la doit emporter.

« F. 54. Se doit trouver soudain un rameau de palme, auquel il y aye des dattes, es mains de Denys époux de la dicte Pélagie.

« F. 57. Fault qu'il y ait un parquet (*baquet?*) auquel soient baptizez le roy, la royne⁽¹⁾, Denys, Pélagie, et tous de la maison. Ce faict, se doit esvanouyr par soubz terre saint Thomas, et retourner où est Abanès.

« F. 91. Est baillé argent à saint Thomas par Gondoforus pour bastir un chasteau.

« F. 97. Fault une ame faincte⁽²⁾ de Agat... mort, que Dieu envoie quérir par ses anges; et est portée en paradis veoir le palais édifié par saint Thomas. Puis est renvoyée au corps, et se lieve le dict Agat pour parler.

« F. 98. Fault une robe de pourpre que Agat porte à saint Thomas en prison, qui la refuse⁽³⁾.

— Septième livre. — « F. 11. Fault une prison pour saint Thomas.

« F. 16. Fault des barres de fer pour saint Thomas⁽⁴⁾.

« F. 19. Doibt cheminer saint Thomas sur les dictes barres ardentes; et incontinent doibt sourdre eau pour les faire fumer et estaindre.

« F. 20. Fault une fournaise en laquelle sera jecté bois, paille et feu; et y sera mis saint Thomas et estoupe en icelle, et puis en yssir après quelque temps tout sain.

« F. 30. Fault un temple auquel soit un charriot mené à chevaulx⁽⁵⁾, et un soleil d'or dessus; et derrière le dict soleil faut un diable nommé Bérith.

« Fault au dict temple une autre ydolle qui se puisse fondre en pouldre quand temps sera. — Doibt cheoir le temple quand le dict ydolle fondra. — Fault un cousteau⁽⁶⁾ fainct pour l'évesque⁽⁷⁾ d'Inde, duquel il frappe saint Thomas en l'estomac et le tue. — Fault une ame faincte⁽⁸⁾ que Michel tiendra en paradis. — Fault un monument pour saint Thomas.

« F. 35. Fault que tous les diables se mettent en un rondeau devant enfer, et Sathan au milieu, et veulent constituer un autre roy que Lucifer⁽⁹⁾. »

91. Présentons maintenant un aperçu de la forme que revêt la légende de saint Thomas lorsque

« Les deux Grébans au bien résonnant style, »

la font monter sur le théâtre du xv^e siècle⁽¹⁰⁾.

Au tiers livre des actes (selon le partage des Grébans), Gondoforus tient conseil avec son frère Agat

fragments dispersés de l'ancienne verrière de Sens, on a suivi un autre programme. Là, le saint est au bout de la table, où siège le roi avec les deux époux.

(1) Il ne faut point que ce baquet nous rebute au milieu de tant de pompe. C'est toujours un cuvier qui sert de baptistère dans les nombreuses peintures de baptêmes que renferme l'*Hortus deliciarum*; et nous en trouvons des exemples fréquents dans les vitraux des xii^e et xiii^e siècles, soit à Bourges, soit ailleurs.

Pour ce qui regarde le baptême du roi et de la reine, que le metteur en œuvre associe aux deux époux, c'est ce qui n'est justifié ni par le texte du drame, ni par les légendes. Communément il n'en est rien dit; mais le faux Abdias et les *miracles* expriment formellement le contraire, puisqu'on y voit l'apôtre se dérober à la colère du roi qui le fait poursuivre comme magicien. C'est seulement après avoir entendu parler des conversions et des merveilles opérées par saint Thomas dans l'Inde ultérieure, que ce prince rentre en lui-même et se fait chrétien. Cs. Fabric, *l. cit.*, p. 695, sq. — Thilo, p. 27-29, 85. — Jac. de Varag. — Vincent. Bellov. — Etc.

(2) Bien que les arts du moyen âge n'aient pas adopté une forme absolument invariable pour la représentation des âmes, le symbole le plus ordinaire est celui d'une petite figure nue s'échappant par la bouche, comme une lame qui sortirait du fourreau. Nos verrières reproduisent fréquemment ce type, et la léthargie ou la mort de Gad est accompagnée de ce signe; en sorte que l'âme faincte du drame pouvait y trouver son modèle.

(3) Circonstance racontée par la légende, mais omise ordinairement par les peintres-verriers, à cause de son peu d'importance.

(4) Avant de faire enfermer saint Thomas dans la fournaise, la légende rapporte que le roi le fit placer pieds nus sur des plaques de fer ardentes. Mais une source, qui jaillit à l'instant, les

éteignit avant que l'apôtre eût rien souffert. Ces plaques (ou bassins) seront devenues des barres de fer, par la transmutation du mot latin *lances* en celui de *lancae*. Les textes écrits ont ensuite répandus cette altération dans l'histoire récitée, et l'auteur du mystère des actes a suivi cette version (Cs. n° 91).

(5) Le culte des Perses aura pu valoir à tous les Orientaux la réputation d'adorer les astres; et puisqu'il s'agissait d'une idole du soleil, rien n'était plus simple que d'en faire le Phœbus des auteurs classiques.

(6) Un glaive, ou une pique; nous avons indiqué la différence des textes eux-mêmes à ce sujet. Cependant les plus autorisés sont pour la pique ou la lance, comme le vitrail de Bourges.

(7) Les vieux mystères s'accordent à nommer *évêques* tous les pontifes, aussi bien chez les païens que chez les Juifs. Par une conséquence assez naturelle, on leur donnait la mitre à tous.

(8) La verrière de Bourges n'a point donné place à la réception de saint Thomas dans le ciel, ni à la gloire de son tombeau; mais ces sujets occupent divers médaillons dans la verrière de Chartres.

(9) Cette révolte des diables, qui trouvent que l'ouvrage menace de leur manquer en enfer depuis la prédication des apôtres, est un agrément dû au dramaturge, qui ne se fait pas faute d'incidenter sa pièce par les conversations très-peu amicales des démons entre eux.

(10) Je suivrai, dans les extraits de ce drame, la troisième édition donnée en 1541. Cette réimpression paraît avoir été faite sur une révision et correction de Maître Pierre Curet (ou Cueuret). Je ne la donne point comme préférable aux éditions antérieures, mais je l'avais à ma disposition; c'est là tout mon motif de la citer. J'indiquerai seulement quelques variantes d'après un manuscrit de l' Arsenal (Belles-Lettres fr., in-fol., n° 271).

et Abanès, prévost. Prépambule énorme, au milieu duquel Agat place ces paroles, entre autres :

« Jamais nul par conseil n'empire, Mais sans conseil tout bien déduict;	Conseil n'est pas chose petite, Conseil garde le corps et l'âme, Conseil tient en paix un royaume, Etc. »
--	--

Gondoforus, exposant la grandeur de son règne, trouve qu'il lui manque une chose seulement : les magnificences de l'architecture.

« Mais, qui nous est chose ennuyeuse, »

l'Inde, bien que pouvant fournir à l'art de bâtir toute espèce de matériaux, ne possède pas un seul homme capable de les mettre en œuvre. Bref, la question est celle-ci :

« Si nous fault sçavoir et enquerre En quel pays ny en quel terre Trouverons par quelque aventure Tous qui en l'art d'architecture Soyent instruitz parfaitement Et où pourrons pareillement	Trouver massons et entailleurs, Charpentiers, painctres, émailleurs Pour mettre à exécution Le vouloir et intention Du maistre qui devisera. »
---	--

L'un propose Jérusalem, à cause de son temple; l'autre indique Rome. C'est vers Rome qu'on expédie Abanès, lequel monte à l'instant sur un dromadaire, suivi d'un valet qui mène un chameau.

Cependant, saint Michel est envoyé du ciel à Césarée pour préparer Thomas au ministère que Dieu lui destine. Saint Thomas commence par se défendre d'une telle commission.

MICHEL.

« Thomas je te viens advertir
De par Jésus nostre Seigneur
Que le prévost et gouverneur
Du roi d'inde⁽¹⁾ Gondoforus
Vient en ces parties, sans plus,
Pour reconvrer quelque grant homme
Qui selon l'ouvrage de Romme
Sache ung palais édifier
Pour son vouloir pacifier
Et pour faire œuvre méritoire
Passant tout art architectoire.
Avec ce prévost l'en yras,
Et cest ouvrage entreprendras;
Le Créateur le veult ainsi.

THOMAS.

« Jésus je te requiers mercy
Et te prie de cueur dévost
Que point n'aïlle avec ce prévost
Que le roi faict transmettre icy.
Le peuple est d'erreur endurcy
D'idolatrie tout noïrey,

De eruaulté plus dur qu'ung os,
Car à Dieu il tourne le dos (al. au vroy Dieu tourne, etc.);
Retourner nous n'en pourrons vifz,
« Domine mitte me quo vis
« Preter ad crudeles Indos »⁽²⁾.

MICHEL.

« Selon que j'entends par tes mots
Thomas tu doubtes grandement
Les Indoys; vas y (al. mais va) seurement
Car Jésus te mande par moy
Que tousjours sera avec toy
En quelque lieu que tu seras.
Les Indiens tu convertiras.

.....
.....
Et quant ilz seront convertis,
Avec Jésus au sainct empire
A tout la palme du martyre
Viendras (al. venras) en la gloire parfaite.

THOMAS.

« Sire ta volonté soit faicte,
A ton bon plaisir me submetz⁽³⁾.

(1) Sauf cet exemple pour justifier ce que j'ai dit au sujet du roi d'Ampdémopolis, j'ai pris la liberté d'introduire des lettres majuscules, des apostrophes, des accents et quelques nouveautés de ponctuation. Le reste est conforme à l'imprimé.

(2) Cette intercalation de mots latins n'étonnera pas ceux qui connaissent le Dante; mais en cet endroit j'oserais penser que

l'auteur enchâsse dans son *mystère* français un fragment populaire d'un *mystère* latin antérieur. Cs. n° 94.

(3) Contrairement à la légende, le Fils de Dieu ne transmet à Thomas sa volonté que par un ange. Mais ce n'est pas la seule différence entre le dramaturge et les légendaires. Du reste, saint Thomas répond comme s'il s'adressait directement à Dieu.

Cependant arrive Abanès, après une course de trois heures et demie (1). Son valet, personnage de repoussoir, dont la fonction est évidemment d'égayer le parterre, trouve que c'est jeûner fort longtemps, et que ce voyage a duré suffisamment; en sorte qu'il sera bon de trouver à Césarée ce qu'on les envoie chercher à Rome. Abanès ne dit pas non; et voilà que Thomas, dirigé par l'archange, aborde le *prévost*. Il sait ce que l'*Indois* cherche, et il est son homme (2).

ABANÈS.

« Pour Dieu, doncques, maistre venez
Avec moy, car je vous promectz
Que riche serez à jamais
.....
.....

(A son valet.)

Voici le plus habile
Ouvrier qui soit en ce monde.
Toute science en lui habonde
Touchant l'édification.
Ainsi l'abréviation
Se fera de notre voyage. »

On déjeune, et si bien, qu'il en coûte *trente talents*. Mais ce sont trente talents

« Qui valent deux sicles dorez (3). »

L'hôte payé, on part. En enfer on augure mal de ce voyage, qui coïncide avec la conversion de saint Paul. Aussi Lucifer commande-t-il une levée en masse pour remédier à ces contre-temps. Là-dessus se rencontre au port de Césarée la nef de Palinurus (homme de mer, comme il convient à un tel nom), qui tout à l'heure ramenait saint Jacques Zébédée d'Espagne en Palestine (4). Abanès ne pense plus ni à chameau ni à dromadaire, et fait marché avec le patron pour être mené *en Andrinopolys*. Pendant qu'ils naviguent, conseil chez le roi d'Andrinopolys sur la manière de rendre solennelle la noce de sa fille. Les deux chevaliers appelés à s'expliquer sur ce *cas*, donnaient *hier* l'avis de marier la princesse avec le *jeune chevalier Denys*; ils votent à présent sur la noce qui va se faire ce jour-là même, et le poète a compris (rendons-lui cette justice) qu'il y fallait moins de longueurs qu'à la cour de Gondoforus. Il n'y a qu'une voix sur le moyen à prendre: c'est

« Que l'on recœuvre
Des gens en grosse quantité. »

Si bien que quand Abanès touche terre, le crieur public est là faisant sa semonce :

« Or escoutez jeunes et vieux
Tant nobles que plébeyens.
Le roy à tous les citoyens
Faiet huy de par moy assavoir
Que chacun face son devoir
De venir au palais royal
Vestu en habit nuptial,
Ce jour présent, sans différer,
Pour compaigner et honorer
La dame de grand renommée

Pellagie sa fille aînée
Qu'aujourd'huy se doit marier.
Pourtant venez sans varier
Et sans nulle excusation,
Sinon son indignation
Encourrez, soyez en certains.
Et pareillement tous forains
Estrangers, pellerins, passans (5),
Que nul d'eulx ne passe pas sans
Avoir esté à ce convive. »

(1) Cette course de trois heures et demie (même à l'aide d'un dromadaire), pour arriver de l'Inde à Césarée, comment la faire accorder, je ne dis pas avec la géographie, mais avec les légendes qui parlent de mois et d'années pour le retour, et par mer? Du reste, s'il s'agissait de la question géographique, que dire de cet étrange port de mer qui semble placé au point de communication entre la Méditerranée et l'Océan Indien?

(2) L'exposé que saint Thomas fait de son savoir manque de finesse et de dignité à la fois. On dirait que l'auteur du drame n'a pas eu l'idée de cette conversation où les légendaires font parler l'apôtre en termes à double entente, qui peuvent également indiquer l'architecture ou l'apostolat, des palais matériels ou le royaume des cieux. Mais il réservait ce morceau pour une autre occasion.

(3) Pour être exact, sans tant de réduction, il est clair que ces trente talents équivalant à deux sicles d'or, n'équivalent à rien du tout, et désignent tout simplement une grosse somme ronde, sur laquelle il ne faut pas subtiliser. Du reste, le ms. de l'Arsenal donne dans un vers faux une autre approximation :

« Qui valent deux cent sicles (sic) dorés. »

(4) Le manuscrit de l'Arsenal écrit Palamons au lieu de Palinurus. Ce pourrait être un autre souvenir classique: un dieu marin, au lieu d'un pilote de Virgile.

(5) Le roi était encore plus empressé quand il donnait ses ordres au crieur public.

« Que nos subjectz entièrement,
Tous estrangers et barbarins,

Puella hebraea (qui s'appelle ensuite *la Pucelle hébrée*) vient mettre sa musique au service de la joyeuse assemblée.

PUELLA HEBREA.

« Vous semble il bien que présent puisse aller
Devant le roy, Monseigneur l'eschanson,
Je veuil fleuster ou dire une chanson
Pour son plaisir en mieux renouveler. »

Le nom de sa patrie lui est une recommandation puissante. Se déclarer Juive et convaincre les gens de sa capacité, c'est pour elle une même chose. Car, comme dit l'échanson,

« Pour tympaner et pour bien cymballer
Le nom hébreu a domination
En général sur toute nation,
Qu'on ne sauroit mendrir ni annuler. »

Conduite devant le roi,

LA PUCELLE en hébreu chante.

« A sarahel zadab aheboin
Oga sela thanameth thavehel
Elyphaeth a der cleaninin,
Etc., etc. » (Seize vers de ce pastiche savant, où
le manuscrit donne de nombreuses variantes).

« Puis l'expose la pucelle en francoys (*sic*)
« chantant ce que s'ensuyt.

« Il est un Dieu des Hébreux

Éternel et glorieux
Que l'on doit sur tous aymer (1)
Qui a faict air, terre et mer
Tourner et mouvoir les cieulx.
Pourtant je vueil en tous lieux
Le clamer roy vertueux,
Et chanter sans rien blasmer:
Il est ung Dieu des Hébreux
Éternel et glorieux
Que l'on doit sur tous aymer. »

L'apôtre se fait répéter le *chant joyeux*, et le *sommeil* lui *donne sur sa joue* (*al. lui baille sur le visaige.*)

SAINT THOMAS.

« Me doys tu battre ou travailler
Si j'ay en hault le cuer fiché!
Pugny seras pour ce péché
Pour donner au peuple exemplaire,
Et pour l'esmouvoir à bien faire.

Mieux te vault pour ton purgatoire
Endurer peine transitoire
Respondant à la forfaiture
Pour la rémission future.
Avant qu'il soit passé demain
Ravye te sera la main,
Et mourras pour ceste achoison (*al. achaison*). »

Le *sommeil* est envoyé à la fontaine par l'échanson; et tandis qu'il s'y rend, la prédiction de l'apôtre est ratifiée dans le ciel, mais toujours avec la pensée de miséricorde qui dictait les paroles de Thomas; en sorte que le *sommelier* meurt en se recommandant à Dieu. — Grand bruit parmi les convives,

Passans, voyageurs, pellerins,
Autant qu'il s'en pourra nombrer
.....
Viennent sans excusation
Sur peine d'indignation,
Et de ma grant haine encourrir. »

Il annonce à sa fille cette réquisition comme la plus belle partie de la fête.

« Car autant qu'on pourra nombrer
De gens qui mes subjectz seront,
Aujourd'huy au diner viendront
Vous servir selon leur pouvoir. »

Or, en bon prince, il prétend que le banquet soit pour tout ce monde. Son maître d'hôtel le publie, et le nouveau marié confirme cette invitation.

ASCANIUS, maître d'hôtel.

« Seigneurs, le roy de hault paraige,
Et la royne qu'il tient sa chère,

Vous mande que facez grant chère
Sur tant que luy voulez complaire.

DENYS

Ce dont plus vous lui povez plaire
C'est de bien manger et bien boire. »

(1) Le dramaturge ne s'astreint pas à faire chanter tout en hébreu pour l'apôtre, pas plus qu'à lui faire prononcer sa prophétie en hébreu; quoi que disent les légendaires. Cs. n° 83 (p. 145).

Quant à la *chanson* hébraïque de la *pucelle hébrée*, oserai-je recommander cette tirade à l'attention des savants qui s'occupent de restituer et d'interpréter le monument du langage punique que nous devons à Plaute? Je soupçonne qu'une seule et même hypothèse pourrait absolument faire face également bien à l'une et à l'autre donnée, et résoudre ainsi d'un seul coup deux problèmes. Ceci soit dit sans rien préjuger, mais uniquement pour éclairer la cause.

surtout quand le chien apporte la main du cadavre.—Le roi, informé de tout, se lève de table, et se prosterne avec sa famille aux pieds de l'apôtre, qui les bénit. Sur ces entrefaites,

« Petite pause pour faire apparôître la palme. »

Les deux époux s'endorment après avoir mangé des fruits de ce rameau.—Visite des anges.

« Aux deux jeunes gens (<i>al. jouvenceaux</i>) alliez	De corps, gardent virginité
Et par mariage liez,	Qui est la royne des vertus,
Affin que par intégrité	Etc. »

Apparition de saint Thomas, auquel les anges se réunissent.—Profession de foi calquée sur le symbole des apôtres, baptême.—Saint Thomas disparaît, et se rend auprès d'Abanès qui l'attendait pour continuer sa route.

92. Pendant que d'autres apôtres occupent les spectateurs (1), on arrive chez Gondoforus, sans nulle mention ni du mode, ni du temps employé pour cette partie du voyage; Abanès présente son *architecteur* au roi, qui fait subir un examen à ce *maître en l'art mécanique*.

LE ROY GONDOFORUS.
.....
Venez ça, maistre, à quelle escolle
Avez vous esté pour apprendre
Cet art?

THOMAS.

Pour vous le faire entendre
Fauldroit grant temps et grant espace.
Le maistre qui m'a apprins, passe
Tous les austres en excellence.

AGAT, frère du roi.

Et qui lui apprint sa science
Qui est tant haulte et tant profonde (*al. profonde*)?
Répondez moi.

THOMAS.

Homme du monde

Onques n'eut maistre ne docteur;
Lui mesmes en fut inventeur,
Car onques ne lui fut monstrée.

LE ROY GONDOFORUS.

Où est-il?

THOMAS.

En une contrée
Bien loingtaine de cestuy règne.
Là vit en grant lysesse, et règne
Par dessus tous les filz des hommes.
Nous douze, ses apprentiz sommes,
Sans les autres qu'avons appris,
Qui tous lui envoyons le pris
De nostre gaing entièrement;
Et besongnons incessamment,
Dont bien souvent nous sommes matz
(*al. dont bien souvent sommes tous matz*).»

Gondoforus ne veut rien épargner; et comme il doit se rendre *vers les habitants de Midi*, son trésorier reçoit ordre de mettre à la disposition de Thomas une grosse somme d'or.—Le roi part; et l'imprimé autorise l'entrepreneur du drame à former ici un nombreux cortège. « Nota que icy se peult faire « assemblée d'hommes, de femmes, de chameaux et de dromadaires pour compaigner le roy en son « voyage. » Le manuscrit ne donne point cette latitude, il se contente de dire : « Icy fault partir le « roy et ses gens, et s'en vont luy et tout son bernaige (baronnage). »

Réunion de mendiants (2), vrais gueux dans le sens que nous attachons actuellement à cette expression. Leur conversation n'annonce rien moins que des honnêtes gens, et leur conversion par le ministère de saint Thomas, si elle est solide, prouvera invinciblement le pouvoir de la grâce.

(1) L'histoire de tous les apôtres s'entre-croise pour diversifier le drame; ils alternent, d'Espagne, d'Arménie, de Palestine, de Rome, de Grèce, etc. Toute la précaution qu'on emploie pour préparer le spectateur à ces brusques passages, c'est de ménager une *pause*. Par ce moyen l'auditoire se met en mesure de porter ses idées et ses regards vers un autre étage du théâtre (le ciel, l'enfer, la mer, etc.). Ou bien, si la scène demeure la même, ce relâche permet à l'imagination de rompre avec les préoccupations des faits antérieurs. Aussi trouve-t-on écrit quelquefois: *Pause grande*; ou *pausa*, par opposition à *pausula*.

(2) Ces mendiants sont de véritables vagabonds dans toute la force du terme. On les retrouve partout où il se distribue quelque aumône. Du reste, on est obligé de convenir qu'ils font leur métier avec franchise: dans la réunion que nous rencontrons

cette fois au royaume de Gondoforus, un de ces gueux déclare avoir dépensé toute l'aumône que lui a donnée le centurion Cornélius (en Judée, et dans une scène précédente).

Si le dramaturge taille en plein drap dans la carte géographique, on voit qu'il économise au moins sur les personnages. Maudine (ou Mauduyt), Toulifault et Trouillard, chœur de mendiants, font face à toutes les charités mentionnées çà et là durant la pièce. De même un *évêque (païen) de la loi d'Ynde*, qui figure dans l'histoire de saint Barthélemy, intervient également dans celle de saint Thomas. Passe pour les marins, dont la profession est précisément de se transporter d'un bout du monde à l'autre. Mais encore eût-il été bon d'y sauver quelques apparences; sinon en leur mesurant le temps pour les divers voyages qu'ils exécutent, du moins en ne leur faisant point traverser les continents à voiles et à rames.

THOMAS AUX POURES (*povres?*)
 Assemblez-vous par bon accord
 Et vous séez, poures personnes.
 Recevez pour Dieu les aulmosnes
 Autant à l'autre comme à l'ung;
 Et croyez en Dieu qui n'est qu'ung (*al. Dieu trin et un*).
 Qui feist et créa ce beau monde;

Duquel la personne seconde
 De ceste haulte Trinité
 Descendit par humilité
 Pour nous délivrer de la peine
 A quoy Adam nous obligea
 Quand du fruit deffendu mengea,
 Car par sa mort paya l'amende.»

Mais deux ans se sont écoulés depuis que Gondoforus à laissé maitre du terrain

«Thomas nostre ouvrier parfaict,»

et il lui prend un *grant desir*

«De veoir ce sumptueux ouvraige.»

On vient. — Comment vient-on? Il n'en est rien dit. Tout ce que j'en puis savoir, c'est que, à la suite de la résolution prise d'y aller, je trouve ces paroles :

«Icy regarde le roy et voit (*al. s'en va le roy et ses gens veoir l'édifice; puy dict, voyant*) que Thomas n'a rien fait.»

LE ROY GONDOFORUS.
 « Mon frère, a peu que je n'enraige,
 Tant suis de courroux occupé.

 Tous deux les feray escorcher (*Abanès et Thomas*),
 Et brusler a feu de charbon.

 Venez çà, gens pleins d'ignorance,
 Larrons sans conscience aucune.
 Qu'avez vous faict de ma pécune?
 Trop me suis en vous confié.

THOMAS.
 Sire, j'en ai édifié

Ung palais clair et glorieux
 Pour vous.

AGAT.

Où est il?

THOMAS.

Es ciculx,
 De matière perpétuelle.

EDIPUS (valet.)

Que ne nous dict le roi : Tuez-le
 Pour venger cette trahison!

GONDOFORUS.

Mettez les tous deux en prison
 Qu'ilz ne voyent soleil ne lune.»

«Pause pendant que saint Thomas et Abanès sont mis en prison, et cependant Agat s'en retourne en son hostel où il meurt subitement sur quelque liet.—Doyvent les deux sergents trouver mort Agat en sa maison.»

Des anges sont envoyés *vistement querre l'âme d'Agat*, pendant que l'on porte au roi Gondoforus la triste nouvelle.

«Pause grande pendant que l'ange présente l'âme d'Agat en Paradis.»

L'ÂME D'AGAT parlant à Raphaël.
 « Haulte sapience parfonde
 Très admirable en tous tes faicts,
 Qu'est ce que je voy?

RAPHAEL.

Le palais
 Que Thomas pour ton frère a faict.

L'ÂME D'AGAT.

Dieu! que ne suis-je si parfaict
 Que j'en puisse être le portier!

URIEL.

Combien qu'il soit beau et entier,

Ton frère s'en est faict indigne.
 Mais s'en ceste (*al. si en la*) maison divine
 Veulx demourer en lieu du roy,
 Nostre Seigneur priérons pour toy
 Qu'il te veuille ressusciter.
 Car tien sera, sans point doubter,
 En rendant l'argent despendu
 Que le roy cuide avoir perdu,
 Pour oster débat et contend.

L'ÂME D'AGAT.

Hélas! sire, j'en suis content.
 Soit faicte votre volonté.»

« Pause grande. Icy apporte Uriel l'âme d'Agat dedans le corps. Lors se liève Agat, et s'en va vers le roy. »

AGAT ressuscité.

« Ha! frère, desliez cest homme,
Car il est de Dieu vray amy.
J'ay esté es saintz cieulx ravy
Où j'ay vu ung palais plaisant,
Le plus clair, le plus reluysant
Que jamais homme sauroit veoir.
Si vous ne le voulez avoir,

Vostre argent auez dès ceste heure
A ceste fin qu'il me demeure;
Car autre bien ne veuil acquerre.

LE ROY GOXDORUS.

Pour Dieu, mon frère, allez le querre
Et le faictes venir ici.
Car je luy veuil crier mercy
Des grans griefz que je luy ay faitz. »

« Agat vient à la prison, et apporte une robe de pourpre pour vestir Thomas, laquelle Thomas refuse... Le roy se mettant à genoux, saint Thomas le liève, etc. »

AGAT.

« J'ay veu le palais précieux
Que lui avez fait apprester;
Je suis venu pour l'achepter
Car il me plaist sur toute rien.

LE ROY.

Certes le palais sera mien;
Priez l'apostre débonnaire
Qu'ung autre vous en veuille faire,

Ou prenez part avecques moy.

THOMAS.

Au règne du souverain roy
Y a des palais infinis
Préparez pour ses bons amys
Dès le commencement du monde,
Qui par vraye foy pure et munde
S'acquièrent, et non autrement.
Etc. »

Septiesme livre des Actes.—Saint Thomas qui se trouve en Perse (*sic*), reçoit du ciel l'ordre d'aller prêcher en Inde la majour; et il arrive devant l'hostel Caricius.

« Icy presche saint Thomas; et à ce sermon sont deux légatz Dinde la majour, Migdoyne et sa damoysele. »

Migdoyne, femme de Carisius, se rend à la prédication de l'apôtre, et embrasse la foi de Jésus-Christ.

LA DAMOYSELLE DE MIGDOYNE.

« Comment, madame, que dira
Caricius vostre mary?
De l'ouyr il serra marry;
Sçavoir povez quant le sçaura,
Le corps deffaire vous fera
Et au prescheur.

MIGDOYNE.

Ma belle amye,

La follie au corps n'ayme mye
Tant que le salut de mon âme,
Et ayme mieulx au corps le blasme
Qu'à l'esperit dampnation.

LA DAMOYSELLE.

Je le vois sans dilation
Dire à mon seigneur seurement.
Ha! vous en mourrez à tourment,
Maistre sermonneur. Etc. »

Carisius, informé de cette conversion, va s'en plaindre au roi Migdeus, tandis que Migdoyne reçoit le baptême. L'apôtre est mandé sur-le-champ, et jeté dans une prison profonde. Migdoyne persiste à confesser la foi (1), et Carisius propose de faire torturer saint Thomas.

CARICIUS.

« Par les dieux èsquels je me fie,
Je conseilleroye à vous, sire,
Affin de plus acoup l'occire,
Que le feissions sans nul truffer
Cheminer sur barreaulx de fer

Ardans, de la forge venuz,
Et aller dessus les pieds nudz.
Affin que par celluy tourment
Il meure plus diligemment.

LE ROY (Migdeus).

Or m'y laissez un peu penser. »

Pour abrèger la discussion, l'auteur du drame avait eu soin que le forgeron fût requis d'avance.

(1) Le *Mystère* n'accorde aucune importance à l'entremise de la femme du roi Migdeus que les légendaires font convertir par

Migdonia. Cs. n° 85 (p. 148).

Aussi ne se fait-il point attendre. Des ordres lui sont donnés pour qu'il apporte au point du jour

« De fer ardent six grosses barres
Qui ayent poignantes les quarres. »

Le mareschal arrive en son temps, avec les barres *rouges comme feu*; si bien qu'après un dialogue de soixante-quatre vers, qui s'engage en attendant, le bourreau s'écrie⁽¹⁾ pendant les préparatifs :

« Ha! Jupin, je me suis bruslé! »

C'est après le soixante-quinzième vers seulement, que l'apôtre pose le pied sur cet engin.

« Icy doit cheminer par dessus saint Thomas, et en doit avoir d'autres⁽²⁾ mises par dessoubz terre (*al.* dessous « la trappe ») ainsi qu'il sera divisé (*devisé?*). Et doit avoir force d'eau qui doit faire fumée. »

LE ROY.
« Qu'esse cy, dont vient en ce lieu
Ceste eue? »

CARISIUS.
Ha! dea tout en est plein.

DARU (le bourreau).
Elle sourd icy tout à plein.

Comme une fontaine feroit.

THOMAS.

.....
Roy, ces miracles ne se font
Pas⁽³⁾ pour moy seul, c'est un chastoy^(une instruction)
Que Dieu demonstre..., etc. »

Le roy, par le conseil de Carisius, commande qu'on jette Thomas dans une fournaise.

« Icy doyvent jecter boys, paille et feu en ung fourneau, et peult tout tomber en bas, et estre la fournaise de choses « qui se puissent consommer. — Icy mettent saint Thomas dedans le fourneau. »

Puis, le jour suivant, Mygdeus ordonne que l'on retire

« Dehors la fournaise la cendre
De Thomas, pour au vent la mettre. »

« Icy Daru doit ouvrir le four, et trouver Thomas assis nud (*al.* en sa chemise) comme il avoit esté mis. — Icy sort « saint Thomas hors de la fournaise. »

LE ROY.
.....
Ha, tous nos dieux! de rage je soupire.

Je suis demy enragé devenu.
Mettre l'ay veu dedans ce four tout nud
Où le pensoys en cendre parvenu. »

Sur un nouvel avis qu'ouvre Carisius, on conduit Thomas au temple du soleil. Mais, par une imagination inexplicable, c'est en hébreu que se chante l'hymne de l'idole pendant la marche solennelle qui s'exécute au son d'un *tabourin plat*; puis, quand Thomas parle en hébreu à l'idole, *l'évesque du temple* trouve son langage inintelligible.

(1) Ce bourreau est également dévoué à tout ce qui s'exécute en fait de hautes œuvres en un lieu quelconque du monde dans l'histoire des apôtres; et l'empressement qu'exige de lui cette tâche universelle lui fait parcourir d'énormes distances dès qu'il s'agit d'un supplice.

(2) Dans l'état du théâtre d'alors, la trappe était une partie importante pour soustraire brusquement à la vue des spectateurs quantité de choses réelles qu'il fallait remplacer par des *fainctes*. Car on décapitait, on écorchait, on brûlait les gens sur la scène, on leur ouvrait le ventre, etc., etc.

(3) On voit que les enjambements ne sont pas une invention toute récente. Cependant il ne faudrait pas, en supposant la grande naturalisation de cette licence chez nos pères, donner trop d'entraînement à l'exemple.

M. Alfred Michiels, décrivant dernièrement, dans la *Revue indépendante*, les magnificences de Hampton-Court, s'est trop empressé d'y voir un modèle des plus hardis enjambements. Il s'agissait d'une peinture représentant Hercule sur le bûcher, et l'on nous cite ce quatrain qui l'accompagne :

« Dianira, pour li oster de œuvre immonde, la
Chemise lui transmit par Licas
Qu'il mist à mort; et le plus preux du monde fina
Ses jours par ce malheureux cas. »

Il serait absolument possible que cette coupe des lignes eût été adoptée par le pinceau qui traça ce quatrain sur le lambris; mais il ne paraît pas douteux que le versificateur ait eu en vue un tout autre partage, celui-ci par exemple, où les accents sont mal distribués, mais où tout enjambement disparaît.

« Dianira, pour li oster de œuvre immonde (ou pour l'oster d'œuvre immonde)
La chemise lui transmit par Licas
Qu'il mist à mort; et le plus preux du monde
Fina ses jours par ce malheureux cas. »

S'il est un élément de la poésie dont nos vieux poètes eussent le sentiment plus particulièrement développé, c'est sans contredit le rythme. On en pourrait donner des exemples fort remarquables dans le *Mystère des actes des apôtres*; mais ce n'est point de quoi j'ai à m'occuper.

THOMAS, à genoux.

« Jaore, non pas ton ydolle
Mais Jesuchrist qui te demande,
Et à toy dyable je commande

Par les parolles que te sonne
Que partes sans blesser personne
Et ce symulachre desrompz,
Et ce métal brise et corrompz
Présentement sans plus attendre. »

« Icy doit fondre l'ydolle et tout en pouldre, et le temple cheoir; et l'evesque et autres urler comme loups et chiens.—L'evesque de Inde la majour prent ung glaive faint...—Icy le fiert au travers du corps et tue saint Thomas. »

APPENDICE. 93. Je ne puis m'étendre sur le drame des frères Gréban autant qu'il le mériterait(1);

(1) Je dois déclarer que les passages empruntés par moi au *mystère* des Grébans ne sauraient donner une idée bien juste de la poésie qui s'y montre en plusieurs endroits. Si j'avais songé à faire un choix des morceaux les plus remarquables, on reconnaîtrait qu'il s'y trouve des pensées ou même des expressions que ne désavoueraient point nos plus grands poètes. L'idée de ce *spécimen* m'est venue trop tard, et je me contente de quelques extraits pris à la hâte.

Premier livre, feuil. 1 — viii. La prière des apôtres rassemblés pour recevoir le Saint-Esprit mériterait d'être transcrite en entier.

Feuil. iv, r°. Les démons, gourmandés par Lucifer, lui adressent de rudes récriminations.

BELZEBUTH.

« Dans ce harathre et val de mort ombreuse,
Dragon maudict, par ta face orgueilleuse
Sommes tombez de la gloire des cieulx,
Qui fut pour nous sentence bien scabreuse;
Car à jamais en peine langoureuse
Serons plongez en ces lieux périlleux.

LEVIATHAN.

Tu es sur tous en péché merueilleux,
Tu es le roy et chef des orgueilleux,
Tu es celui par qui sommes en serre,
Tu es hanny du siège glorieux,
Tu es subject d'encliner tes fault yeulx
A tout jamais, pour regarder la terre. »

Second livre, feuil. xlii v°. Désespoir de Lucifer.

LUCIFER.

.....
Je suis le plus malheureux diable
Qu'onques sortit du hault estaiage;
Je me pasme de mille raige,
Je meurs d'une immortelle mort.
Etc. »

Quart livre, feuil. cxxxvj v°. Hérode décrit le palais du sommeil.

« En très pompeux appareil
Gist le grand dieu du sommeil
Sur son liet d'antiquité
En bas, de peur de travail;
Entrer n'y peult le soleil,
On n'y voit blanc ni vermeil
Tout est plein d'obscurité
.....
Car ce dieu, de son conseil,
N'aime point la clareté
.....
Luy et sa commité
N'ont peur fors que du resveil.
D'oyseau cresté qui en débattant l'èle
Au point du jour dame Aurora appelle
Ains que dessus l'émispère s'estolle,
D'abay de chien léans n'est-il nouvelle,
Ne de l'oyseau qui a plus grant cautèle
(Car son jargon sauva le capitole),
On n'oït léans une seule parole,
Ne chant humain, ne muse qui flagrole.
.....
Le dieu se dort dessus sa coïcte molle;
Silence y est qui le baise et accole,
Puis a repos qu'elle tient et console
En lascheté qui est sempiternelle.
D'une pierre dure
.....
Par la région obscure
Naist un fleuve merueilleux :

Il a tel nature
Que par grant mesure
Fait un doux murmure
Dessus le gravier pierreux,
Et son doux et gracieux
Au dieu ténébreux;
Car ce bruyt mélodieux
L'endort sans soing et sans cure.
Et devant les deux
Portaulx sumptueux
Croist le pavot savoureux
Qui a sommeiller procuré.
Etc., etc. »

Feuil. cxlviii v° cli—r°. Une scène fort curieuse sur les préparatifs qui se font en enfer pour recevoir l'âme d'Hérode, et sur la réception qui lui est faite à son arrivée.

Feuil. cxlv. La sainte Vierge exprime son désir de la mort.

.....
Or me prends donc, mon filz, et te délivre;
Je vueil mourir, mais c'est pour toujours vivre
Aveques toy.

Mon filz Jesus, tout le plaisir de moy,
Mon premier ney, prince vray filz de roy,
Tu me feras si tu veulx cest octroy
Sans demeurée.

Veoy, s'il te plaist, ta nourrice éplorée
Qui a pour toy mainte larme plourée,
Ma face en est pasle et descoulourée
Pour ton absence.

Mais, mon cher filz, tout fais en sapience,
En prescavoir, en haulte providence,
Et tout cognois en la grant relucence
De Trinité;

Pourtant, mon filz, faitz à ta volonté.
Ja pour souffrir je n'auray lascheté,
Le cher trésor doit bien estre achepé;
Mort en souffris,

Ton corps en crois à Dieu le Père offris,
Ce fut pour nous; tu n'avoys rien mespris.
Pourtant, mon Dieu, certes j'ay entrepris
Mon vueil unir

Aveques vous, mon parfait souvenir,
Et ma famille en paix entretenir
Jusques à tant que me ferez venir
Au hault domaine.

Je veulx porter travail et soustenir,
Prier souvent, quoy que doise advenir;
Car on ne peult en gloire parvenir
Si n'est par l'huys de tourment et de peine. »

Cette *famille* dont parle la mère de Dieu, désigne évidemment les vierges qu'elle a réunies autour d'elle et qui lui forment une sorte de couvent. Les entretiens de *Notre-Dame* avec ces filles donnent au poète l'occasion d'exprimer des sentiments où l'on retrouve souvent une délicatesse et une piété ravissantes. Ainsi, après la prière que je viens de transcrire, la sainte Vierge témoigne le désir d'aller visiter le jardin des Olives où son divin Fils haïna la terre d'une sueur de sang. On lui répond :

« Voulentiers yrons avec vous
Non pas au jardin seulement,
Mais au Calvaire proprement
Qu'on dit Golgotha en hébreu.
Mais quand vous serez en ce lieu
L'on ne pourra vous en tirer,
Et de plaindre et de souspirer
Jamais ne vous en lasserez.
Etc. »

il ne faut donc point le juger sur l'extrait que j'en donne. Mais, pour songer quelque peu à moi-même, j'espère bien qu'en me voyant analyser ce mystère du xv^e siècle, on ne me soupçonnera pas pour cela de regarder cette époque comme le berceau du drame populaire chez les nations modernes. On l'a dit longtemps; et si quelque chose pouvait expliquer une assertion tellement gratuite et fort tranquillement accréditée jusqu'à nos jours, ce serait le petit nombre des mystères antérieurs au xiv^e siècle qui ont survécu au moyen âge. Mais le drame ne s'aperçoit-il pas au fond des mœurs en mille circonstances avant le xiv^e siècle? Non pas, il est vrai, le drame passionné des temps modernes, mais le drame pourtant, et le drame populaire. Tantôt à l'état rudimentaire, pour ainsi dire, et réduit à une expression abrégée qui ne se propose que de donner l'éveil à l'esprit, sans nourrir la curiosité; tantôt se développant au point de s'épanouir en un spectacle complet, et de revêtir l'appareil dramatique proprement dit. Dans la première forme, c'est un simple *mémorial* qui s'empreint d'une majesté recueillie; c'est la liturgie ecclésiastique rappelant des faits plutôt qu'elle ne les peint, et retraçant néanmoins l'histoire, sans sortir d'une gravité presque austère. De là au drame il y a plusieurs pas, à la vérité, mais le moyen âge les a parcourus tous. La cérémonie commémorative s'étend, elle pousse comme des jets plus ou moins vigoureux; elle se fait de plus en plus populaire, jusqu'à devenir un *jeu*, comme on parlait alors.

Tous ces degrés sont exprimés dans le passage que j'empruntais à l'*Hortus deliciarum* (n° 88, p. 151), et que j'ai transcrit à dessein dans toute sa longueur, pour y faire distinguer ces diverses modifications naissant l'une de l'autre par une progression toute naturelle, en vertu de la force même des choses. Les voici, dans l'ordre que leur donnait l'auteur en les classant avec un grand sens.

Première source, appartenant à l'esprit même de l'Église, et dont les résultats, par conséquent, sont universels et hors de toute atteinte : souvenirs parlants (*in mysticis exemplaribus*) des leçons ou des merveilles divines, sous une forme symbolique. Tels sont, dans la liturgie, le baiser de paix avant la communion, le cérémonial des sacrements et celui du baptême en particulier, le sens mystique donné par les prières de l'Église aux vêtements sacerdotaux⁽¹⁾ et aux rites des consécrations et des bénédictions, etc., etc.

Un second pas, qui n'est que le même mouvement continué, amena des représentations plus précises, de véritables *imitations* plus ou moins directes (*quædam imitandi vestigia Ecclesia præfixit per exempla*). Le concret se développe ici davantage, c'est proprement de l'histoire qu'il s'agit de retracer; et comme l'incarnation du Fils de Dieu a donné à notre foi des faits palpables pour objet, il fallait bien que le culte extérieur nous les remit sous les yeux par des expressions sensibles. Il semble que d'abord, dans une sorte de langage sévère, on ait prétendu réaliser bien moins une imitation qu'une allusion où les sens ne reçoivent guère qu'un avertissement, dont l'esprit doit se saisir pour le développer à l'aide d'une contemplation tout intérieure. Tels sont, comme parle le moine de l'*Hortus deliciarum*, les palmes du jour des Rameaux, les flambeaux éteints pendant la semaine sainte⁽²⁾, etc., etc. Nous pourrions ajouter le cierge pascal, le bruit qui termine l'office des *Ténèbres*, et autres rites symboliques, conservés généralement jusqu'à nos jours. Mais, arrivés à ce point, nous voyons percer déjà dans ces ébauches d'une représentation historique quelque chose qui tend vers une imitation plus expresse. Une sorte de *mimique* se fait jour à travers la gravité des pompes liturgiques sans l'altérer en rien. Bientôt cette gravité même ne sera plus si exclusive⁽³⁾; de pieuses imitations s'y introduiront

Je pourrais citer les adieux de *Nostre-Dame* mourante aux apôtres, et son entrée dans le ciel. Mais il me suffit d'avoir montré que la part de saint Thomas n'était point un fragment d'élite. Après l'avoir prise à cause de mon sujet, il convenait de ne pas laisser aux lecteurs une fausse idée de l'ensemble; et cette rectification, tout en exigeant quelque détail, n'excuserait pas suffisamment le hors-d'œuvre d'une étude littéraire sur ce poème du xv^e siècle.

(1) C'est surtout dans le *Pontifical* que ce symbolisme se complète d'une manière grandiose et mystérieuse qui a quelque chose d'oriental, parce que le pontife réunit tous les degrés du sacrement de l'Ordre.

(2) S'agissait-il, dans ce passage, de la cérémonie pratiquée encore généralement dans l'Église à l'office des *Ténèbres*, ou bien avait-on en vue l'usage ambroisien d'éteindre toutes les lumières lorsque le diacre prononce ces paroles de la Passion : *Emisit*

spiritum? L'importance d'une telle discussion ne serait pas assez grande pour que nous lui accordions quelque espace. Peut-être n'est-ce, d'ailleurs, qu'une indication de l'usage, encore général, de ne conserver plus de lumières dans l'église depuis l'office du vendredi saint jusqu'à la bénédiction du *feu nouveau*.

(3) Ne dites pas que la liturgie s'altère et déroge quand elle vous paraît quitter une certaine attitude sévère et presque hautaine. Dites qu'elle s'humanise, et que réellement elle s'épanouit, au lieu de dégénérer. Car qu'est-ce, je vous prie, que la liturgie, sinon la formule publique du service divin, ou l'expression consacrée du culte public? Donc si le culte public passe dans les mœurs, si le service divin n'est pas considéré comme une section de la vie qu'il faille isoler et reléguer dans certaines portions du temps ou de l'espace rigoureusement limitées, il faut bien s'attendre à ce qu'il s'opère une certaine compénétration mutuelle entre la liturgie et la vie civile. Nous ne devrions pas avoir besoin de ces con-

ça et là avec une liberté naïve. Telles sont, par exemple, certaines coutumes qui s'effacent chaque jour, mais que plusieurs d'entre nous ont encore pu voir dans les campagnes : un agneau porté à l'offrande le jour de Noël, l'étoile des mages promenée par l'église à la fête de l'Épiphanie; à Rome, les fleurs jetées du haut des plafonds de Sainte-Marie Majeure, pour rappeler le miracle de Notre-Dame des Neiges; etc., etc.(1). Les mystères de l'enfance du Sauveur jouissaient surtout du privilège

sidérations, nous qui avons vu dès l'enfance la prière hautement exprimée se mêler sans cesse aux événements les plus impétueux dans les récits, soit poétiques, soit simplement historiques, de l'antiquité. Nous semble-t-il que cette intervention dépare ou rende improbables les tableaux d'Homère ou de Tite-Live? Pourquoi cependant ces élans publics vers le ciel nous suggéreraient-ils l'idée d'un artifice faux et sans illusion, si nous les rencontrons dans une narration des faits de notre âge? Parce que notre civilisation toute matérielle ne supporte même plus l'idée de Dieu hors de ses temples. Nous avons converti le souverain maître de toutes choses en une sorte d'être abstrait dont il est absolument permis de s'occuper dans une enceinte *ad hoc* ou dans la solitude de la conscience, mais à la condition de n'en rien laisser transpirer. C'est assurément une abjection bien profonde; mais, pour ne pas perdre de vue l'objet de nos remarques, disons que c'est une manière d'être en opposition directe avec l'état des esprits à l'époque que nous étudions. Et c'est précisément ce qui fait que des explications sont nécessaires aujourd'hui, quand il s'agit de juger la société d'alors, et d'empêcher qu'on ne l'apprécie tout de travers.

Voyez les rituels monastiques : la liturgie s'y étend à presque tous les actes de la communauté, elle y est comme à demeure; elle s'empare de la journée presque entière, et le repas même en reçoit l'empreinte. Qu'est-ce à dire? Que la prière publique est l'occupation spéciale des communautés monastiques? Non pas cela précisément; mais que faisant une profession publique d'être spécialement consacrées au service divin, leur vie a revêtu tout naturellement les formes habituelles du culte public. La liturgie ne s'est pas emparée de leurs actes, mais leurs actes ont passé nécessairement à l'état liturgique, si je puis m'exprimer ainsi. Tout s'y est ennobli, et est devenu digne d'entrer dans l'appareil grave et solennel du service divin. Qu'on m'entende bien; je ne veux point dire que la vie y soit devenue roide, mais que la liturgie au contraire s'y est assouplie en admettant sur son domaine une foule d'actes qui ne semblaient pas lui être dévolus.

Quelque chose de semblable se reproduit toutes les fois que des causes analogues se présentent. Combien de gens seront surpris d'apprendre qu'à Rome, quand le souverain Pontife célèbre la messe solennellement, on lui présente au pied de l'autel une bourse *pro missa bene cantata!* Les anciens coutumiers des chapitres mentionnent quantité d'usages plus ou moins civils incorporés ainsi à la liturgie, et qu'on a fort mal jugés quand on a prétendu leur appliquer nos idées modernes. Car ce que l'on peut dire de plus bienveillant au sujet de semblables appréciations, c'est qu'elles sont d'énormes anachronismes.

(1) J'emprunte à l'*Histoire de la ville d'Amiens* écrite par M. H. Dusevel (t. I, p. 472, sv.) l'indication de quelques rites jadis chers à la Picardie, et qui avaient des analogues dans presque toute la chrétienté.

« Pendant la messe du jour de la Purification, une jeune fille magnifiquement parée, la couronne en tête, le manteau d'hermine sur les épaules, venait s'asseoir sur un trône placé dans la nef de la cathédrale au milieu d'un grand nombre d'anges. Elle en descendait pour aller à l'offrande d'un pas grave et composé. Arrivée au pied de l'autel, debout devant le prêtre, elle récitait des vers relatifs à la présentation de Jésus au temple; et l'un des anges offrait deux tourterelles... »

« Le jour de Pâques... deux chapelains en chapes blanches, la tête enveloppée d'un amict... en forme de coiffe à rouler, bridé sous le menton pour mieux représenter des têtes de femmes, entraient dans le chœur, tenant chacun un encensoir fumant, et marchaient droit à l'autel. Deux enfants de chœur revêtus d'aubes trainantes, et habillés en anges, demandaient aux chapelains (ou plutôt aux *Maries* qu'ils figuraient) à leur approche de l'autel, ... ce qu'ils cherchaient : *Quem queritis?* Les *Maries* répondaient : *Jesus Nazarenum*. Alors les anges découvraient le sépul-

cre en disant : *Non est hic*. Les *Maries* montaient à l'autel, feignaient de chercher partout, et regardaient dans ce sépulcre avec une sorte de surprise, jusqu'à ce que les anges leur eussent dit : *Ite, nunciate discipulis ejus quia surrexit*. Immédiatement après, les *Maries* retournaient au chœur en chantant : *Christus resurgens*, etc. Puis l'évêque entonnait le *Te Deum*, baisait le sépulcre, et donnait le baiser de paix au préchantre, qui allait le porter aux chanoines, en répétant ces mots à diverses reprises : *Surrexit Dominus, gaudeamus!* » Cs. Molanus, *Hist. st. imag.* libr. IV, cap. 18 (éd. cit., 495, sq.).

Comme il ne faut point prêter au moyen âge des naïvetés gratuites, il sera bon de se rappeler que l'amict relevé sur la tête n'était point jadis un accoutrement aussi étrange que pourraient le penser les laïques d'aujourd'hui. Il en reste encore des vestiges universels non-seulement dans les cérémonies de l'ordination, mais dans les rubriques mêmes quotidiennes des vêtements sacerdotaux.

Aux cathédrales de Bourges et de Rouen, le jour de l'Ascension, deux chanoines revêtus d'aubes se rendaient avant la grand-messe sur la balustrade qui règne au-dessus du portail principal; et là, figurant les deux anges qui apparurent aux apôtres lorsque Jésus-Christ quitta la terre, ils chantaient devant le peuple assemblé, le répons (c'est-à-dire l'introït) : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in caelum?* etc. Une grande foule de spectateurs ne manquait jamais de se réunir sur le parvis pour assister à cette cérémonie; et l'on ne saurait disconvenir que c'était une fort belle idée, et dont la suppression n'a pas été une réforme très-heureuse. Cs. Romelot, *Description... de l'église... métropolitaine de Bourges*, p. 22. — Cl. De Vert, *Explication... des cérémonies de l'Église*, t. II (1710), p. 60. — Etc.

A Amiens, encore, on représentait la descente du Saint-Esprit... pendant la messe de la Pentecôte. A cet effet, tandis qu'on chantait le *Veni Creator* (ou le *Veni Sancte Spiritus*), on lâchait du haut de la voûte du chœur de la cathédrale un pigeon blanc, et l'on jetait par les clefs de cette voûte des oublies (*nebulae*), etc. Cette cérémonie est indiquée dans un *ordinaire* du chapitre d'Amiens, qui porte la date de 1291, et l'on en retrouve des traces diverses dans plusieurs églises fort distantes les unes des autres; tant c'était une expression naturelle de la joie et de la foi populaire! A Valence en Espagne, l'évêque Vital de Blanes (1356-1368) défend de répéter cette représentation plus de deux fois, savoir : à la messe et aux vêpres; et il ne veut point qu'on la renouvelle le lundi et le mardi de la Pentecôte. Du reste, il réserve toute sa sévérité pour de certaines explosions (*non fiant tonitrua cum ballistis*), qui pourraient bien avoir été des espèces de pétards, de boîtes, ou même de mousquets, avec lesquelles on avait coutume de saluer cette apparition de la colombe. Il semble que cette prohibition ait pu donner lieu à l'introduction d'une coutume que l'on retrouve ailleurs, et qui consistait à faire tomber des languettes d'étoupe enflammée (*particula subtilissima stuppe succensa*, comme parle Luc, évêque de Cosenza, au commencement du XIII^e siècle). Dans le fait, à la suite d'une cérémonie de la colombe, un incendie se déclara dans le sanctuaire de la cathédrale de Valence, en 1469, et dévora le retable d'argent du maître-autel. Cs. J. Lor. Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. I, p. 153, sq.; 161, sq.

Jusqu'au XVI^e siècle, on voit que l'usage s'était conservé en plusieurs lieux, de laisser envoler dans le sanctuaire une ou deux colombes vers le moment de la prose.

Le chapitre de Bourges, et celui d'Auxerre, si je ne me trompe, avaient adopté une représentation des langues de feu de la Pentecôte, qui n'était ni aussi périlleuse ni aussi turbulente que celle de Valence. Ce jour-là, les chanoines venaient à la messe couronnés de roses. On voit que les inventions pieuses de ces temps maîs n'étaient pas dépourvues d'une certaine fraîcheur vraiment gracieuse.

d'inspirer ces joyeuses démonstrations d'une piété simple et tendre. Tantôt c'étaient (comme à Amiens, à Valence en Espagne, à Narbonne, à Nantes, à Reims) des houlettes ou des bourdons de pèlerins entre les mains des clercs durant l'office de la nuit, pour rappeler l'arrivée des bergers à la crèche de Bethléem et le voyage des rois vers l'étable de l'Enfant-Dieu; ou bien un chant dialogué qui remettait en mémoire la bonne nouvelle apportée par les anges, et l'admiration des bergers publiant ce qu'ils avaient vu (1). Tantôt c'était la figure de l'Emmanuel lui-même (comme parle encore aujourd'hui la Flandre) offerte aux sens pour réveiller la foi et ranimer la ferveur. A Amiens (2), pour les premières vêpres de Noël, «on suspendait à la voûte de l'église cathédrale une crèche en forme de «lanterne à jour, ornée de feuillages, et autour de laquelle étaient placés douze cierges. Sur la fin du «premier nocturne des matines, un sacristain en chape apportait au chœur la figure d'un petit enfant «emmaillotté et couché sur un peu de foin, etc.» L'Allemagne a conservé jusqu'aujourd'hui des vestiges de ces anciennes joies du peuple à l'anniversaire du grand jour de ce Dieu-avec-nous (3), et le luthéranisme n'a pas entièrement banni ces restes de l'antique piété qui, sous l'influence de l'Église, avait jeté partout de si profondes racines.

94. Combien d'autres commémoraisons parlantes ne pourrions-nous pas indiquer parmi les souvenirs du passé; depuis celles où trop de facilité avait laissé pénétrer à la longue certains airs d'enfantillage ou même d'énormes inconvenances (4), jusqu'à celles qui, renfermées dans leurs vraies limites, n'étaient qu'un produit spontané de la foi et une sorte de nécessité pour les cœurs! Mais l'unique chose que nous ayons prétendu montrer en rappelant ces cérémonies plus ou moins empreintes d'une teinte dramatique, c'est que la liturgie toute seule, par un développement naturel, en était venue à réaliser, presque à son insu, ce que nos pères appelaient des *mystères sans parler*. Arrivée à ce degré, que le moine de l'*Hortus deliciarum* désigne sous le nom de *religio quedam imaginaria, religionis formula*, et dont il reconnaît l'antique et sainte origine (*ab antiquis patribus præfixita*, etc.), la liturgie ne pouvait manquer de passer outre, et de réaliser le drame dans son état complet. C'est ce qu'elle fit; et le peu de monuments qui nous en restent, suffisent pourtant à montrer que les *mystères* (ou *miracles*) latins faisaient comme partie intégrante de l'office. Aussi, semble-t-il fort probable que ce *Te Deum* qui termine communément les premiers jeux sacrés composés en langue vulgaire, ne soit qu'une trace de l'ancienne place accordée dans l'Église à leurs prédécesseurs (5). Ce n'est point, d'ailleurs, la seule

(1) Villanneva, *ibid.*, p. 137, 145. — Dusevel, *ibid.*, 476.

(2) Dusevel, *l. c.* — De Vert, *ibid.*, p. 7.

(3) Cs. Ad. Daniel, *Thes. hymnol.*, t. I, 144, sq. Un dialogue entre la sainte Vierge et saint Joseph se transmettait le soin de bercer l'enfant Jésus, un enfant couronné de fleurs descendant de la voûte pour chanter comme les anges de Bethléem un cantique au nouveau-né, etc.; ce sont des ruines échappées des âges de foi pour accuser la fade prétention au majestueux qui nous a fait niveler tous les jours de l'année, et retrancher au peuple ces joies innocentes qui, diversifiant la vie, en allégeaient le fardeau. Mais que parlé-je du peuple? Pour qui les fêtes de l'Église se présentent-elles actuellement avec leur caractère distinct et profondément senti? Pour l'homme d'oraison, et pour nul autre que pour lui. Voilà ce que nous avons gagné à devenir si sages, et voilà ce qui n'est guère propre à recommander cette prétendue sagesse.

(4) Il faudrait avoir envie de nous supposer bien prévenu et singulièrement neuf, pour imaginer que nous prétendions faire le panégyrique de toutes les inventions du vieux temps. Mais on ne saurait se dissimuler qu'une foule de ces choses avaient leur principe dans la nature humaine, et pouvaient être d'un excellent résultat; que plusieurs même, du moins quant à l'esprit, sont fort à regretter. Ce serait assurément, comme travail historique, une intéressante compilation que celle qui rassemblerait ces fragments épars des vieilles liturgies dans ce qu'elles avaient de plus populaire. Et certes Claude De Vert eût bien fait d'employer sa science des rites locaux à nous donner une pareille collection, au lieu de gâter ce qu'il en rapporte avec une prévention étroite qui fait tourner presque tout son travail en une sorte de persiflage continu.

(5) Si je ne me trompe, dans les jeux de Daniel et de Lazare, publiés par M. Champollion-Figeac parmi les compositions poétiques d'Hilarius, il s'agit de l'heure liturgique plutôt que de l'heure

astronomique quand on indique le *Magnificat* ou le *Te Deum* pour terminer la représentation. Voici le texte : *Quo finito, si factum fuerit ad matutinas, Lazarus (al. Darius) incipiat : TE DEUM LAUDAMUS; si vero ad vespertas, MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM.* Je crois pouvoir supposer l'intercalation de l'histoire avant le dernier chant de l'office qui reprenait ensuite sa marche et terminait le tout. Je proposerais donc de traduire *matines* et *vêpres*, au lieu de *matin* et *soir*. Ce n'est pas du reste matière à se quereller pour le résultat définitif. Cs. *Hilarii versus et ludi*, p. 33, 60, xiii.

Et pourquoi en effet le *mystère* n'aurait-il pas pu se glisser dans le cadre liturgique? Car, malgré des abus plus ou moins universels bien reconnus par l'autorité ecclésiastique, nous voyons encore au xv^e siècle le grave saint Antonin déclarer avec plusieurs canonistes, que ce n'est point un désordre au fond. Cs. Antonin., *Summa theolog.*, P. III, Tit. XII, cap. VII, § 2 (éd. cit., t. III, 538). Si le chancelier Gerson, beaucoup moins endurant, tranche largement la question par une sorte de calembour,

« Non patitur ludam fama, fides, oculus, »

c'est peut-être sévérité magistrale de sa part, ou parce que la France avait dépassé toutes les bornes, ou parce qu'il n'avait en vue dans cette censure que la *fête des fous*, alors portée chez nous à une vraie folie. Cs. J. Gerson, *De præcept. decalogi*, cap. 7; *Serm. in die Circumcisionis*; *Conclus. de ludo stultorum* (opp. ed. Du Pin, t. I, p. 433; t. II, p. 60; t. III, p. 309). En tout cas, je lui oppose une autorité qui vaut bien la sienne, et qui est formulée doctrinalement dans un traité de théologie. Quant aux siècles plus reculés, il est certain que, loin de s'en faire un scrupule, ils prétendaient honorer Dieu et édifier le peuple par ce moyen. Cs. D. Pez., *Thesaur. Anecdol.*, t. II, *Isagog.* p. liii. — Gloss., in *Decretal.* libr. III, tit. I, cap. 12 (*Quum decorem*), V. *Monstra larvarum*. — Ostiens., Innocent. IV, Reiffenstuel, etc., in *h. l.*

marque de son ancienne tutelle qu'emporte le drame en langue moderne, quand il s'émancipe et se produit sur la place publique. La langue de l'Église y conserve d'abord le rôle de la direction; c'est en latin qu'on y exprime tout ce qui n'est pas récit; comme si, les acteurs seuls (ou même la seule forme de leur langage) changeant, l'ordonnance et la mise en œuvre étaient restées entre les mêmes mains qu'autrefois. Ainsi, dans le *Mystère de sainte Barbe*, divisé en cinq journées(1), les noms des personnages (à l'exception de quelques-uns seulement), la mise en scène, tout enfin, excepté le dialogue, est en latin (2). Notre *Mystère des actes des apôtres* présente quelque chose de semblable, soit dans le manuscrit, soit dans l'imprimé (3), quoique d'une manière bien moins constante. Ce fait, rapproché du titre de la seconde édition (1540, in-4°), où l'on donnait le *mystère* comme *translaté fidèlement de la vérité historique*, pourrait donner lieu de supposer que plusieurs de ces drames, et celui-là peut-être en particulier, n'étaient souvent qu'une version ou un remaniement des *jeux* latins exécutés jusque-là dans l'enceinte des églises. Nous n'aurions donc pas dérogé beaucoup à l'époque de notre verrière en citant cette production française du xv^e siècle, puisqu'il est constant que les mystères latins étaient en possession de se jouer dans l'Église ou sur le parvis dès le xii^e siècle pour le moins.

Pendant qu'on imprimait ce chapitre, l'ouvrage tout récent de M. Louis Paris sur la mise en scène du théâtre des confrères de la Passion (comme études sur les *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*) est venu mettre le public à même d'apprécier mieux l'esprit et la portée de nos drames populaires inspirés par le christianisme. Nous sommes bien aises de pouvoir signaler ce livre qui traite, plus longuement que nous ne l'avons pu faire, une question fort mal comprise par bien des gens.

(1) Parfaict, *Hist. du théâtre françois*, t. II, p. 5. svv.

(2) Par exemple, dans la désignation des personnages: *Galatea* *damisella Barbaræ*; dans la mise en scène: *Pausa*; *vadant quæritum Barbaram*, *et habeant cordam ad ligandam eam*; etc., etc.

(3) *Pausa* et *pausula* distinguent les divers degrés d'intermit-

tence. Un passant s'appelle *quidam* (feuill. cviii v°), et dans le ciel presque tout est désigné en langue latine. C'est *anima Stephani*, 1^e et 2^e *Dominatio*, 1^e, 2^e, 3^e *Seraphin*, 3^e *de ordine angelorum*, *dominationum*; etc., etc. On a pu remarquer *Puella Hebræa*, et le *Domine mitte me*, etc. (n° 92, p. 15; et n° 91, p. 159).